

Sommaire

		pages
	Préface	1
Chapitre 1	Avant l'histoire	2
Chapitre 2	Des Bituriges à l'an mille	10
Chapitre 3	Saint-Romain, Sancti Petri de Lupiago	18
Chapitre 4	Loupiac dans la guerre de cent ans	25
Chapitre 5	De Castillon au duc d'Epéron	42
Chapitre 6	Du duc d'Epéron à la Révolution	52
Chapitre 7	La Révolution française et l'Empire	64
Chapitre 8	Saint Romain au XIX et XXè siècle	73
Chapitre 9	L'église de Loupiac au XIXè siècle	81
Chapitre 10	Dans la mairie de 1819 à 1900	88
Chapitre 11	Loupiac et le P.T.T 1830-1936	101
Chapitre 12	Le Phylloxera	109
Chapitre 13	L'usure du siècle	115
Chapitre 14	Les charmes du pays de Loupiac	122
Chapitre 15	Le souffle du temps	131
Chapitre 16	Jean Despujols premier grand prix de Rome	140
	Bibliographie	148

Avant propos

L'ouvrage « Loupiac – Deux mille ans de mémoire » est le résultat d'un défi : défi à moi-même. Je ne sais si j'ai réussi.

Cette construction était aléatoire. Je savais en effet que, d'une manière générale, les archives concernant les petites communes sont extrêmement minces, ne traitent que des généralités et des faits locaux. A priori, Loupiac ne devait pas faire exception et j'ai eu la surprise de disposer de dossiers plus fournis que je ne le pensais – suivant les périodes – mais, souvent aussi, je me suis trouvé en présence de lacunes presque absolues n'ayant, pour m'y retrouver, que l'assimilation des annales relatives à des groupements humains proches, plus important du point de vue administratif.

Curieusement, les dossiers loupiacais les plus minces concernaient les périodes cruciales que sont la Révolution Française et le XIXème siècle. En fait, j'ai essayé de bâtir la mémoire de Loupiac en m'épaulant sur la mémoire nationale, mais en constatant que l'histoire de notre communauté possédait ses particularités uniques. Je me suis appuyé surtout sur les trois fleurons que sont le site gallo-romain de Saint Romain, l'église romane du XIIème siècle et le château féodal du Cros.

J'ai tenu à terminer sur un chapitre consacré à Jean Despujols, Grand Prix de Rome de peinture ; si l'artiste n'est pas né à Loupiac, il eut des attaches dans notre commune, son grand-père fut charpentier dans notre commune et son petit-fils vint souvent à Berthoumieu et fixa sur la toile des paysages de Garonne. Certains membres de sa famille habitent à Berthoumieu. Jean Despujols est donc presque Loupiacais et l'intégrer dans notre histoire m'a semblé presque légitime. La générosité des habitants de Salles est telle qu'ils accepteront de tout cœur ce petit partage. Mais, surtout, il était essentiel de fixer, noir sur blanc, la destinée humaine de ce génie de la peinture afin d'éradiquer cette chape qui neutralisait les mémoires.

Je dois de chaleureux remerciements à Mme Devoyon, fille d'André Pezat, qui m'a communiqué des documents inédits sur les fouilles de Saint Romain et à M. Jean Carrier dont les nombreuses informations m'ont fortement aidées ; à Mme Boyer dont les précisions relatives au château du Cros m'ont été extrêmement précieuses ; au maire de Loupiac et à Mme Laporte qui m'ont transmis des pièces originales sur l'administration de la commune ; à Mme Annie Hazera, dont le dossier exhaustif touchant l'existence de son oncle Jean Despujols m'a permis d'éclairer la marche exaltante de l'artiste, au neveu de celui-ci Jacques Daney, à Lucien Jaffard, cousin de ce dernier, qui m'a fait connaître d'innombrables précisions et anecdotes. Je dois également de vifs remerciements à tous ceux qui ont assuré la sortie de l'ouvrage, les membres de la société Saint-Blaise que préside M. Dorian, M. Palissat-Bégarie sans lequel « Loupiac – Deux-mille ans de mémoire » n'aurait pas été imprimé.

Merci enfin à tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à la préparation de l'ouvrage – je pense en particulier aux ouvriers de la machine à écrire – et à ceux que j'oublie (pardon à tous) qui ont apporté leur contribution.

Chapitre I

Avant l'histoire

Avant d'entreprendre la tâche pleine d'embûches qui consiste à bâtir l'histoire de Loupiac, il me semble nécessaire de présenter succinctement la commune.

Loupiac est située sur la rive droite de la Garonne, à deux kilomètres du chef-lieu de canton, à presque quarante kilomètres de la métropole du Sud-Ouest.

Quant on vient de Bordeaux après avoir traversé la bastide de Cadillac, on arrive en face d'un vaste cirque chevelu que semble fermer au fond, du côté de la Garonne, une hauteur plus élevée que les autres qui plonge à l'abrupt dans le fleuve : le Cros. C'est dans cet ample creux et dans l'arrière-pays que se situe Loupiac.

A mesure de l'approche, le semblant de cirque se précise et tient sa forme d'un cours d'eau, le Mouliot, qui a rompu la ligne continue des mamelons en creusant son lit entre l'un de ceux-ci et le Cros. Les pentes sont couvertes de vignes dont le parallélisme des « règes » dévale à l'infini vers les palus.

La départementale n°10 épouse parfaitement la vallée et se faufile au milieu des villages : Rotge, le Clapa, le Bourg, Pichat, Viole... Les murs des maisons sont patinés par le temps, les tuiles sont rouges que les matins font roses.

La route fonce sur l'énorme masse du Cros et s'en écarte soudainement à Pichat pour s'approcher de la Garonne, à toucher celle-ci au bas de l'à-pic au village de Viole.

Le sommet du Cros supporte un modeste château féodal des XIII^e et XIV^e siècles qu'entoure une garenne de chênes noirs.

Dès le village de Rotge, le visiteur aperçoit à gauche, derrière un haut mur en petit appareil, le site gallo-romain de Saint-Romain et plus loin, toujours à sa gauche, sur un modeste relief, l'église romane Saint-Pierre.

Depuis le sommet des coteaux qui porte des noms de terroir : Rondillon, Couloumet, Clos-Jean, Pontac, les Boupeyres, les Arruillats, Malendure... et

particulièrement du Cros, la vue embrasse l'imposante vallée, et se perd, au sud, jusqu'au fond de l'immense pignada landaise. Le panorama est splendide.

Quand on regarde le plan de Loupiac sur le cadastre, on voit une forme de vague trapèze dont la grande base, dessinée par le fleuve, mesure quatre kilomètres et dont la petite base, du côté de Donzac et d'Omet, ne s'étend que sur un kilomètre et demi ; la profondeur est de trois kilomètres, la superficie d'environ huit cents hectares.

Le dernier recensement a révélé que le nombre de Loupiacais s'élève à neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

En 1650, il y avait deux cents feux, soit de huit cents à mille personnes ; en 1814, la commune comptait 1014 habitants, alors qu'en 1845, il n'y en avait plus que 850, mais 950 en 1933 (d'après les statistiques locales). L'abbé Baurein, historien réputé de Bordeaux, définit ainsi les Loupiacais en 1784 : « *Tous charpentiers de barriques ou laboureurs et vigneron*s ».

En ce qui concerne les villages, en 1765 il n'y avait que cinq importantes bourgades ; l'abbé Baurein avance le nombre de seize hameaux à la fin du XVIIIe siècle ; en 1825 on en comptait vingt-quatre.

Quelques particularités :

- le mot Clapa, qui désigne le village entre Saint-Romain et le bourg, est un mot provençal qui signifie « monceau de pierres » ; on voit tout de suite la relation avec la villa gallo-romaine de Saint-Romain ;
- Viole se nommait primitivement Paillet-De-Haut ; le vocable date du XVIe siècle ; c'est un anagramme d'Olive ; il aurait été donné par un admirateur de Joachim du Bellay, auteur du poème l'Olive, et l'on a de bonnes raisons de croire que le vieil olivier qui dominait, il n'y a pas si longtemps encore, le village sur la pente abrupte, aurait été planté par l'admirateur du poète au XVIe siècle ;
- Roumeau s'est appelé Doumot, Roumout ;
- Hourtoye s'est appelé Hourtoze ;
- Rotge s'est transformé en Roche bien que cette appellation n'ait aucune relation avec la matière minérale.

L'hydrographie de Loupiac est extrêmement simple : la Garonne, son affluent Le Mouliot ; le ruisseau de Miqueu qui va se jeter dans le ruisseau de Ricaud, qui lui-même rejoint l'Euille du côté de Larroque. Il faut ajouter les sources suivantes : les deux plus importantes au Clapa et à Rotge ; celles de Malendure, de Clos-Jean, de Caillives, de Ricaud, du Noble, de Temple, de Lambrot et celle de Rosier au bas de l'église ; au moyen âge il en existait une autre, maintenant tarie : la Hount-Barade sur les pentes du Cros.

Le réseau de chemins est dense : une quarantaine de kilomètres, chemins vicinaux et autres. Deux départementales traversent la commune : la D230 qui naît à Cadillac en direction de Sauveterre-de-Guyenne et la D10, ancien Chemin royal signalé en 1576, qui longe la Garonne depuis Bordeaux et qui se raccorde à la N113 à Saint-Macaire.



Il est admis par les anthropologues que l'occupation humaine sur notre sol s'est affirmée vers la fin du pléistocène, dans la période dite du paléolithique ancien, dans l'espace de temps compris entre 500 000 ans et 125 000 ans avant notre ère.

Plus précisément en Gironde, cette occupation s'est faite, dans des circonstances que nous ignorons, sur les bassins inférieurs de la Dordogne et de l'Isle, parce que ces contrées étaient riches en matières premières, et sur le plateau à l'est de la Gironde, bien irrigué par des rivières.

Le « *Groupe de recherches historiques et archéologiques de Coutras* » a exploité au Pétreau, commune d'Abzac, dans la vallée de l'Isle, un site néolithique (-5 000 à -2 500) où ont été mis à jour des poteries, des pierres polies, des éléments de tissage ; dans la vallée de la Garonne, sur la rive gauche, à Podensac, Illats, existent des dolmens du mégalithique (- 3 000) ; à Barsac, au lieu-dit la Hountette, il y a une table des sacrifices près d'une source nymphée en encorbellement.

Le plus vieux fragment humain qui ait été découvert en Gironde provient du site dit « La Rapette » à Saint-Loubès, justement dans la vallée de la Dordogne, sur la rive gauche du fleuve : c'est un morceau d'occipital daté de la glaciation dite de Riss (- 200 000 à - 80 000).

Les diverses cartes préhistoriques du paléolithique en Gironde à l'âge du bronze, ne révèlent aucun emplacement sur la rive droite de la Garonne où des groupements humains auraient pu s'épanouir, ce qui rend improbable l'utilisation, par des tribus primitives, des grottes situées au pied de la falaise sur laquelle se dressent les ruines du château du Cros.

Depuis le début du pléistocène (-1M6 à -1M5), les vallées des fleuves sont pratiquement constituées, en particulier celle de la Garonne dont le tracé ne sera guère modifié.

Mais il faut compter avec les différentes glaciations, suivies de périodes de dégel, qui vont sévir jusqu'à 10 000 ans avant notre ère. Les périodes de réchauffement constituent, pour les premiers hommes, de véritables désastres ;

les énormes quantités d'eau en provenance des Pyrénées et du Massif central déferlent effroyablement dans les bassins inférieurs des rivières, en portant d'énormes quantités de sédiments, et le niveau de l'Atlantique, qui s'est abaissé de plus de 150 mètres en période des glaces, reprend chaque fois celui qui est le sien de nos jours.

Voici, à titre indicatif, les différentes glaciations :

Gunz (- 700 000 à - 600 000), Mindel (- 600 000 à - 200 000), Riss (- 200 000 à - 80 000), Würm (- 80 000 à - 10 000).

Nous sommes actuellement dans la période de réchauffement qui a suivi la glaciation de Würm. Le climat, de pré-boréal, est devenu boréal, puis tempéré, avec des variations intempestives.

Cette période commence donc 10 000 ans avant notre ère et, si Loupiac est encore dans la nuit, le site est constitué, le peuplement de ce qui sera l'Aquitaine se fait progressivement. Les autochtones sont connus sous le nom général d'Aquitains.

Toutefois, Camille Jullian, dans son *« Histoire de la Gaule »*, *« s'appuyant sur les poètes latins Arienus (IV^e siècle) et Lucain (I^{er} siècle), qui font état, l'un de Ligures sur les côtes de l'Atlantique et de la mer du Nord, l'autre d'une domination ligure sur la Gaule chevelue, brosse un tableau de la Gaule préceltique qu'il appelle « ligure »* .

Et d'autre part, Camille Jullian toujours, *« tirant partie de textes anciens qui étendent l'Ibérie jusqu'au Languedoc, sans toutefois faire état d'invasions historiques, suppose que les Ibères, à partir de - 500 environ, ont pénétré en Gaule et même atteint le Rhône. L'archéologie infirme aujourd'hui cette vue... »*.

Il est tout à fait vraisemblable qu'à l'époque du premier âge du fer, les Ibères aient débordé au Nord des Pyrénées. Mais, devant la pénurie d'une documentation précise relative aux populations qui vivaient en Aquitaine il y a 5 ou 6 000 ans, nous nous en tiendrons à l'appellation large d'occupants appelés Aquitains.

L'histoire s'éclaire à partir des VI^e et V^e siècles avant notre ère. Une masse considérable de Celtes, établie en Allemagne centrale et du sud-ouest, traverse le Rhin et se fixe en Gaule centrale en imposant ses mœurs et sa langue aux autochtones : Eduens, Carnutes, Bituriges, Arvernes, Senons, Aulerques... Nous appelons ces populations du nom de Gaulois. Cette société est une société orale, qui n'écrit donc pas mais qui se souvient, et qui possède le don de l'éloquence ; or sa langue nous est presque méconnue. Camille Jullian affirme : *« le gaulois était une langue sinon savante, du moins intelligente, souple et variée. »* Mais l'absence de documents écrits est l'énorme handicap qui ne nous permet qu'un obscur éclairage pour une connaissance concrète de ceux que nous

appelons nos ancêtres. Toutefois, l'archéologie apporte de précieux témoignages et permet d'élaborer des certitudes pour l'étude générale de notre Gaule.

La prolifération de ces groupements humains, et sans doute aussi la pression des peuplades de l'Europe centrale, déterminèrent des migrations massives vers le sud-est, le sud, le nord, le sud-ouest européens. C'est ainsi, concernant notre province, que se fixe dans et autour du Bordeaux de l'époque qui s'appellera Burdigala, une peuplade, les Bituriges Vivisques, dont la souche-mère, les Bituriges Cubes, s'est établie dans le Berry autour d'Avaricum (Bourges). La carte ci-contre, extraite de l'ouvrage « Histoire de la Gaule » de Camille Jullian, montre parfaitement l'implantation des Bituriges Vivisques dans et autour de Bordeaux : la ville elle-même, la vallée de la Garonne jusqu'aux environs de Langon, la vallée de la Dordogne Sainte-Foy-la-Grande exclue, l'Entre-deux-Mers, les Landes girondines, bassin d'Arcachon exclu.

Une tribu gauloise s'est-elle installée dans l'espace loupiacais au cours des cinq premiers siècles précédant notre ère et peut-on considérer l'aventure probable ? Dans ce cas, on peut estimer que cette population est composée en majorité de pêcheurs et de chasseurs, le fleuve et la forêt de l'Entre-deux-Mers en sont les plus sûrs garants ; les agriculteurs, pratiquant une agriculture primitive, sont le petit nombre ; et, bien sûr, avec troupe de guerriers.

On lit dans l'ouvrage de l'écrivain régional Henri Redeuilh, « *Vestiges gallo-romains et mérovingiens du canton de Cadillac* », page 8, extrait de la « *Revue historique de Bordeaux, et du département de la Gironde* », n°1, janvier-mars 1958 – n°2 avril-juin 1958, cette citation de Jouannet (*statistiques de la Gironde, t.II, 1ère partie, p.143*) : « *La tradition veut que l'église ait été un temple païen : il est certain du moins que son portail repose sur des cimens qu'on peut croire antiques* ».

Ce temple païen était-il voué au fleuve proche ? Nos ancêtres adoraient en effet les forces naturelles, en particulier celles qui venaient de l'eau sous toutes ses formes : océan, rivières, pluies, sources... Toutes ces eaux, vivantes pour les Gaulois, sont des dieux, des déesses, des fées. Dans le panthéon celtique on trouve :

- Kermunnos, dieu de la nature,
- Borno, divinité des sources et des eaux bouillonnantes,
- Divonna, divinité des sources, des cours d'eau,
- Damona, déesse des sources et des eaux thermales...

Il existe à Rosier, dans la propriété de M. Ducau, à jouxter l'église, une source qui filtre à la base d'un haut talus un encorbellement et qui alimente un petit lavoir construit sans doute au siècle dernier. Sommes-nous en présence d'une fontaine nymphée dédiée à la déesse Sirona protectrice de la lumière, de la lune et de l'eau des fontaines ? Nous aurions alors, l'une complétant l'autre, sur

le lieu consacré où s'élève aujourd'hui le temple roman, une fontaine Sirona et un temple païen dédié à la Garonne, avec une colonie vivisque autour.

Et qui sait même si les sources du Clapa et de Rotge, étant donné leur situation au creux des talus qui les dominent, ne sont pas elles-mêmes des fontaines nymphées dédiées à quelque déesse inconnue ?

Cette société biturige, organisée selon son caractère propre, farouchement particulariste, violemment antihégémoniste, très peu hiérarchisée et centralisée (il n'y a que trois classes : les druides, les guerriers, les hommes libres servis par ce qu'on appelle la clientèle d'origine étrangère et par les esclaves), toujours prête à faire la guerre à ses voisins, va subsister ainsi pendant trois siècles, petite peuplade gauloise au milieu d'autres peuples frères - une centaine- qu'elle ignore superbement.

La ville-phare est Burdigala qui se développe autour d'une industrie antique, celle de l'étain, implantée antérieurement à l'arrivée des nouveaux maîtres et qui fait l'objet d'un commerce important avec Carthage, la Grèce et Rome.

A l'époque, le monde antique évolué est concentré autour de la Méditerranée : la Grèce aux confins de l'Europe et de l'Asie, Carthage sur la corne est de l'Afrique du Nord, Rome dans la botte latine. Ces trois civilisations vont lutter pour l'hégémonie de l'espace méditerranéen, Rome contre Carthage (-264 à -201) jusqu'à l'éradication de l'empire punique, Rome contre la Grèce (-197 à -146) jusqu'à la sujétion de l'univers hellène.

Le particularisme biturige va tenir ces Gaulois éloignés des épisodes sanglants qui secouent l'espace méditerranéen, mais particulièrement lors de l'annexion par Rome de la province gauloise, la Narbonnaise (-125, -118). D'une manière générale, aucun des peuples frères ne sauront découvrir que Rome manœuvre subtilement dans le seul but de détruire la fragile unité gauloise. Il faudra la campagne de César pour qu'un sentiment national, personnifié par Vercingétorix, unisse toutes les tribus.

C'est ainsi que la conquête de la Gaule commence en -53 et se termine à la fin de l'année -49.

Mais auparavant, dans le courant de l'année -56, les légions de Publius Crassus arrivent en Aquitaine et attaquent l'armée gauloise des Sotiates (région d'Agen) ; l'ultime bataille a lieu à Sos, en Lot-et-Garonne ; les Romains remportent la victoire.

Publius Crassus se dirige ensuite vers le pays des Vocates (Pays de Buch) et des Tarusates (autour de Tartas), livre bataille à une armée de 50 000 Aquitains et la met en déroute. César peut ensuite écrire ceci : « *Au bruit de ce*

combat, une grande partie de l'Aquitaine se rendit à Crassus et envoya elle-même des otages ».

Faut-il comprendre, à la lecture de la réflexion de César, que l'Aquitaine reste soumise à Rome et se tient à l'écart du soulèvement général, à l'exemple des Rèmes (dans la région de Reims), des Lingons (sur le plateau de Langres) et des Trévires (vallée inférieure de la Moselle) ?

S'il en est ainsi, les Bituriges Vivisques de Bordeaux poursuivent imperturbablement leur commerce de l'étain sur la Garonne.

La chute de Marseille en - 49 scelle définitivement le destin de la Gaule.

Une nouvelle société va naître, certes encore imprégnée du caractère celte, mais organisée à l'image du peuple romain, soumise aux chocs des événements, fragile parce qu'en pleine transformation. Cependant vigoureuse parce qu'issue de deux courants puissants. Cette nouvelle communauté prendra le nom de gallo-romaine.

Loupiac est en germe dans cette gestation.



Chapitre II

Des Bituriges à l'an mille

On sait déjà que les diverses cartes des sites préhistoriques de Gironde ne révèlent aucun emplacement sur la rive droite de la Garonne sur lesquels des groupements humains auraient pu s'épanouir.

A ce jour, aucun témoin antique attestant une présence de tribus n'a été découvert.

Toutefois, lors des fouilles effectuées à Saint-Romain de 1953 à 1956, des couches témoins et des stratigraphies apparentes furent mises à jour, rattachées à la civilisation du cuivre (-2000 à -1000). Ces résidus prouvent la présence de rassemblements d'individus au cours du temps, tout au moins dans les premiers millénaires de notre ère. Ce point de vue est conforté, Garonne en première preuve, par la présence des fontaines de Rotge et du Clapa ; les sociétés protohistoriques vivaient en effet à proximité des sources, l'eau étant un des éléments nécessaires à la vie et, d'autre part, les vallées ont toujours constitué, dès la plus haute antiquité, des zones de peuplement.

En conséquence, on peut affirmer que le lieu dit Saint-Romain a été habité dès les temps très anciens. L'histoire de Loupiac commence en cet emplacement et la vie, pendant le premier millénaire avant notre ère, va s'organiser autour.



Les Bituriges Vivisques, qui se sont établis à Bordeaux et dans sa région entre les années -400 et -300, ont donc trouvé au bord du Peugue une industrie de l'étain dont le minerai provenait de Cornouailles et de Bretagne.

La cassitérite, traitée grossièrement, donnait un métal qui était exporté par le fleuve à destination de la Grèce, de Carthage et de Rome.

Les nouveaux maîtres accaparèrent cette industrie à leur profit et c'est ainsi que se constitua une aristocratie de l'étain à Burdigala.

Cette classe privilégiée a-t-elle fait construire à l'époque dans les vallées de la Garonne et de la Dordogne, en des points où la douceur de vivre lui avait semblée agréable par rapport aux tracas de la ville, les premières villas de détente et de repos ? Il n'y a là rien d'impossible. Les fleuves, soumis aux marées, étaient les voies naturelles de communication ; le flux pouvait amener ces nantis d'avant notre ère aux refuges du farniente, le reflux pouvait les

ramener aux aires de labour. S'il en fut ainsi, nous n'avons que l'imagination pour inventer ces habitations sans doute encore archaïques, vraisemblablement construites sur les ressauts des coteaux, face au soleil du midi, à l'orée de la forêt de l'Entre-deux-Mers.

Dès l'occupation de la région par les cohortes latines, l'industrie de l'étain connaît un développement considérable ; une nouvelle classe aisée, celle des négociants gallo-romains, remplace peu à peu la classe fortunée gauloise. Burdigala bénéficie d'une expansion formidable et s'étend autour de son noyau primitif d'entre Peugue et Devèze. La ville est alors une des plus importantes de la Gaule chevelue.

Le destin de Loupiac est lié à celui de Bordeaux antique. On pense que l'origine de Loupiac serait Lupus (Loup) ; au cours du temps, l'usage aurait fait évoluer le nom : Lupiciacus, Lupiacus, Lupiac, Lopic... jusqu'au vocable actuel.

Rome procède habilement vis à vis des populations soumises, respecte les traditions, tolère l'existence des cultes celtiques, introduit cependant les siens propres et même ceux des religions orientales : cultes de Cybèle, d'Isis, de Mithra... mais impose son administration. Par la force des choses, la langue gauloise subit l'influence de la langue latine ; selon les régions, se forment ainsi les patois, bases de notre langue française. La culture d'au-delà des Alpes s'introduit dans le pays : la Gaule se romanise.

Déjà, au IV^e siècle, Bordeaux connaît un essor incomparable et rayonne surtout par son université florissante qui forme des professeurs, des juristes, des rhéteurs, des administrateurs. Ses maîtres sont souvent appelés à Rome et même à Constantinople pour prononcer les panégyriques des empereurs. Les villes importantes de l'Aquitaine : Saintes, Angoulême, Poitiers et aussi Toulouse, Narbonne et même Lérida en Espagne accueillent les maîtres burdigaliens de l'éloquence. En retour, le corps des enseignants attire les maîtres de Syracuse, de Bayeux, de Montpellier, d'Auch...

Bordeaux est un pôle de culture en Occident au Bas-Empire et ce pôle influence bénéfiquement toute la province.

Burdigala devient une ville-marché et la bourgeoisie du négoce s'installe durablement en tirant non seulement ses profits de l'industrie métallurgique, mais aussi du commerce des vins italiens importés en amphores qu'elle écoule dans la région, et des échanges entre les produits fabriqués de la métropole et les denrées du haut-pays. Cette sorte d'aristocratie de la fortune sait utiliser sa richesse et fait transformer la ville : vastes places avec fontaines alimentées par des aqueducs, statues en marbre ou en bronze, monuments, temples richement ornés, luxueux bains publics, rues pavées de grandes dalles en pierre et se

coupant à angles droits à partir des axes nord-sud et est-ouest, le decumani et le cardo, bordées de belles maisons d'habitation embellies à l'intérieur d'albâtre, de marbre, de bas-reliefs, de mosaïques, particulièrement dans le triclinium (salle à manger).

C'est de cette époque que datent véritablement les villas gallo-romaines dont les vestiges sont découverts dans la vallée de la Garonne et de la Dordogne. Les plus anciens restes que les fouilles ont mises à jour remontent à l'époque augustéenne.

A Loupiac, ces restes sont concrétisés par quelques spécimens de mosaïques, les murs de façade de la partie haute de la villa urbana (la partie basse n'a pas été fouillée), celle-ci étant construite en étage au bord du petit relief entre les villages du Clapa et de Rotge.

Dans « Bordeaux antique », Robert Etienne évoque de nombreux portiques entourant les pièces d'habitation bien orientées ; les salles de réception sont richement décorées ; les thermes jouxtent la villa ; de nombreuses colonnades, marbre ou pierre, soutiennent les toits. C'est vraisemblablement l'apparence de la résidence gallo-romaine de Saint-Romain.

Pendant les huit siècles qui suivent, l'histoire de Loupiac se confond avec l'histoire de Saint-Romain et les six villas successives emmêlées, enchevêtrées, juxtaposées, dont le destin de chacune d'elles aura été d'être détruite ou incendiée pour renaître au gré des tragédies humaines, vont jalonner le passé local. On retrouve en effet ces renaissances à l'issue des invasions successives des Barbares :

- celle des Alamans et des Francs en 276 ;
- celle des Vandales, des Alains et des Suèves en 407 ;
- celle des Wisigoths en 417 avec occupation de l'Aquitaine jusqu'en 507 ;
- celle des Arabes en 732 ;
- celle des Normands de 844 à 911.

Entre temps, l'empire romain d'occident s'est écroulé en 476 et, concernant la première invasion de 276, si l'on en croit Camille Jullian, soixante villes gallo-romaines furent anéanties : « *thermes, forums, basiliques, sanctuaires et théâtres* ».

L'empereur romain Probus (276 - 282) anéantit ces Barbares.

Il est impossible de dater approximativement les résurrections de Saint-Romain qui démontrent à quel point l'attachement de l'homme au sol natal est profond.

Après ces irruptions des peuplades germaniques à moitié sauvages et féroces, Bordeaux rythme le retour à la vie.

Ainsi après 276, les Burdigaliens mettent plus de vingt ans à se reprendre - le temps d'une nouvelle génération - tant le choc est rude après la paix romaine qui leur a apporté pendant deux siècles et demi tant de sécurité et de bien-être dans leur splendide ville construite à l'image des cités latines. L'Aquitaine dans son ensemble, profondément atteinte et dépeuplée, subit le coup de sommeil de la métropole, et l'on a peine à imaginer l'existence des survivants au milieu des ruines et celle des paysans rescapés dans les campagnes anéanties.

Loupiac est certainement au nombre de celles-ci.

Le rétablissement s'opère plus vite qu'on n'aurait pu le supposer. Probus abroge l'édit qui limite le nombre de vignobles et, sur les coteaux qui bordent les fleuves, les plantations de vignes se développent ; le goût du vin, qu'avait introduit les Romains depuis la Narbonnaise, a trouvé une population réceptive qui, depuis des lustres, plante le *biturica* dans et autour de la métropole. Le tissu social se reconstitue. La prospérité revient. Burdigala a déjà supplanté Saintes comme capitale de l'Aquitaine au IIe siècle, se repeuple à l'intérieur de ses remparts et, si l'on en croit Ausone (309-395), est une cité splendide embellie de superbes monuments qui entraîne dans son essor toute la province.

Depuis le début du Ve siècle, le monde antique a fait place à cette période de l'Histoire que nous appelons le moyen âge. Et si, dans le premier millénaire de notre ère, le continent que nous appelons l'Europe est secoué de migrations guerrières qui apportent la ruine dans les régions envahies, cette période n'est pas aussi inculte et sombre telle qu'on l'a crue pendant longtemps : par exemple, le papyrus fait place au parchemin et, en 659 ou 660, le dernier diplôme sur papyrus est délivré par Clotaire III ; le premier diplôme sur parchemin est signé par Thierry III le 12 septembre 677 ; le premier testament connu l'est au nom de dame Erminethrude ; la fin du millénaire est illuminée par les réformes culturelles et administratives de Charlemagne.

Concernant Bordeaux, on aimerait connaître l'influence de la construction du castrum sur l'évolution de la société paysanne et l'apport de celle-ci dans le renouveau burdigalien, ne serait-ce que dans l'appoint de main-d'œuvre.

L'invasion de Vandales et des Alains de 407 présente une réalité différente. Les Barbares ne peuvent pénétrer dans le Bordeaux carré à l'abri derrière ses solides murailles, mais ravagent les campagnes. Une nouvelle fois, les vallées prospères et peuplées subissent la dévastation, l'incendie, le massacre.

Que reste-t-il du site de Saint-Romain et de la population qui s'était rassemblée autour ?

De cette invasion, voici ce qu'en dit le poète latin Orientus : « *Uno fumat vit Gallea tota rogo* » (La Gaule entière n'a été qu'un bûcher fumant).

Que trouvent les Wisigoths à Loupiac en 418 ? Ils viennent d'Italie qu'ils ont pillée et des monceaux de butin chargent leurs convois. Ils s'établissent sur notre sol pour un siècle, jusqu'en 507, après avoir suivi la vallée de la Garonne.

D'ailleurs cette occupation est confirmée à Loupiac par la découverte, dans le talus du chemin qui conduit du Clapa à Berthoumieu, d'une tombe barbare de la fin du Ve siècle. Cette sépulture avait la forme d'un tronc de prisme triangulaire et le squelette qu'elle renfermait était mutilé aux pieds et sa colonne vertébrale était fracturée.

Les ossements sont conservés sur le site de Saint-Romain.

Au cours du siècle wisigoth dans la France du sud soumise aux secousses des querelles avec Rome, aucune lueur ne vient éclairer la marche de Loupiac vers son avenir, pas plus d'ailleurs que dans la période franque à partir de 507 (défaite des Wisigoths à Vouillé). L'écroulement de l'empire romain d'occident en 476 a-t-il seulement un minime écho au bord de la Garonne ? On peut en douter.

C'est surtout pendant le VIe siècle que le latin des Gaules, langue publique, dégénère rapidement et aboutit à autant de patois locaux imposés par la géographie. C'est ainsi que naît notre patois de l'Entre-deux-Mers, évolutif comme les autres, mais différent des voisins que séparent les fleuves. L'idiome gascon est né, divers, multiple, mais unique pas ses racines.

Il est évident qu'aucun document ne fait écho à Loupiac des luttes sanglantes que se livrent trop loin, en Neustrie (entre Escaut et Loire) et en Austrasie (Champagne, pays de la Meuse et de la Moselle), les héritiers de Clovis et personne ne connaît les visages de ces rois que sont Chilpéric Ier, Thierry II, Clotaire II ... et cette bête féroce : Frédégonde.

Progressivement, le pouvoir passe entre les mains de ceux qui administrent véritablement l'Aquitaine, les ducs, les comtes et les évêques. Dès 586, ce nouveau pouvoir est bien établi. Le vrai chef politique de la ville et du pays est le comte ou juge de Bordeaux. L'évêque est le premier magistrat de la cité.

On peut se demander si les Loupiacais de cette époque eurent perception de ce changement à Bordeaux.

C'est dans ce VIe siècle qu'on voit paraître les premières églises paroissiales. Rien ne nous indique que Loupiac a sa chapelle mérovingienne sur l'emplacement consacré où s'élève actuellement l'église romane.

Clovis a simplement favorisé le développement du christianisme dans notre pays, mais la religion nouvelle s'est établie dans les populations aquitaines depuis au moins deux siècles. Un des premiers évêques au IIe siècle est saint Martial à Limoges. Bordeaux n'est évêché qu'au siècle suivant et le premier évêque burdigalien se nomme Orientalis. Celui-ci participe en 314 au concile d'Arles qui a réuni tous les prélats de l'Occident, dont une douzaine de la Gaule.

Dans ce VIe siècle, la vie religieuse est très active en Aquitaine puisqu'on ne compte pas moins de trente conciles entre 511 et 614.

Survient alors l'invasion arabe du VIIIe siècle. Il ne s'agit plus de Barbares, ramassis de bandes indisciplinées et féroces, mais d'une armée disciplinée, porteuse d'une civilisation brillante et d'une religion puissante marquée de fanatisme, qui venait plus pour soumettre que pour ravager.

Entrés en 711 en Espagne, les Arabes font la conquête de toute la péninsule ibérique et s'emparent du Midi de la France. Ils se heurtent aux troupes du prince aquitain Eudes. Les rencontres qui ont lieu autour de Toulouse et de Bordeaux sont sanglantes. Eudes ne peut empêcher les Arabes d'entrer dans Bordeaux et de piller la ville.

Charles Martel, maire du Palais (le roi fainéant est Thierry IV) réunit les guerriers francs assistés des restes des milices bordelaises, et bat les musulmans à Poitiers en octobre 732.

Mais, une nouvelle fois, le site de Saint-Romain est la proie des flammes et réduit à l'état de ruine. Il ne semble pas que, par la suite, la villa urbana ait été reconstruite. Ce qui est certain, c'est que la population a payé un lourd tribut au cours des carnages qui ensanglantèrent le pays.

Une nouvelle fois, aussi, l'Aquitaine est atteinte dans ses forces vives. Avec le temps et la vaillance des hommes, la province se relève mais « *durant toute la période carolingienne, le nom de Bordeaux est à peu près inconnu des chroniqueurs* ».

Charlemagne a quasiment ignoré le pays, ne l'utilisant que pour y établir des points d'appui : Fronsac au confluent de l'Isle et de la Dordogne, Casseuil au confluent du Dropt et de la Garonne, sur la route d'Espagne, transformant même celui-ci, à l'origine citadelle, en véritable palais royal, avec deux églises, une tour en briques, un chantier de construction navale. Jamais le rôle politique de Bordeaux n'a été plus effacé.

Qu'est Loupiac à cette époque ? Une ombre ? Un souvenir ?

Le 28 janvier 814, Charlemagne meurt à Aix-la-Chapelle. Et déjà, un nouveau péril se dessine.

Le danger vient de l'océan. Les hommes du Nord, les Vikings ou Normands remontent les fleuves sur leurs drakkars, débarquent devant les riches agglomérations et dévastent les pays.

En 844, ils passent devant Bordeaux protégée par ses remparts. Ils repassent, chargés de butin.

Mais que reste-t-il de Loupiac si toutefois il y reste quelque chose ?

En 848, la trahison dit-on a raison de la métropole. On imagine, très imparfaitement sans doute, l'horreur de l'effroyable carnage.

Retour des abominables tueurs en 855 qui transforment le castrum en repaire. De là, ils écument toute l'Aquitaine. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911 leur font libérer la ville.

Jamais désastre n'a été aussi grand !

Partout, ce ne sont qu'espaces et terres incultes ; quelques groupes d'habitation subsistent ça et là.

Pendant plus d'un demi-siècle les hommes n'ont eu pour compagnons que la peur immense et la prière.

La société gallo-romaine est à l'image des villes et des villages, effondrée, comme les structures politiques et administratives, comme l'unité de l'Etat, comme l'Eglise, comme la langue. Selon Funck-Brentano, « *la seule force organisée demeurée intacte est la famille* ».

Sans aucun doute, on peut appliquer à Loupiac ce qu'écrivait au XIe siècle le moine Paul qui vivait dans l'abbaye de Saint-Père, à deux kilomètres au sud-est de Vézelay :

« *Quels changements ! Les rôles conservés dans l'armoire de notre abbaye (les plus anciens remontent au IXe siècle) montrent que les paysans de ce temps vivaient sous des coutumes que ne connaissent plus ceux d'aujourd'hui ; les mots même dont ils se servaient ne sont plus ceux d'aujourd'hui... J'ai trouvé des noms de lieux, de personnes, de choses changés depuis lors à tel point que, non seulement ils sont abolis, mais qu'il n'est plus possible de les identifier ; loin de les avoir conservés, les hommes les ignorent.* »

Ce qui revient à dire que la langue courante elle-même a subi des transformations sévères, que les patois locaux se sont modifiés profondément et, qu'en ce qui concerne les lieux-dits loupiacais, ceux que nous désignons par leur vocable aujourd'hui, ne sont plus ceux d'avant les invasions normandes : Caillive, Roumeau, les Arroques, les Arruillats, Rotge, les Boupeyres, Cante l'Aouset... Ces appellations qui sentent le terroir et la langue gasconne n'ont pas plus d'un millénaire d'existence.

Les hommes ont donc oublié leur passé et la peur sans limite reste dans leur âme et dans leur chair. Il faudra un siècle pour que s'éteigne l'angoisse absolue transmise aux générations par les récits oraux des massacres, des incendies, des dévastations, toute la survivance d'un effroyable passé à laquelle il faut ajouter la terreur irraisonnée aux approches de l'an mille.

Et, calamités atroces de cette époque démente, huit famines dévastatrices en quarante-cinq ans, de 987 à 1032, s'abattent sur notre pays. L'Aquitaine n'y échappe pas.

Dans le premier millénaire de notre ère, l'existence de Loupiac n'est donc apparue qu'en filigrane dans l'ombre de Saint-Romain. Comme le site au bord du fleuve, le territoire et ses habitants ont subi la terrifiante violence des hommes, la communauté locale a connu dans sa chair les massacres les plus monstrueux et l'on se sent impuissant à imaginer comment la vie n'a jamais pu s'éteindre. L'étincelle humaine d'où l'élan est reparti avait sans doute en elle les admirables vertus du courage.



Chapitre III

Saint-Romain Sancti Petri de Lupiaco

Ce n'est que dans le premier siècle du deuxième millénaire que Lupiciacus sort de l'ombre.

Cette ouverture vient de l'immense élan religieux et social que furent les croisades et, surtout pour notre région, le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle.

La peur énorme qui a plié et annihilé les consciences au temps des invasions normandes, n'a pu que déterminer les populations à se tourner vers leur Dieu et à provoquer dans les esprits, déjà assujettis à la religion, une énorme explosion vers la foi, inconditionnelle et exclusive. Le seul recours, le seul espoir, dans le fond peut-être la seule illusion, est Dieu. Lui seul peut apporter l'espoir et le salut, même si les lieux, jadis consacrés au culte et à la prière, les chapelles mérovingiennes et carolingiennes, sont en ruines. C'est donc une croyance absolue, formelle qui fermente dans les âmes.

Ce vaste bain de spiritualité qui submerge la société, allié, tout au moins au début, aux expéditions militaires de la Reconquista de l'Espagne sur les musulmans, est à l'origine des pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Nul ne s'étonnera de trouver à la tête de la première expédition, mi-religieuse mi-guerrière, un père de l'Eglise, Godescalc, évêque de Puy. Pendant plus de sept siècles les pèlerinages à Compostelle vont sillonner la France et nécessiter une puissante organisation capable de canaliser, de protéger, de nourrir, de soigner des millions d'hommes et de femmes.

C'est dans ce contexte que sont édifiés à Loupiac, au XIIe siècle, l'église de la localité dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens et la chapelle dédiée à Saint-Romain sur le site du même nom.

Aucun document ne précise l'histoire de leur construction.

La chapelle Saint-Romain, bâtie à partir du 11 mai 1080 (pose de la première pierre), est donnée par le seigneur de Loupiac, Bernard de Ségur du Cros, à l'abbaye de La Sauve-Majeure. Des religieux bénédictins l'occupent ; leur premier abbé se nomme Pierre de Didonie. Les bâtiments claustraux et les cellules des moines entourent la chapelle. Un édifice religieux carolingien a peut-être été élevé sur le lieu ainsi que les fouilles semblent l'attester.

L'abbé Cirot de la Ville, érudit bordelais au XIXe siècle, écrit dans son ouvrage « *Histoire de l'abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Sauve* », qu'un mur de clôture, de trois cents mètres, entourait Saint-Romain.

Le sanctuaire est de modestes proportions ; il mesure treize mètres de longueur, pas plus de quatre mètres de largeur ; il ne possède ni chœur, ni transept, ni bas-côtés ; il est constitué de pierres gallo-romaines qui proviennent de l'antique villa ruinée par les invasions.

La maison-mère de Saint-Romain est donc l'abbaye de La Sauve-Majeure. L'érudit bordelais, Cirot de la Ville, nous dit encore que la décadence commence dès la fin du règne de François Ier (1515-1547) et qu'en 1608, les voûtes crevassées de la nef menacent ruine. Cette situation est le fait des abbés commendataires plus préoccupés d'empocher les bénéfices que de s'occuper de l'entretien des bâtiments et de la bonne marche de l'établissement. Parmi ces abbés nous relevons les noms suivants : Cardinal Louis Ier de Nogaret, Dominique de la Rochefoucaud, Charles de Castellane, Charles de Broglie. Pendant que les moines mènent une vie misérable, leurs supérieurs mènent la grande vie..

Les religieux quittent l'abbaye où il n'est plus possible de vivre. L'institution reste vide jusqu'en 1660 ; cette année-là, la congrégation de Saint-Maur tente de rendre vie au grand corps esseulé ; en pure perte.

La maison-mère n'existant plus, on peut estimer que la petite communauté de Saint-Romain cesse aussi toute activité dans le courant du XVIe siècle, car déjà, à cette époque, la création du Chemin royal - actuelle D10 - nécessite la destruction des bâtiments claustraux, des cellules monacales et des constructions annexes.

La chapelle demeure seule de l'ensemble du monastère.



On ne peut confirmer l'existence des temples mérovingiens et carolingiens sur l'emplacement des temples païens de Loupiac. Peut-être même, étant donné l'effacement du lieu à qui le seul nom de Saint-Romain donne une apparence d'être, n'y eut-il pas de chapelle à l'époque de Clovis ou à celle de Charlemagne.

Dès le XIIe siècle, l'église de Loupiac se dresse sur son emplacement actuel. La plus ancienne mention de son existence figure dans un texte de février 1165 relatif à la confirmation par le pape Alexandre III des privilèges et possessions de l'abbaye Sainte-Croix à Bordeaux ; il est question d' « *ecclesiam de Sancti Petri de Lupiaco* ». (L'église de Loupiac, de même que celles de Sainte-Croix-du-Mont et d'Aubiaco, dépendait donc de l'abbaye de Sainte-Croix à Bordeaux et devait payer à celle-ci la dîme et verser une part de ses revenus).

On peut donc présumer que la recommandation de construire Saint-Pierre à Loupiac est venue du monastère bordelais, ce qui laisse entrevoir la notoriété sacramentelle du site. L'existence d'un temple carolingien serait alors vraisemblable.

Selon la tradition, il y aurait eu, au Xe ou au XIe siècles, un premier édifice roman à nef charpentée qui aurait été modernisé au XIIe siècle « *par la construction en moyen appareil de la façade occidentale et d'une nouvelle abside dont l'axe, d'ailleurs, est légèrement infléchi vers le nord par rapport à celui de la nef.* » Ces deux parties, porche et abside, que nous admirons aujourd'hui, datent donc du XIIe siècle. Toutes les autres parties résultent de réparations au cours du temps - on n'ose pas dire restaurations.

Malheureusement, aucun plan ne subsiste de l'église primitive. Est-on dans le vrai quand on l'imagine semblable à celle de Gabarnac, humble mais si attachante dans sa simplicité ?

L'image ainsi constituée ne doit pas être loin de ce que fut la réalité avec, éventuellement, quelques variantes minimales. Le cimetière s'étend autour.

Sancti Petri de Lupiaco, du XIIe siècle, est le siège de l'archiprêtré de Benauges qui compte quarante-sept paroisses. A l'époque, le diocèse de Bordeaux réunit dix archiprêtrés répartis en trois groupes :

- **au sud de la Garonne et de la Gironde,**
 - ◆ Lesparre, Moulis, Cernès, Buch, Born ;
- **entre Garonne et Dordogne,**
 - ◆ Benauges, du Bec d'Ambès à Branne au nord,
 - ◆ du Bec d'Ambès à Saint-Macaire au sud ;
- **au nord de la Gironde et de la Dordogne,**
 - ◆ Entre Dordogne, Fronsac, Bourg, Blaye.

L'archiprêtre est responsable de son institution religieuse qu'il doit visiter régulièrement.

Aucun document ne fait état des bâtiments claustraux de l'archiprêtré de Loupiac. Or, à l'époque, étant donné la fonction qu'assurait l'abbé loupiacais, un certain nombre de religieux devait l'aider dans son service ; tout ce monde était obligatoirement logé à proximité de l'église. L'établissement conventuel était un prieuré. Le Robert donne la définition suivante du mot : « *n.m. (Prioret 1190 ; de prieur) ☒ Couvent dirigé par un(e) prieur(e). « Ce prieuré était desservi par sept ou huit religieux » (Château.) ☒ Eglise de ce couvent ; maison de prieur. ☒ Rare : Dignité de prieur(e). »*

Signalons ceci : les champs et les vignes qui s'étendent derrière l'église portent le nom de « Prieuré ».

Voici une des raisons plausibles à cette appellation : les édifices conventuels qui s'élevaient à cet emplacement ont été incendiés en même temps que le sanctuaire Saint-Pierre le 2 juin 1652 au cours des désordres de la Fronde.

Telle quelle, l'église de Loupiac, malgré les modifications qu'elle a subies est un monument d'une valeur inestimable.

La façade, où se distingue le style roman saintongeais, en dépit des restaurations, est à peu près semblable à ce qu'elle était à l'origine. Elle se compose d'un avant-corps monumental que bordent, en retrait, deux arcs très étirés qui équilibrent l'ensemble.

Le portail, sans tympan, incontestablement roman, est composé de quatre arcatures en retrait et de trois riches arcades reposant sur colonnes.

Au-dessus, trois arcades, originellement aveugles, reposent sur colonnes ; les deux colonnes centrales sont géminées ; un musicien est incrusté sur celle de gauche.

Une frise sculptée domine cette arcature ; elle est composée de trois motifs à gauche, Adam, Eve et le serpent sous l'arbre du péché - c'est la représentation de la faute - puis les apôtres autour du Christ avec Marie implorant son fils en faveur des pêcheurs - c'est peut-être la vision du jugement dernier - enfin, à droite, l'agneau rédempteur entre deux anges, auréolé du nimbe crucifère et chargé de la croix.

Cette façade est dominée par deux frontons superposés à billettes, le supérieur coiffe toute la largeur, le suivant couronne l'avant-corps ; ce dernier est percé d'une baie en plein cintre dont l'arc repose sur colonnes. Les deux pignons sont supportés par un rang de modillons sculptés.

C'est un des beaux ensembles du même type de la Gironde.

L'abside pentagonale révèle la facture saintongaise. Chaque pan (5) est bordé, aux angles que celui-ci fait avec son voisin, d'un faisceau de trois colonnes engagées et divisées, la centrale bordée de colonnettes, toutes les trois couronnées de chapiteaux très travaillés.

Des cordons divisent cette abside en trois niveaux. Le niveau inférieur est nu. Le niveau intermédiaire porte cinq baies, ouvertes (trois) et aveugles (deux) en alternance. Le niveau supérieur est orné de cinq baies aveugles.

Les arcs des baies (ou arcades) des deux étages supérieurs reposent, soit sur des colonnes à chapiteaux, soit sur des pieds droits.

La corniche est ornée de riches modillons ouvragés séparés par des métopes décorés de roues à six rayons.

Selon les experts, les sculptures sont d'une exécution quelconque. Il est vrai que les travaux de restauration au XIXe siècle, sous la direction de

l'architecte Abadie, n'ont pas été réalisés avec la rigueur nécessaire dans la réfection de sculptures. On y devine l'artiste pressé.

Dès le XIIe siècle, l'abbaye de La Sauve-Majeure constitue une halte importante sur un des chemins (la voie Turonensis) des pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Au décès de son fondateur, l'abbé Gérard, le 5 avril 1095, la communauté compte trois cents religieux qui reçoivent les Jacquets, les hébergent, les soignent, les réconfortent.

Au départ de La Sauve, deux routes s'offrent aux pèlerins :

- la route de Langoiran, Portets, Belin où ils rejoignent la voie Turonensis ;
- la route de Saint-Macaire en passant par Targon, le château de Benauges, Cadillac, Loupiac, Gabarnac, Sainte-Croix-du-Mont, Verdels, avec peut-être un détour à Aubiac, Saint-Maixant.

Sur cette deuxième route ainsi jalonnée, ou à proximité de celle-ci, les Jacquets trouvent ce qu'ils considèrent absolument indispensable : des églises, des chapelles pour y faire leurs dévotions, prier et fortifier leur foi. Or, Targon possède son église ; Arbis dispose d'une chapelle ; le château de Benauges dispose d'un oratoire ; Cadillac, Saint-Jean à l'époque, offre son modeste sanctuaire ; Gabarnac propose sa chapelle ainsi que Sainte-Croix-du-Mont, Verdels et Saint-Maixant.

Sur l'itinéraire La Sauve-Saint-Macaire, peut-on considérer comme probable une étape à Saint-Pierre de Loupiac, siège de l'archiprêtré de Benauges ?

Le texte qui suit ne repose que sur le raisonnement. Il y a donc lieu de le considérer avec réserves.

Les sceptiques diront : mais aucune sculpture de coquille, emblème des pèlerins de Compostelle, ne figure sur les pierres de l'église ; également, aucune représentation picturale de saint Jacques et pas davantage de statue reproduisant celui-ci.

Remarquons qu'à La Sauve, aucune coquille, aucun saint Jacques ne sont représentés sur les murs de l'abbaye et qu'aucune statue du bienheureux ne se dresse dans le sanctuaire.

En ce lieu, il n'y a que l'église de la paroisse fondée en 1083 qui expose une statue de saint Jacques grandeur nature dans une niche extérieure sur le chevet, avec la coquille sur la panetière. A l'intérieur, dans la décoration peinte sur les murs et les piliers, un saint Jacques offre un bourdon à un pèlerin.

Alors, pourquoi une telle absence à La Sauve et à Loupiac ? Une seule réponse : parce que les deux monuments ont subi les dégradations des hommes et du temps.

Toutefois, le catalogue « *Bordeaux, 2000 ans d'histoire* » relatif à l'exposition de 1971 au Musée d'Aquitaine, mentionne page 243 un panneau d'albâtre provenant de l'église de Loupiac. C'est une composition de onze apôtres au mont des Oliviers parmi lesquels on distingue, au premier plan, quatre d'entre eux qui suivent l'ascension du Christ : saint Pierre tenant la clé, saint Jacques avec son bâton de pèlerin, saint Barthélemy, saint Jude ou saint Simon.

Ainsi, la présence de saint Jacques est attestée dans l'église de Loupiac. Il est donc permis d'envisager que d'autres représentations du saint étaient au nombre des objets pieux qui composaient le mobilier de l'édifice consacré.

L'abbaye de La Sauve est saccagée par les Basques en 1179 ; les travaux d'entretien ne sont pas toujours faits en temps utile avec, comme corollaire, le délabrement ; en 1356, l'établissement est transformé en prison pour y enfermer Jean le Bon, prisonnier du roi d'Angleterre ; des travaux de fortification sont faits en 1369 ; sous François Ier commence véritablement la décadence à cause de l'incurie des commendataires, cardinaux et archevêques de Bordeaux) avec, comme conséquence, la dislocation des murs : les moines doivent se retirer ; la reprise de rénovation tentée en 1660 par la congrégation des moines de Saint-Maur est un échec ; un tremblement de terre en 1759 disloque un peu plus les bâtiments ; en 1793 les quelques moines restant sont chassés et l'abbaye est convertie en prison ; les voûtes de l'abbatiale s'effondrent en 1809 et l'amas de pierres sert de carrière. La ruine est totale. Ce qui reste aujourd'hui est sauvé, d'abord par le département, puis par l'Etat .

A Loupiac, on sait déjà que le premier édifice roman édifié sur le site au XIe siècle est fortement modifié au XIIe siècle. Le clocher-mur installé sur l'arc doubleau à l'entrée du chœur est transformé en clocher roman classique carré reposant sur les arcs doubleaux du chœur. En 1590, les Huguenots ravagent la Benauge et, selon la tradition, l'église est brûlée. Cette tradition est tout à fait incertaine. Les désordres de la Fronde atteignent le Sud-Ouest. Le 2 juin 1652 Sancti Petri est incendiée. La rénovation a lieu dans le courant du XVIIIe siècle, le clocher est surélevé et reçoit des créneaux. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le monument semble abandonné et se dégrade. C'est ainsi que le poids considérable du clocher compromet gravement le chœur. Les pouvoirs publics prennent conscience de cette situation et des travaux de rénovation détaillés au chapitre IX (L'église de Loupiac au XIXe siècle) sont entrepris. Trois architectes se succèdent au cours de cette rénovation ; le troisième, Abadie dénature fortement l'édifice (voir chapitre IX).



Ainsi donc, on vient de voir les défigurations de deux monuments romans au cours desquelles les possibilités de disparition des signes relatifs à Saint-Jaques ont atteint un maximum.

Cette absence d'indices ne milite pas en défaveur du passage des pèlerins. Si Loupiac peut donner lieu à hésitation, La Sauve reste indiscutablement un lieu de passage des Jacquets.

Continuons alors notre argumentation en faveur d'une escale à Loupiac.

L'itinéraire de La Sauve à Saint-Macaire se développe autour de 35 kilomètres. Vraisemblablement cette distance imposait deux étapes :

- de La Sauve à Loupiac, siège de l'archiprêtré de Benauges, 22 à 23 kilomètres. A Loupiac, les marcheurs de la foi étaient d'abord accueillis à Saint-Romain et trouvaient ensuite asile pour la nuit dans les locaux du prieuré ;
- de Loupiac à Saint-Macaire avec, pour aborder l'église de Gabarnac, la dure côte de Margès : une quinzaine de kilomètres.

A Saint-Macaire, embarquement au port du Thuron, débarquement au port de Langon et marche sur Bazas.

Mais pourquoi Saint-Macaire ? A l'époque, la ville est un des relais des pèlerinages à Compostelle. A côté de l'église Saint-Sauveur s'élève le prieuré accolé au cloître, les bâtiments claustraux (que le temps a éradiqués) abritent toute une organisation religieuse au service des voyageurs de saint Jacques.

A Bazas, ces derniers rejoignaient leurs confrères en provenance de La Réole sur la voie Lemovisensis.

Le lecteur peut-il accorder quelque crédit au parcours La Sauve-Saint-Macaire avec arrêt à Loupiac ?



Chapitre IV

Loupiac dans la Guerre de Cent ans

L'histoire suit imperturbablement son cours. En Entre-deux-Mers dans la deuxième moitié du XI^e siècle, selon Charles Higounet, il y a neuf seigneuries : Curson, Daignac, Escoussans, Génissac, Gensac, La Tresne, Lignan, Rions et Mézac. Loupiac devait dépendre de la seigneurie de Rions.

Dans le XII^e siècle, si riche en éclosions architecturales, une grande figure domine de façon incontestable, politiquement et artistiquement. Descendante de la famille des Guillaume, ducs d'Aquitaine, il s'agit d'Aliénor, duchesse et deux fois reine.

Née en 1122 à Belin, elle succède en 1137 à son père Guillaume X, mort en Espagne sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle (le chemin français). Cette même année, au début de l'été, elle épouse Louis VII, roi de France.

Nature ardente et sensuelle, Aliénor ne trouve pas chez son mari le complet assouvissement de ses besoins sexuels. Le pâle monarque, proie d'un mysticisme intense qui l'éloigne de la reine, est incapable de combler celle-ci. Les incartades d'Aliénor au cours de la deuxième croisade de 1147 sont à l'origine du divorce en mars 1152. A cette date elle a trente ans, sa vitalité déborde, son tempérament ne souffre pas l'abstinence, les instincts de la chair l'enflamment. A peine deux mois plus tard après la rupture est célébré le remariage de celle-ci redevenue duchesse d'Aquitaine, avec le bel Henri Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine. Henri est âgé de vingt ans. C'est un étalon qu'a épousé Aliénor ; elle en aura d'ailleurs huit enfants.

En 1154, Henri Plantagenet hérite du royaume d'Angleterre à la mort du roi Etienne, descendant de Guillaume le Conquérant.

Dans cette péripétie de l'Histoire se trouve le germe initial de la guerre de Cent ans. Les affrontements touchent souvent l'Aquitaine et, comme tous les groupements humains de la vallée de la Garonne, Loupiac souffre à chacune des opérations militaires.



Les ducs Guillaume ont gouverné l'Aquitaine pendant plus de trois cents ans. Chacun d'eux a administré la province en organisant sa sécurité et, partant, sa défense. C'est ainsi, en toute hypothèse, sous le règne de Guillaume VIII ou celui de Guillaume IX, qu'est édifiée en plein Entre-deux-Mers, sur le tertre d'Arbis, la forteresse de Benauges. Avec les châteaux-forts et enceintes fortifiées des vallées de la Garonne et de la Dordogne, l'ouvrage imposant ainsi érigé s'intègre dans le système défensif qui protège Bordeaux.

Elever l'énorme architecture que représente la place forte d'Arbis demande un nombre important d'ouvriers : terrassiers, bûcherons, carriers, maçons, charpentiers, tailleurs de pierre, charretiers, hommes de peine... De toute évidence la main-d'œuvre est locale et Loupiac, comme chaque commune de l'époque – la paroisse – trouve dans le chantier de nombreux emplois. La forêt de l'Entre-deux-Mers fournit le bois, les carrières de la région livrent la pierre ; les charrois sillonnent les chemins et les pistes. Pendant des années (dix ? vingt ?) dans la fin du XI^e siècle ou dans le début du XII^e, les populations des alentours du chantier vivent dans son ombre et de lui.

Beaucoup de familles loupiacaises dépendent de l'immense ouvrage.

Sans doute, aussi, à cette époque, sont construits au bord de l'Euille, aux lieux-dits Saint-Jean d'une part, et Le Verger d'autre part, deux bastilles qui assurent la protection du château de Benauges accessible depuis la Garonne par la vallée de l'Euille. Ces bastilles sont dénommées « Le Château » et « Le Verger ».

Depuis 1154, le roi d'Angleterre Henri II Plantagenet, duc de Normandie, duc d'Aquitaine, par son mariage avec Aliénor, est vassal du roi de France, et Loupiac est anglaise.

Cette vassalité d'un roi par rapport à un autre roi est la source d'incessants conflits, d'abord entre Henri II d'Angleterre et Louis VII de France jusqu'au décès de celui-ci en 1180, ensuite entre Henri II d'Angleterre et Philippe II Auguste jusqu'à la mort de celui-là en 1189. Mais les batailles n'auront jamais lieu en Aquitaine, du moins de 1154 à 1189.

Remarquons, particulièrement en Aquitaine, au XII^e siècle, l'apparition des petits artisans : forgerons, fabricants de tuiles, tisserands, cordonniers, charpentiers en barriques ; nul doute que Loupiac a ses tonneliers.

Les annales sont inexistantes concernant la commune durant la première moitié du XII^e siècle. Les habitants devaient hommage au roi. Le sénéchal d'Aquitaine, Henri de Trubéville, abusant de l'autorité qu'il tenait du souverain anglais, vend à Guillemette, en 1238, vicomtesse de Benauges, les paroisses de

Cadillac, Loupiac et Sainte-Croix-du-Mont. Ces paroisses sont alors vassales de Benauge.

Voici le texte en langue de l'époque :

« ...Item, en ques an, lo seynhor Henric vendut à la vercomptesse de Benaugias los parropias de Cadillac, de Lopiach et de Sento-Cruz-del-Mont, il homes des seynhor Rey, francx et libérans de totas servitat »

Le cartulaire de l'abbaye de La Sauve mentionne en 1155 l'existence d'un Bernard de Ségur, seigneur du Cros à Loupiac, pour une donation faite à l'abbaye, Pierre étant le 8e abbé. Quelle est l'ascendance de ce Bernard de Ségur ? Depuis quand la famille possède-t-elle le site ? On peut toujours imaginer, voire tenir pour certain qu'en 1155 les Ségur disposent, au sommet du coteau, au moins d'un système de défense, au mieux d'une maison fortifiée. Cette présomption est parfaitement valable si l'on considère que les premières constructions en pierre furent édifiées dès le début du XIe siècle. Le lieu, au faite des falaises qui dominent la Garonne de près de cent mètres, est en effet un point d'observation idéal : la vallée se développe à droite et à gauche permettant ainsi une surveillance parfaite, à l'époque, de ce couloir naturel par où l'ennemi arrivait inévitablement.

La position exemplaire du Cros n'a pas échappé à nos ancêtres. Les vestiges de deux mottes (lieu surélevé en terre, fait de mains d'homme ou naturel, défendu par un système fortifié ; selon Funck-Brentano, les mottes se multiplièrent en France dans la deuxième moitié du Xe siècle) ont été découverts par Léo Drouyn à deux cents mètres à peine à l'est des ruines actuelles ; leur hauteur originelle peut être estimée à sept ou huit mètres et quiconque peut estimer que ces mottes constituaient des postes de guet exceptionnels ; elles sont placées au bord de l'escarpement et l'érudit bordelais les a imaginées ainsi : sur ces levées de terre étaient dressées des tours de bois de plusieurs mètres de hauteur ; leur protection était assurée par des fossés d'une bonne largeur et, du côté de la vallée, par un vallum à pente rapide. Actuellement, ce sont deux monticules sur lesquels ont poussé de petits chênes noirs. On repère difficilement les vagues plis de terrain qui furent les fossés ; leurs noms se retrouvent dans des actes du XIVe siècle : Puch du Castet, Puch de Caumont. Léo Drouyn estimait, peut-être à tort, leur ancienneté aux Gaulois ; leur appellation au XIVe siècle semble aller dans le sens de leur utilisation pendant la guerre de Cent ans.

Au Cros, dans la 2ème partie du XIIe siècle, il y a donc deux mottes, postes de guet, et un ouvrage fortifié dont il est impossible de définir l'apparence.

∩ ∩ ∩

Le château de Ricaud est construit aux confins nord-est de la commune, au sommet de la pente, face à l'ouest, du vallon au fond duquel coule le ruisseau de Miqueu.

Le lieu-dit « Ricaud » est d'une haute ancienneté, au moins du moyen âge. Il devait s'agir à l'origine, XIII^e ou XIV^e siècles ? d'une maison forte dont le seigneur, comme celui du Cros, était vassal du vicomte de Benauge. Cet édifice fortifié gardait apparemment le vallon de Miqueu dont le ruisseau se jetait dans l'Euille, voie naturelle d'accès à Benauge.

On peut penser que Ricaud, même si la place forte est d'importance modeste, s'intègre dans le système défensif à l'est de Bordeaux : Langoiran, Rions, Podensac, Cadillac, le Cros, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Macaire, La Réole, le Grand Housteau, Benauge, Sauveterre-de-Guyenne, Rauzan, Castillon, Saint-Emilion, Curton, Libourne, Vayres, Créon...

A cette époque, il y a donc à Loupiac deux maisons fortes auxquelles il faut ajouter une troisième : « la Maison des Anglais » à Roumeau dont il est fort possible que la construction ne remonte que dans le courant du XIII^e siècle.



La lutte entre la France et l'Angleterre commence donc en 1154 et dure jusqu'en 1453 (Castillon), d'abord pour la possession de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, ensuite pour le trône de France à partir de 1337, jusqu'à la bataille sur les rives de la Dordogne ; cette dernière période est appelée « Guerre de Cent ans ». Y seront impliqués : les rois d'Angleterre Henri II, Richard Cœur de Lion, Jean Sans Terre, Edouard 1^{er}, Edouard III, Henri VI ; les rois de France Louis VII, Philippe II Auguste, Saint Louis, Philippe IV le Bel, Jean le Bon, Charles V, Charles VI, Charles VII.

Sous le règne de Henri III d'Angleterre (1216-1272) l'Aquitaine, possession anglaise, est dirigée par un gouverneur anglais, Simon de Montfort, comte de Leicester. Ce notable exerce une lourde tyrannie. La révolte est entraînée par la noblesse en 1248. Le chef du soulèvement est Bernard de Gavarret de Bouville, vicomte de Benauge. L'agitation atteint une telle intensité, qu'en 1253 Henri III est obligé d'intervenir en personne. Il s'empare des villes en rébellion : Rions, Podensac, Saint-Macaire, la Réole ; il neutralise ensuite les deux bastilles : « Le Château » et « Le Verger » et met le siège devant la forteresse de Benauge dès les premiers jours d'octobre. Bernard de Gavarret de Bouville se rend le 10 novembre. Le roi d'Angleterre exproprie celui-ci et donne Benauge à Jean de Grailly, sénéchal d'Aquitaine.

D'après les annales, Henri III et Simon de Montfort séjournent au château du Cros pendant les opérations militaires d'Arbis. Le seigneur du Cros est Bernard de Ségur, damoiseau.

Un vieux texte en patois donne une image imprécise du Cros à cette époque :

« *Totas aqueres boscs, segnas et dezerts ab totas lur appartenensas integrament qui sont à l'entorn de la mota deu Cros de feros la fossat de la deita mota...* »

Traduction : « Tous ces bois, haies et lieux inhabités ainsi que toutes leurs dépendances qui sont à l'entour de la motte du Cros près du fossé (ou jusqu'au fossé) de la dite motte... »

Ce texte confirme la réalité d'un ouvrage de défense élevé sur l'esplanade du Cros, d'une importance assez considérable puisqu'un roi et un comte, avec leur suite, aient pu y loger pendant cinq semaines. Sans doute, Henri III d'Angleterre avait-il jugé qu'il n'y avait pas dans la région de meilleur refuge que cette maison forte au bord de la falaise dominant la Garonne de plus de quatre-vingt-dix mètres, face à l'infini des Landes.

Il est fort probable qu'à cette époque, le roi d'Angleterre annule la vassalité de Cadillac, Loupiac et Sainte-Croix-du-Mont en la remplaçant sous son autorité.

∩ ∩ ∩

Un événement d'une portée considérable a lieu en 1271.

Cette année-là, le roi d'Angleterre, Edouard Ier, charge le sénéchal d'Aquitaine, Pierre II de Grailly, fils de Jean, de réorganiser la défense de la province en faisant réparer les forteresses mutilées, d'en faire construire de nouvelles, enfin de faire édifier des bastides ; dans la liste de celles-ci sont mentionnées en particulier : Cadillac, Libourne, Sauveterre-de-Guyenne, Créon...

L'acte de naissance concernant Cadillac est signé le mardi après la Pentecôte en 1280 à Lalinde (Dordogne). Désormais, on peut dire que l'histoire de Loupiac est étroitement liée à celle de Cadillac.

A cette époque, la future bastide est une modeste bourgade dont les maisons se groupent autour du « *Château* » qui avait été édifié au sommet d'un relief au bord de l'Euille, et d'une petite église consacrée à Saint-Jean dont la bourgade avait pris le nom.

Cette entreprise mobilise un grand nombre de travailleurs de toutes les professions, à commencer par les arpenteurs-géomètres pour tracer les limites de la ville et celles des rues.

Peut-on se représenter de nos jours ce qu'est, à la fin du XIII^e siècle, l'ouvrage énorme que constitue la construction d'une petite ville fortifiée ? Les outils sont primitifs, les moyens de transport sont précaires, les hommes n'ont que leurs mains et leur bonne volonté.

Il faut creuser plus d'un kilomètre de fossés au pic, à la pioche, à la pelle (le bras de la Garonne au sud-ouest, le lit de l'Euille au nord font office de douves), des kilomètres de fondations pour les maisons, il faut évacuer des mètres cubes de terre et de rochers, amener à pied d'œuvre des tonnes de pierres, de sable, de chaux, de tuiles, des monceaux d'échafaudages et de charpentes...

La population de la région est employée à cette œuvre monumentale : construire une ville.

Les localités autour du grand chantier trouvent pour leurs habitants des emplois pour vingt ou trente ans.

Au Cros, le seigneur est Arnaud Bernard de Ségur, cleric et damoiseau. Le 15 janvier 1274, un accord est passé entre celui-ci et son frère cadet, Bernard de Ségur, par lequel le premier s'engage à verser annuellement au second et pendant dix ans, la somme de dix livres « *obs d'aprener et d'estudiar en escolas* » (pour faire ses études) ; de plus, Arnaud assure à Bernard six livres de rente perpétuelle à valoir sur les biens de leur père.

Arnaud Bernard de Ségur épouse, le 20 novembre 1279, Conther de Caumont, fille de Bertrand de Caumont, seigneur de Sainte-Croix-du-Mont.

Arnaud meurt au début de 1303. Son frère Bernard, chevalier, lui succède mais décède trois ans plus tard.

A ce moment, Bernard de Ségur, damoiseau, fils du précédent, devient seigneur du Cros.

Dans les mémoires du Cros figurent des achats effectués par Bernard de Ségur, le cadet d'Arnaud Bernard de Ségur. En voici quelques-uns :

- 14.3.1285 : une pièce de terre à la Conquale achetée à Arnaud Aiquem ;
- 13.1.1286 : une pièce de terre à la Conquale achetée à W. et P. Canat ;
- 2.4.1291 : une pièce de terre située à la Conquale achetée à Vidal et Arnaud de Massac ;
- 11.3.1292 : une pièce de terre à ? achetée à W. de Gironde ;
- 11.2.1296 : 20 règes situées à la Conquale achetées à Arnaud d'Ar ;
- 29.3.1296 : Vente à Bernard de Ségur à Loupiac, cleric, par Ramon Assemat de Loupiac, du quart du fruit et deux deniers d'esporle ;
- 31.3.1298 : Echange de ? entre Bernard de Ségur, chevalier, et Vidal de Soler, cleric de Loupiac ;

- 3.5.1298 : Vente de ? par W. d'Arincan, écuyer à Loupiac, à Bernard de Ségur ;
- 2.11.1298 : Vente par Bidala de Gironda, femme de Ramon Austen à Bernard de Ségur d'une pièce de vigne appelée Sotz lo Casterar del Cros (sous le château du Cros ?) ;
- 22.8.1301 : Bail à fief d'une pièce de terre à Gironde donné à Arnaud et W. de Castalhon par Bernard de Ségur, chevalier, Bertrand de Caumont, écuyer à Sainte-Croix et Couthors de Caumont, femme d'Arnaud Bernard du Cros. ;
- 31.4.1302 : Déguerpissement d'une pièce de terre en faveur de Bernard de Ségur seigneur de Loupiac.

Certains vocables loupiaçais du XIV^e siècle ont disparu ; par contre d'autres ont subsisté avec, parfois, une orthographe différente.

Quinze ans après le début de la fondation de Cadillac, Philippe le Bel rompt la trêve instituée en 1259 entre Saint-Louis et Henri IV d'Angleterre. Le connétable Raoul de Nesles vient mettre le siège devant la bastide. Les Cadillacais, soutenus par les populations voisines, résistent vaillamment. Le siège avorte. Mais la région est mise à sac par les soldats français et l'on imagine la campagne loupiaçaise en particulier. La soldatesque, qu'elle soit anglaise, qu'elle soit française, se conduit de la même manière en ce temps là : le ravage du pays envahi. On peut imaginer le sort qui est fait au Cros et à Ricaud. A Ricaud, justement, le successeur de Bernard de Lamensan est son gendre, l'écuyer de Sainte-Marie qui avait épousé Marianne de Lamensan. Il remplit les fonctions de capitaine du château et de la ville de Cadillac. A noter que le premier seigneur connu de Ricaud est révélé par les archives de la Gironde en 1451 ; c'est donc Bernard de Lamensan, écuyer, anobli par Gaston de Foix, vicomte de Benauges.

La région est occupée par les troupes de Philippe le Bel dès 1294. Mais en 1303, les Français doivent se retirer sous la pression des milices bordelaises conduites par le maire Arnaud Caillau.

Un traité est signé en 1303 entre la France et l'Angleterre dans l'église de Saint-Emilion : l'Aquitaine est restituée à l'Angleterre.

Il est tout à fait probable que le château du Cros, au cours des opérations militaires entre 1295 et 1303 connaît des sièges de part et d'autre des belligérants et qu'il est dans un état déplorable. Le Cros domine-t-il une île sur la Garonne ? On peut le croire puisque, le 13 juillet 1304, Arnaud Massac, bourgeois de Bordeaux, reconnaît à Bernard de Ségur la possession d'un jardin dans l'île de Loupiac. Cette île se trouvait à l'emplacement du verger de la famille Boyer ; les traces du bras de Garonne sont visibles.

L'apparence extérieure de Cadillac est alors la suivante : un anneau de fossés tout autour de la ville que bordent un réseau fait de gros pieux implantés côte à côte.

Les Cadillacais se rendent bien compte de la précarité d'une telle défense et font pression sur le seigneur pour obtenir la construction de remparts en pierre.

Il faut douze ans pour obtenir de Pierre de Grailly, vicomte de Benauges et de Cadillac, la signature d'un accord le 22 septembre 1315 à Lalande.

Voici donc le chantier relancé et des emplois pour les populations.

Malheureusement, les récoltes s'avèrent déficitaires dès 1314. La campagne souffre une fois encore. En 1316, nouvelle pénurie. La famine sévit. Réflexe des paysans : l'exode vers la ville se confirme, d'autant plus que le chantier a besoin de bras.

Au bout d'une dizaine d'années Cadillac possède des remparts, trois portes dont l'une est dominée par le beffroi, la quatrième ne sera achevée qu'au XV^e siècle.

Philippe le Bel meurt en 1314. Ce roi de fer a gouverné la France de façon implacable. Ses héritiers, ses fils, se succèdent, maudits par le grand maître des Templiers sur le bûcher de l'île de la Cité : Louis X le Hutin (1314-1316) ; Philippe V le Long (1316-1322) ; Charles IV le Bel (1322-1328). La trêve signée en 1303 se prolonge jusqu'en 1324. Charles IV le Bel rompt la trêve et confisque l'Aquitaine.

Entre temps, sous Philippe le Long, Pierre de Grailly prétend que le Cros et Loupiac dépendent entièrement de lui. (Il s'agit probablement d'une résurgence de la rente faite par Henri de Trubleville à Guillemette, vicomtesse de Benauges). Bernard de Ségur porte plainte auprès d'Edouard III ; celui-ci, le 15 juillet 1321, ordonne au sénéchal de Guyenne « *de mettre les seigneurs de Loupiac à l'abri des poursuites du vicomte de Benauges parce qu'il les prenait sous la sauvegarde et, en conséquence, de faire placer dans leurs terres les signaux usités en pareille occasion* ».

Léo Drouyn assure qu'en 1322, Bernard de Ségur fait reconstruire la maison forte du Cros ; le plan, celui d'une petite forteresse, est le plan d'aujourd'hui.

La confiscation de l'Aquitaine dure jusqu'en 1327 ; Charles IV le Bel restitue alors la province à Edouard III moyennant le versement d'une indemnité de guerre de cinquante mille livres et un droit de relief de six cent mille livres.

A Loupiac, la reconstruction du château du Cros touche à sa fin. Le vicomte de Benauges, malgré l'ordre du roi d'Angleterre, continue ses violences envers le seigneur du Cros. Une nouvelle lettre datée du 18 août 1329 conforte

Bernard de Ségur dans ses possessions. Ce dernier meurt en 1331 ; son fils Bernard, le troisième du nom, lui succède.

Pendant dix ans, jusqu'au 24 mai 1337, le désaccord entre la France et l'Angleterre connaît une période de calme.

A cette date, Philippe VI de Valois, qui a succédé à Charles IV le Bel, la branche capétienne étant éteinte, confisque une nouvelle fois l'Aquitaine.

Or, Philippe VI a été proclamé roi de France en application de la loi salique qui date des Francs Saliens, au détriment d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, et du fils de celle-ci, Edouard III, roi d'Angleterre.

La réaction d'Edouard III a lieu le 7 octobre : il dénonce l'hommage qu'il doit au roi de France pour l'Aquitaine et revendique la couronne de France au titre de petit-fils de Philippe le Bel.

C'est le début de la guerre de Cent ans.

Dès novembre, le connétable de France Raoul de Brienne ravage le pays et Philippe VI intervient en personne.

C'est encore une période sombre, particulièrement pour la riche vallée de la Garonne.

Les troupes françaises sont aux portes de Bordeaux en 1340. Un corps militaire commandé par le comte de Derby est envoyé en Guyenne en 1345 par Edouard III. Langon, Libourne, Monségur et La Réole tombent dans les mains anglaises. La victoire d'Aubeterre (23.10.1346) achève la reprise de la province par l'Angleterre.

Le conflit se déplace au nord ; l'Aquitaine connaît alors une période de calme relatif.

Les Français sont défaits à l'Ecluse en 1340, puis à Crécy où vingt six mille Anglais écrasent cent mille Français le 26 août 1346. Calais est prise après onze mois de siège ; rappelons le fameux épisode des bourgeois de Calais.

Le pays est sauvé par la peste noire qui sévit en Angleterre de 1347 à 1349 ; de quatre millions de personnes, la population anglaise s'élève alors à deux millions. Edouard III est obligé d'interrompre la guerre alors que les succès lui permettaient les plus hautes espérances.

La peste atteint la France en 1348. D'une manière générale, ses ravages sont énormes. Des villages disparaissent complètement. D'après Froissart, un tiers de la population succombe. La médiocre médecine est désarmée. On subit sans pouvoir réagir, jusqu'à ce que l'épidémie s'arrête d'elle-même.

Alors que les annales ne rapportent que l'existence des citadins, comment imaginer celle des paysans hantés par les croyances les plus déraisonnables (sorciers, fantômes, démons, anges sataniques, etc.) et déjà emprisonnés dans des superstitions entretenues par des notions religieuses distordues, voire totalement étrangères aux dogmes.

Le passé nous apprend qu'à la suite des catastrophes les plus cruelles, la vie a toujours refléuri et que ce sont sur des ruines que se bâtissent les plus belles réussites. Mais les souffrances des hommes sont chaque fois immenses et les mots de notre langue sont impuissants à traduire la violence de leur intensité et leur profondeur.

Philippe VI, le vaincu de Crécy, décède en 1360. Jean le Bon, son fils, le remplace, mais n'est pas plus heureux que son père. Le 19 juin 1356, l'armée du Prince Noir, gouverneur de Bordeaux, écrase l'armée française à Poitiers. Jean le Bon est prisonnier des Anglais.

La paix est signée à Brétigny en 1360 ; l'Angleterre conserve un vaste domaine : Calais, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, la Gascogne, l'Aquitaine, l'Angoumois, les comtés de Ponthieux, de Guine, et renonce à la couronne de France.

¶ ¶ ¶

Dans notre région, le centre de l'activité se concentre à Cadillac où les remparts sont édifiés, où deux portes sur quatre sont terminées, la troisième le sera en 1370, la quatrième au siècle suivant, aux frais des Cadillacais. Le 8 avril 1364, Jean le Bon meurt à Londres. Son fils lui succède sous le nom de Charles V.

Au Cros, le troisième Bernard de Ségur décède en 1365. L'héritage revient à Guiraude de Ségur, sa fille. Celle-ci épouse en premières noces Amanieu Colomb, chevalier, bourgeois de Bordeaux et, en deuxième noces, Pierre de la Roque, seigneur de La Roque, Neyrac et Rions.

Un accord est passé entre Jean de Grailly, Captal de Buch, vicomte de Benauges et Guiraude de Ségur le 19 février 1368 au sujet du poisson pêché sur le gravier de Viole ; la disposition principale du contrat prévoit la répartition : deux tiers de la pêche vont au vicomte de Benauges ; l'autre tiers est destiné au seigneur du Cros ; les autres dispositions touchent la répartition dans le cas où le gravier aurait changé de place.

¶ ¶ ¶

La paix, précaire, dure jusqu'au 30 novembre 1369. Le roi de France, Charles V confisque la Guyenne et charge Duguesclin de reconquérir l'Aquitaine. L'armée française descend la vallée de la Garonne en semant la désolation sur son passage. C'est ainsi que Saint-Macaire est mise à feu et à sang. Les affreux mercenaires arrivent devant Cadillac qu'ils assiègent.

Les annales ne citent pas le château du Cros dans le contexte de conquêtes, mais la petite forteresse subit certainement les assauts des Bretons de Jean de Malestroit et de Sylvestre de Bude, celui-ci cousin de Duguesclin.

Cadillac est investie en 1371. Ses défenseurs résistent héroïquement, mais le courage ne suffit pas. Les troupes françaises constituées de va-nu-pieds, de routiers, d'individus sans foi ni loi, de gueux, de coquins, encore excités par la mise à sac de Saint-Macaire et des tueries qui en résultent, submergent les Cadillacais et déferlent dans les rues comme des meutes de loups affamés. On lit dans les « *Chroniques* » de Froissart : « ...les Bretons prirent la ville à force et occirent ceux qui dedans étaient ».

Les rescapés, aidés des campagnards des alentours, du moins ceux qui avaient pu se sauver, relèvent la ville, réparent les dommages et la repeuplent. En ces circonstances, l'histoire des paroisses autour de Cadillac se calque sur l'histoire de celle-ci et toutes endurent ce que la bastide endure.

Ainsi en est-il des huit ou neuf années qui suivent, au cours desquelles des portions d'Aquitaine passent alternativement aux mains des belligérants avec, chaque fois, le massacre de ceux qui n'étaient pas du parti des vainqueurs éphémères. Ainsi, en 1374, Duguesclin met en déroute à Eymet les troupes des seigneurs de Rauzan, Mussidan et Langoiran. Ces derniers se hâtent ensuite de se rallier à Charles V.

Et il n'est pas sûr qu'en 1375 l'association de défense que l'on a appelé la « *Confédération des filleules de Bordeaux* » apporte une amélioration aux gens de la terre.

En 1377, nouvel investissement de la ville, encore par les Bretons ; celle-ci se sauve du sac probable en payant rançon au duc d'Anjou et à Duguesclin.

Une trêve est signée à Cadillac en 1407 entre le maire de Bordeaux et trois représentants des états d'Aquitaine ; elle n'intéresse que le Sud-Ouest.

Mais en 1423, une fois de plus, incursion des troupes françaises en Aquitaine. Après la prise de La Réole, les mercenaires sont devant Cadillac. Les clauses de la « *Confédération des filleules de Bordeaux* » sont appliquées : les renforts sauvent la bastide.

Comment ne pas évoquer l'état des campagnes proches ?

La dame du Cros est toujours Guiraude de Ségur, épouse de Pierre de la Roque , seigneur de La Roque, Neyrac et Rions. La dame meurt sans doute en 1398 puisque son fils Archambaud de La Roque lui succède cette année-là.

Archambaud est « donzet » (damoiseau) particulièrement de la paroisse de Saint-Martin. Il se distingue dans un combat à Paris avec deux de ses amis contre trois chevaliers portugais qui les avaient provoqués.

Par testament en date de septembre 1445, il lègue après sa mort à l'archiprêtre de Benauges, au prieur et aux chapelains, une rente de quarante livres bordelaises à condition de faire célébrer par les religieux deux grand-messes tous les ans pour le repos de son âme et celle de ses descendants.

Archambaud meurt vraisemblablement en 1454. Mais l'on sait, grâce à des actes notariés traitant des droits de pêche sur la Garonne, qu'il habite Cadillac au moment de son décès ; depuis quelle date ? Les documents ne le précisent pas. Qu'en déduire ? Que le château du Cros n'est pas habitable et qu'il a terriblement souffert une fois de plus lors du déchaînement des Armagnacs en Aquitaine comme conséquence de l'assassinat du duc Louis d'Orléans par les hommes de Jean sans Peur en 1407 ?

Il faut rappeler que, depuis 1380, le roi de France est Charles VI, que le souverain devient fou en 1392 en traversant la forêt du Mans et que, jusqu'à sa mort en 1422, la France, gouvernée d'abord par Louis d'Orléans amant de la reine Isabeau de Bavière, puis par Jean sans Peur, est la proie de tous les malheurs. Les princes de ce temps-là se comportent comme des fauves, prêts à tout pour le pouvoir.

L'Histoire nationale nous apprend bien des péripéties : famines, banditisme, assassinats, soulèvements : émeutes parisiennes en 1413 avec les fameux Cabochiens et la main mise des Armagnacs sur la capitale ; désastre d'Azincourt en 1415 ; massacre des Armagnacs à Paris en 1418 ; assassinat de Jean sans Peur en 1419 ; traité de Troyes en 1420 et proclamation roi de France le jeune Henri VI également roi d'Angleterre ; épopée johannique de 1429 à 1431 ; concernant notre région, Cadillac envahie par les troupes de Dunois en 1451 ; victoire française à Castillon le 17 juillet 1453.

La guerre de Cent ans est terminée.

Toutefois, le dernier épisode a lieu dans notre contrée. Cadillac refuse de se rendre et résiste trois mois. Charles VII vient en personne devant la bastide et refuse la reddition contre la vie sauve. Finalement, la ville tombe avec, en suivant, les horreurs qu'on imagine. Les proches paroisses sont dévastées.

Quelles conséquences ont ces événements sur la vie en Aquitaine et particulièrement sur notre coin de pays ?

Au cours des derniers épisodes de la guerre, et seulement à partir de 1451, année de l'offensive des armées de Charles VII, le Bordelais endure les pires maux : destruction presque complète de l'Entre-deux-Mers avec disparition totale de certaines localités et, comme conséquence, effacement presque complet de la population, à un point tel que la reconstruction et la revitalisation nécessitent un apport de sang neuf de familles entières en provenance du Bas-Poitou, de la Basse-Loire, de Vendée, de Saintonge ; les descendants de ces arrivants se reconnaissent à la terminaison en « au » de leur patronyme.

Il est pratiquement impossible, dans la deuxième moitié du XVe siècle, de se représenter une physionomie de la commune et de déterminer les modestes hameaux, voire refuges, où les hommes survivent.



La définition du mot « prix » donnée par le Robert est la suivante : « *rapport d'échange entre un bien et la monnaie* ».

Les prix, à une époque donnée, sont le reflet de la vie à cette époque et donnent une indication sur le degré d'évolution de la société.

A ce sujet, les « *Archives de la Gironde* », série E, possèdent un relevé des prix par juridiction, sauf Bordeaux, sur le territoire qui devait devenir le département, de 1434 à 1793, établie en 1909 par Jean-Auguste Brutails, correspondant de l'Institut et archiviste du département, et Gaston Ducaunès-Duval, archiviste.

Il s'agit d'un ensemble de tableaux qui représente les prix, pour la période considérée, des céréales, du pain, du vin et de la viande.

L'indication est donnée en francs de 1909 ainsi que le précisent les auteurs : « *Tous les prix figurant dans les tableaux qui suivent ont été ramenés aux mesures et aux monnaies du système métrique. Ce sont les prix en francs et en centimes...* »

La transcription n'est pas rigoureuse. Les variations de la livre bordelaise compliquent les calculs qui, parfois, sont des estimations.

C'est à dire que, pour avoir une comparaison avec les prix d'aujourd'hui, il faudrait multiplier les chiffres par environ cent cinquante.

Tels quels, ces tableaux sont une source d'informations précieuses.

Toutes les juridictions de la Gironde figurent sur les listes, en particulier celle de Cadillac qui nous intéresse au premier chef.

Pour la période de 1434 à 1453, seuls les cours du vin et des céréales sont révélés dans la juridiction cadillacaïse, donc à Loupiac. Le vin est du vin claret

(trois cartons de rouge dans une barrique de blanc). L'hectolitre en gros coûte 2,47F. en 1437, mais 8,04F. en 1441 et 10,80F. en 1451.

La valeur du froment s'établit à 4.59F. le boisseau en 1445, à 5.04F. en 1447, à 7.00F. en 1448 ; celle du seigle est fixée à 3.45F. en 1445, à 9.80F. en 1448.

La journée d'un bouvier est taxée à 3.15F.

Les différences, parfois importantes pour la valeur d'une même denrée, ne sont pas justifiées par les auteurs, mais proviennent de toute évidence de l'importance des récoltes, de leur qualité, tributaires du temps.

On relève également des indications relatives aux offrandes dont bénéficient le seigneur, Madame, le vicomte de Castillon, M. de Candale, le maire de Bordeaux, le curé et MM. du Parlement.

∩ ∩ ∩

Revenons plus précisément à Loupiac.

Les sources ont été toujours les points de fixation des communautés : Rotge, certainement le plus ancien groupement local humain ; le Clapa, bien qu'aucune maison séculaire ne puisse être repérée, le Bourg, autour de l'église, là aussi sans aucune vieille habitation, Lambrot, près du château du Cros, peut-être Virole et, dans le Haut-Loupiac, Roumeau autour de la maison forte des Anglais.

Ainsi, cinq à six petits centres de vie autour duquel le tissu social se reconstitue donneront l'impulsion nécessaire à l'implantation des villages que nous connaissons aujourd'hui.

Et, simultanément, dans ce XVe siècle, dans le cadre de la reconstitution du pays, la famille Daulède, sans doute Jean, fait édifier le troisième château du Cros, celui dont les ruines dominent la vallée.

Il est sans doute intéressant de restituer la physionomie exacte de ce troisième château qui n'est connu de nos jours que par sa désolation.

Le petit castel est ainsi constitué :

- un corps de logis barlong comprenant deux pièces d'une vingtaine de mètres de longueur et de six à sept mètres de large, à un étage, bordé au nord par une tour carrée, au sud par une tour circulaire et, à l'est, par une troisième tour polygonale percée d'une porte d'entrée d'allure Renaissance alors que l'intérieur renferme un superbe escalier hélicoïdal en pierre dont le plafond est à redans, la porte d'entrée est à contre-courbes (courbe

concave accolée à une courbe convexe); toutes les tours possèdent un étage ;

- une barbacane en arc de cercle au sud-est défend l'entrée sur la terrasse ; à proximité se trouve la chapelle ;
- au nord-est, un rempart avec un pavillon carré du XVIIe siècle.

Le système de défense est organisé de la façon suivante :

- à la limite du chemin d'accès, une entrée fortifiée précédant la barbacane ;
- des fossés d'une largeur de dix mètres et d'une profondeur de quatre à cinq mètres bordent l'ensemble au sud et au nord ; le remblai, rejeté sur les bords, forme une sorte de vallum de plusieurs mètres de haut, à pente raide vers l'extérieur ;
- à l'est, des talus, extrêmement pentus et difficiles ;
- à l'ouest, la falaise d'une vingtaine de mètres.

Toutes ces précisions ont été révélées par l'érudit Léo Drouyn au XIXe siècle.

Voici le plan de ce château du XVe siècle. D'après les spécialistes, c'est un plan du XIVe siècle ; le troisième castel a donc été construit sur le schéma du deuxième.

Avant la guerre 39-45, le lieu attirait les visiteurs. On pouvait y parvenir, soit par le chemin qui longe le domaine de La Yotte, soit par Montalier.

Les deux voies se rejoignaient au bas du village de Lambrot auquel on accédait en empruntant un raidillon caillouteux.

Du milieu des maisons, un étroit sentier se faufilait entre deux talus herbeux et ronceux et débouchait sur un vaste pré que bordait au fond une garenne de chênes noirs.

Une apparence d'allée se devinait au milieu des arbres. Au fond, à peine visible au milieu des frondaisons, on voyait des semblants de murs et l'on savait, dans le vague de la vision, qu'on distinguait des fragments de structure : c'était le premier aspect du château.

On atteignait ensuite, au débouché de la chênaie, le vaste espace où se dressait l'édifice moyenâgeux.

On passait un large fossé aux trois quarts comblé, reste de la douve qui défendait l'ouvrage au nord et à l'est ; au nord, on apercevait un pavillon du XVIIe siècle et des restes de rempart. La porte fortifiée d'entrée, en avant du fossé, n'existait plus. La barbacane, qui protégeait la basse-cour, avait disparu elle aussi. Ne subsistait, bordant la douve, qu'un grand morceau de muraille percée d'une fenêtre gothique, fragment dérisoire de ce qui fut la chapelle.

Le château était en face avec son apparence d'ouvrage fortifié que donnait la masse de la construction.

L'image qui se présentait sous les yeux n'était pas celle du castel de la famille Daulède construit au XVe siècle, alors que le moyen âge s'achevait et

que les esprits conservaient les souvenirs affreux des dernières péripéties sanglantes de la guerre de Cent ans. Et il est possible que l'édifice possédât merlons et créneaux, archères, meurtrières, peut-être poivrières.

Le paragraphe qui suit est du domaine du probable.

Le domaine du Cros, dès qu'il devint la propriété du comte de la Chassaigne au XVIII^e siècle, dut subir les transformations radicales pour convertir une petite forteresse moyenâgeuse inconfortable en une habitation acceptable.

Le comte fit disparaître tout ce qui était inutile à l'époque, et c'est pourquoi nous ne voyons plus les éléments de défense énumérés plus haut. Il fit aménager les grandes pièces du logis, construire dans chacune d'elles, au rez-de-chaussée, les cheminées qu'on y voit encore et incruster, dans la clé du chambranle de ces dernières les armoiries comtales ; il fit orner la porte d'entrée de la tour polygonale d'ornements de la Renaissance ; il fit percer de larges fenêtres à meneaux dans la façade sud ; il fit modifier la tour ronde qui fut munie d'ouvertures et il fit enfin meubler son intérieur selon le goût et les moyens de l'époque.



Jusqu'à la guerre mondiale de 39-45, le château du Cros était l'attraction locale à la belle saison. Les familles y allaient en promenade, les amoureux de l'histoire venaient y chercher des certitudes ; les enfants s'y livraient des batailles épiques.

L'ouvrage était encore visitable, en prenant des précautions, bien entendu. Le Cros n'était pas une ruine.

Mais la dégradation avançait avec le temps. S'il y eut des projets de conservation, la guerre et l'occupation constituèrent des butoirs incontournables.

La paix revint, mais la délitescence ne s'arrêta pas pour autant. En 1980, on pouvait voir d'énormes trous dans les toitures ; celles-ci se sont écroulées dans les années qui ont suivi ; les murs perdirent peu à peu leurs pierres et la façade qui jouxtait la tour polygonale au nord s'effondra, on ne sait plus en quelle année. D'énormes vides firent leur place sur les faces sud et nord de la tour carrée ; c'est ainsi que les moellons, descellés sous l'effet de la pluie et du vent, s'accumulèrent dans les broussailles.

Le témoin d'un passé de six siècles au cours desquels se forgeaient l'âme loupiaçaise, ce château féodal, que nous appelons simplement « Le Cros », était sur la voie de l'anéantissement.

C'est alors qu'une équipe de jeunes volontaires bordelais, du « *Groupement de recherches historiques et archéologiques locales* », le

G.R.H.A.L., avec l'appui sans réserve de la famille Boyer, propriétaire des lieux, entreprit des travaux d'exploration et de rénovation à partir de 1991.

Les photos ci-contre, prises en août 1994, alors que ces travaux étaient commencés depuis trois ans, donnent une idée de l'urgence.

Ce groupe de passionnés se donna avec un cœur admirable et mit au jour, notamment, des fondations qui confortent ce que nous avons qualifié du mot « probabilité » : la transformation radicale de la petite forteresse en maison d'habitation.

Malheureusement, l'équipe admirable du G.R.H.A.L. arrêta ses travaux en 1999. Ces volontaires avaient noms : Caroline, Cécile, Florence, Hélène, Ingrid, Laetitia, Laure, Marianne, Muriel, Valérie, Alain, Cyril, Dominique, Gildas, Gontran, Michel, Nicolas, Sœur Marie-Véronique. Tant de persévérance et d'abnégation sont à saluer avec émotion.

Heureusement, à la passion des jeunes du G.R.H.A.L. s'est ajoutée celle de Mme Nathalie Boyer qui, à force de démarches de ténacité, de persuasion, réussit, en octobre 1993, à faire classer le château du Cros dans la catégorie des « Monuments historiques ». Tous nos compliments pour cette réussite auxquels s'ajoutent nos sentiments émus de reconnaissance.

Il fallut attendre sept ans, le printemps 2000, pour que la tour carrée du nord subisse une magnifique restauration qui la met à l'abri d'une disparition. Il était temps !

Mais les murailles qui résistent n'ont pas été mises hors d'eau ; les intempéries continuent leur travail de sape et de grandes lézardes descendent la maçonnerie en plusieurs endroits.

En cette année 2003, le château se dresse toujours au sommet de la falaise et regarde, comme hier, le paysage magnifique qui s'offre à lui : l'opulente vallée de la Garonne et ses villages, les coteaux à droite et à gauche, les palus à ses pieds, les vignobles aux noms célèbres et l'immense forêt gasconne qui fuit vers l'horizon. C'est toujours la même nature généreuse que le soleil lui révèle chaque matin. Mais c'est un château blessé, gravement.

Pour combien d'années encore si les mesures de conservation ne sont pas continuées rapidement de ces restes pathétiques où est enseveli un peu de notre histoire pour que ne s'oublie pas la laborieuse avancée des hommes, parfois sanglante, parfois exaltante, vers ce que nous sommes aujourd'hui ?



Chapitre V

De Castillon au duc d'Epéron

Les ultimes batailles de la guerre de Cent ans ont donc laissé d'immenses dommages dans le pays. Aucun document ne nous indique un semblant de physionomie des villages qui composent alors Loupiac, pas plus d'ailleurs que celle de la bastide de Cadillac. On est sûr que la ville elle-même est un champ de décombres où ont sévi les destructions et les incendies. C'est la raison pour laquelle si, à Cadillac, le tracé des rues n'a pas varié, pas une maison à colombages du moyen âge ne subsiste ; seule la rue Sarrazine conserve encore des maisons d'une certaine ancienneté.

Dans quelles conditions le rétablissement de l'agglomération peut-il s'opérer, comme d'ailleurs celui des paroisses de l'Entre-deux-Mers ? Une partie de la population, surtout des femmes, des enfants, des vieillards a trouvé refuge en des lieux sûrs. Mais le repeuplement ne peut se réaliser qu'avec l'afflux des émigrants de l'Ouest.

Concernant la région, la réparation des routes est l'impérieux labeur auquel s'attellent toutes les énergies disponibles et puis, il faut reconstruire les remparts et les portes, le donjon du « Château »... Ces opérations prennent quatre ans, de 1457 à 1461. Les Loupiacais qualifiés ainsi que les hommes compétents des communes voisines participent vraisemblablement à cette remise en état. La tâche est urgente, non seulement pour assurer la protection de la ville qui sert de refuge, mais pour se mettre également à l'abri des hardes de loups affamés qui rôdent dans les campagnes.

Dans le même temps, il y a la reconstitution des villages et Loupiac a les siens, la remise en état des champs abandonnés où ne poussent plus que ronces, épineux, broussailles, dans un Entre-deux-Mers dévasté. C'est en ces circonstances que l'appoint de population étrangère est un important secours.

La vie à la terre reprend donc lentement, rythmée sur celle de Cadillac siège du comté de Benauges. Ainsi, quand le roi Louis XI vient dans la bastide pour assister au mariage de sa sœur avec le cousin du comte Jean de Foix de Grailly de Candale en 1463, les délégations de toutes les localités de la circonscription vont présenter leur allégeance au souverain.

C'est à cette époque que les archives de Cadillac font état de l'emprisonnement de femmes à Loupiac, sans préciser la raison et le nombre. Il s'agit probablement de sorcières ou prétendues telles. La sorcellerie s'est en effet considérablement développée dans la première moitié du XVe siècle, favorisée par la fragilité de la vie au milieu des violences dévastatrices de la guerre.

Il faut signaler la reprise des foires dans la bastide en 1470. La mesure est bénéfique pour les paysans qui y trouvent un petit revenu en venant apporter pour la vente des produits de leurs champs.

En ce temps là, les conditions d'existence des gens de la terre sont précaires, voire misérables : faiblesse de l'outillage (beaucoup de matériel est en bois) ; médiocrité de la terre qui ignore les engrais et qui ne donne que de modestes récoltes malgré l'assolement ; calamités atmosphériques vectrices de maladies que personne ne sait traiter ; conservation inconnue des vivres cause des famines (celle de 1314-1317). Et il faut tenir compte également des grandes épidémies, peste en particulier devant laquelle la médecine du moyen âge n'a aucun moyen de lutte.

La production vivrière dans la vallée de la Garonne concerne le vin sur les pentes, les céréales sur le plateau, les légumes dans le palus ; il faut y ajouter le poisson abondant dans le fleuve, mais la pêche est soumise à une réglementation restrictive émanant du comte de Benauges.

Et que reste-t-il comme légumes, alors qu'on ignore la pomme de terre, l'artichaut, la tomate, les haricots, le maïs, le café, et aussi le thé, le chocolat, et que le sucre, les épices, le riz, les agrumes apportés des îles par bateaux en quantité insuffisante et victimes de la cherté, restent des produits de luxe ?

L'alimentation des humbles, à base de bouillie de céréales, réglée par des contraintes religieuses, présentent une variété minimale et cette base, consommée en grande quantité, de 1,5 kg à 2 kg par habitant suivant les régions, parfois plus, exige de fortes productions que la nature ne fournit pas chaque année.

La vie loupiacaise, comme partout ailleurs, est donc soumise à des aléas, et les hommes ne savent pas prévoir.

Au Cros, Pierre Daulède succède à Jean Daulède en 1485. Pierre, en plus du Cros, possède la moitié du château de Podensac, « *une terre gasque sur Garonne* » ; *avec tous les cens, rentes, droit de justice directe , d'espores, loz-et-ventes, prélation, pescheries, péages tant par terre que par rivière...*» Il a acheté la moitié du château à Lubat de Lamynssans, Seigneur d' Agos-en-

Marsan. Le prix d'achat avait été fixé à cinquante livres tournois de cens et rentes annuelles qu'il possédait tant sur le Moulin Neuf près de Cadillac sur le ruisseau Loulhe (L'Euille) que sur les cens, rentes et revenus qu'il avait dans les paroisses de Gabarnac, Monprimblanc, en la juridiction de Cadillac, qu'en la paroisse de Sainte-Croix-du-Mont juridiction de Saint Macaire. Il y ajouta la somme de sept cents écus d'or sol du coing du Roi dont chacun valait quarante cinq sols tournois. »

Pierre Daulède meurt en 1585 ou 1586 ; dans son testament daté du 14 août 1545, en supplément des biens énumérés plus haut, il est indiqué qu'il possède la seigneurie de Castelmoron à Arbanats et des revenus à Meilhan et Virelade. Il est enterré dans l'église Saint Vincent à Podensac.

Son héritier est Jacques Daulède ; un acte de 1492 précise qu'il est seigneur d'une maison noble à Cadillac. Faut il admettre que, depuis Archambaud de la Roque (1398-1454), les seigneurs du Cros ont habité Cadillac sans interruption ? Dans ce cas, à la fin du XVe siècle, le château du Cros ruiné par les guerres n'est pas encore reconstruit.

Charles Daulède (1493-1496) ou Jean Daulède (1496-1511) sont ils ceux qui terminent la forteresse ? Vraisemblablement.

Jean Daulède a pour légataire Pierre Daulède (1511-1545). Celui-ci se marie en 1511. Il est père de plusieurs garçons. Dans son testament, il stipule que si son héritier Charles Daulède décède sans enfant, la seigneurie du Cros revient à son troisième fils Jean Daulède. Son épouse se nommait Jeanne de Millac.

A Ricaud, le seigneur se nomme comme son père Jean de Sainte-Marie, ses héritiers se nomment Jean de Sainte-Marie , en 1560, et Arnaud de Sainte-Marie en 1590.

En 1527, le comte de Benauges, Gaston III de Foix de Candale, édicte un règlement dont un des articles dit ceci :

« ...que les vins de Benauges entreraient en Cadillac pour y être vendus en gros, non en détail, à moins qu'ils ne fussent du cru bourgeois. »

Une autre décision comtale fixe les corvées dues au seigneur :

« ...que les habitants de Loupiac, Gabarnac et Momprimblanc feront les corvées au Château de Cadillac. »

Le vieux château du XIIIe siècle est en effet habité par la cour de Benauges depuis le Mardi gras jusqu'à la Toussaint.

Quel est le sort des campagnes cadillacaises en 1543 alors que les jurats de Cadillac ont refusé de payer leur quote-part à l'emprunt imposé par Henri III aux bastides, que les portes sont gardées la journée et barricadées la nuit, alors que des bandes de desperados écument l'Entre-deux-Mers ? Ce qui n'empêche pas Jean Daulède, écuyer, curé de Gabarnac, d'acheter une pièce de terre à Loupiac – lieu non précisé (Registre des recettes et des dépenses de Saint-Pierre).

Comment le chef-lieu et ses paroisses supportent la majoration du taux de la gabelle en 1547, avant la réduction de ce taux de moitié en 1549 et sa suppression en 1543 ?

Et quel est le sort de ces mêmes campagnes en 1548 à la suite du raid d'une bande de hors-la-loi conduite par un aventurier nommé Dellemagne qui vient de rançonner Cadillac ?

⋄ ⋄ ⋄

On a déjà vu que le château du Cros est reconstruit par la famille Daulède après 1453.

Au sujet de la maison forte de Ricaud, aucune information ne figure dans les annales. Une ossature architecturale, qu'on pouvait encore voir au siècle précédent à une cinquantaine de mètres du château actuel apporte vraisemblablement une mise au point. C'est une porte Renaissance reconstituée avec tous ses éléments en pierre. Nul doute, cette porte, selon les maîtres en la matière, était celle de l'entrée d'une demeure de marque qui ne pouvait être que du style Renaissance. La conclusion évidente est que Ricaud a possédé trois demeures : la maison forte initiale que la guerre de Cent ans a démolie, une première maison Renaissance que les troupes du duc d'Épernon, comme on le verra plus tard pillent, saccagent et incendient, la maison Renaissance actuelle que le seigneur François de Fleurier fait reconstruire en 1674. Il faut signaler en effet que, dans un acte daté du 18 juin 1605, Arnaud de Sainte-Marie, sieur de « *Ricault* » rend hommage au duc d'Épernon. Cet hommage n'a-t-il pas été rendu en temps voulu ?

⋄ ⋄ ⋄

Un événement social d'une portée considérable fait son apparition en Europe vers le milieu du XVI^e siècle, une religion nouvelle issue du catholicisme : le protestantisme.

Elle a pour fondateur deux fortes personnalités chrétiennes :

- Martin Luther en Allemagne ;
- Jean Calvin en France.

La morale religieuse de Luther repose sur plusieurs ouvrages que résumant « *La confession d'Augsbourg* » publiée en 1530 et les « *articles de Smalfre* » publiés en 1537.

Luther se fixe à Wittemberg.

La morale religieuse de Calvin tire son essence de l'ouvrage « *L'institution de la religion chrétienne* » publié en 1536.

A partir de 1541, Calvin s'installe à Genève.

Les deux doctrines sont proches l'une de l'autre.

Le luthéranisme se développe en Allemagne du nord et du Centre, en Alsace du nord, en Scandinavie...

Le calvinisme s'implante profondément en France : en Normandie autour de Rouen ; à Lyon, Vienne, Grenoble ; en Provence : dans le Vivarais et le Bas-Languedoc ; dans le Sud-ouest, autour de Poitiers, Angoulême, Cognac, La Rochelle, Bergerac...

L'effervescence que crée dans le royaume la confrontation des deux confessions déclenche les guerres de religion qui ensanglantent le pays pendant près de quarante ans, de 1559 (exécution du magistrat protestant Anne du Bourg) à 1598 (paix de Vervins, édit de Nantes) avec des alternatives d'engagements, d'incendies, de tueries et des périodes de trêve au cours desquelles se forment de nouveaux massacres.

Les combats, parfois assassinats, trouvent leurs champs en Haute-Marne, à Paris, en Seine-Maritime, en Eure et Loir, dans le Loiret, dans la Vienne, en Charente-Maritime, en Gironde ...

Une tradition locale, tout à fait incertaine, invérifiable, rapporte l'incendie de l'église Sancti Pétri de Loupiac ou cours des opérations militaires dans notre région. Il faut considérer un tel épisode avec beaucoup de scepticisme et se demander si, au cours du temps, dans la transmission de la mémoire orale par les générations, un amalgame n'a pas eu lieu avec un incendie, réel celui-là mais plus éloigné, considérant ainsi véritable un événement du XVI^e siècle qui ne serait survenu que le siècle suivant.

Il est sans doute plus crédible que, dans le cadre des batailles entre protestants et les catholiques en Entre-deux-Mers en juillet 1572, troupe de M. de Duras d'un côté, troupe de Frédéric de Foix de Candale de l'autre – Frédéric fut tué à Targon le 19 juillet – les alentours de Cadillac aient subi les violences de la soldatesque.

Egalement, le 28 janvier 1577, à la suite de l'attaque vaine contre la bastide par un bataillon de protestants, il est probable que ce groupe disparate constitué davantage de mercenaires que de réguliers, se soit déchaîné contre les bourgeois sans défense.

Durant la deuxième moitié du XVI^e siècle, les annales concernent presque exclusivement Cadillac, mises à part les deux péripéties précédentes, et relatent les réceptions au vieux château les 29 et 30 mars 1565 du roi Charles IX et de sa cour, de Catherine de Médicis et de sa fille Marguerite en route pour Nérac où elles allaient rejoindre Henri de Navarre, le baptême dans l'église Saint-Blaise en 1567 de Marguerite de Foix de Candale, fille de Henri de Foix de Candale et de Marie de Montmorency, future duchesse d'Épernon, et une nouvelle fois, le 23 janvier 1581, le gala en l'honneur de Catherine de Médicis, de sa fille Marguerite et d'Henri de Navarre.

A Loupiac, les seigneurs du Cros sont Charles Daulède (1545-1556), François Daulède (1556-1562), Raymond Daulède (1562-1570). Raymond a dû participer comme invité à la réception de 1567 et Jean Daulède (1570-1602) à celle de 1581.

Les annales cadillacaises font également état des festivités le 8 février 1581, à l'occasion du baptême dans l'église Saint-Blaise du troisième enfant de Charlotte de Foix, cousine germaine du roi de Navarre. Le gouverneur et capitaine de la ville de Cadillac, Jean Daulède, était de la fête.

On peut estimer également comme vraisemblable la participation des populations rurales à la préparation des réjouissances.

Mais l'événement qui a lieu à Vincennes, le 4 août 1587, porte en lui le destin de la Benauges et de la région : c'est le mariage de Marguerite de Foix de Candale, dame de Cadillac, avec Jean-Louis de la Valette, pair de France.

La Benauges ne connaît son nouveau maître que le 16 septembre 1590. Ce jour-là, au milieu d'une foule immense massée tout le long du parcours, du débarcadère sur la Garonne au château, le couple et sa suite princière en provenance d'Astaffort, font leur entrée dans Cadillac par la porte Vernihaut.

Toute la population du comté participe à la liesse, appelée à festoyer aux frais de leurs hôtes.

Pendant presque une semaine, jusqu'au départ du duc rappelé par le roi, les réjouissances sont continuelles.

La sécurité des mariés est assurée par Jean Daulède, toujours gouverneur et capitaine de la ville.

Mais les huguenots sont à l'affût et profitent de l'absence du nouveau seigneur de Cadillac.

Quelques mois passent et voici les troupes protestantes devant Rions dont elles s'emparent ; les voici devant Cadillac qui résiste victorieusement sous le commandement de Jean Daulède. Mais les villages des alentours sont ravagés et sans cesse les faibles endurent le martyre.

Le temps suit imperturbablement son cours. La duchesse d'Epéron est morte en couches le 15 septembre 1593. La cérémonie officielle de ses obsèques a lieu à Cadillac le 18 août 1597, en l'église Saint-Blaise.

Quinze jours plus tard, le duc signe à Bordeaux avec l'architecte sculpteur du roy Pierre Biard, un accord pour la construction d'un mausolée. La pièce authentique de l'accord a été retrouvée. Par contre, un autre accord concernant la construction d'un château en remplacement du vieux château du XIIe siècle n'a pas été découvert.

C'est un événement pour le comté, d'une portée immense : la création simultanée de deux monuments dont le principal est d'une masse colossale ; toute la Benauge participe aux travaux qui vont durer trente ans.

A ce moment, du 20 avril au 5 mai 1598, un procès défraie la chronique loupiaque ; il oppose le seigneur du Cros Jean Daulède , au seigneur de Ricaud, Arnaud de Sainte Marie ; contre celui-ci « *il y avait prise de corps pour rébellion de justice* » Les annales ne précisent ni l'origine, ni l'issue du procès.

Jean Daulède décède en 1602. Son fils, Pierre Daulède de Lestonnac, né en 1588, lui succède. On remarque que le patronyme Lestonnac a été ajouté à Daulède. Cet ajout a été précisé dans le contrat de mariage du 15 février 1582 de Françoise de Lestonnac avec Jean Daulède. Françoise de Lestonnac vend en 1605 la maison noble des Daulède à Cadillac. Pierre est avocat et conseiller au Parlement de Bordeaux. Il meurt en 1622, son héritier est son fils Denis Daulède.

C'est un des deux, Pierre ou Denis, qui a fait construire le pavillon du XVIIe siècle au Cros.

Au cours du XVI^e siècle, le registre des recettes et des dépenses de l'église Sancti Petri de Loupiac fait état des acquisitions foncières de la paroisse. Ce qui reste de ce relevé est intéressant du fait qu'il révèle des lieux-dits dont les noms ont varié ou qui n'existent plus aujourd'hui :

- 16.8.1523 : *pièce de vigne au Puch de Castets, autrement à Riquet ;*
- 14.2.1533 : *une pièce de terre à Maderelles qui confronte aux terres de Jean de Lamersans, seigneur de Lanarie ,*
- 12.6.1540 : *une pièce de terre au lieu appelé Au Moulin neuf,*
- 31.7.1599 : *une pièce de terre au lieu appelé Fontrinen, alias aux Murailles de Rams,*
- 14.3.1600: *une pièce de terre sise au Puch de Castets et confrontant la terre de Jean de Mondenan sieur de Rauquelaure.*

La première et la dernière terre sont parfaitement localisables et se trouvent à quelques centaines de mètres du château du Cros, à proximité de la motte du même nom .

D'autre part, le registre des baptêmes, mariages et inhumations signale un événement considérable en 1604 ; le texte est le suivant : « *Les curés de l'archiprêtré ont reçu les saintes huiles* ».

A cette époque de foi absolue au cours de laquelle l'Eglise partageait le pouvoir avec le roi , il est certain que la réception des saintes huiles au siège de l'archiprêtré devait faire l'objet d'une manifestation religieuse d'un prestige sacré.

A noter que l'expression « *les curés de l'archiprêtré* » semble indiquer que la subdivision religieuse de Loupiac devait disposer d'un nombre assez important de religieux.

A Cadillac, les travaux ne concernent que le mausolée et le château . A partir de 1617 commencent l'entreprise de démolition du vieil hôpital Saint-Léonard qui date du XI^e siècle, puis sa reconstruction et, à partir de 1624, l'édification des écuries dont on peut voir ce qu'il en reste, route de Benauges.

Le duc d'Epemon a été un grand bâtisseur à Cadillac, et toutes ces activités emploient un nombre considérable de personnes avec ou sans spécialité, venues de tous les points du comté et même de Bordeaux, voire de Paris.

Les séquelles des guerres de religion se manifestent parfois du fait de gentilshommes protestants ; ainsi, le duc de la Force, compagnon d'Henri IV, en 1621 dans le Béarn, puis à Montauban ; le duc de Soubise à La Rochelle en 1628, dans le Médoc qu'il fut obligé d'abandonner devant un fort contingent de Cadillacais et de Loupiacais.

La nature est parfois marâtre envers les hommes. L'hiver 1623-1624 fait partie des saisons particulièrement cruelles. Un froid intense qui dure du 30 décembre au 11 février s'abat sur le pays ; les rivières gèlent, le petit monde vivant est décimé, les végétaux périssent, les vieilles personnes meurent en grand nombre. Les annales rapportent le désastre « ...souviens de l'année 1623 depuis que le freyt pénétroit au plus profond des rivières et que la moitié des animaux, des rasyne des végétaux, quantité de seps de vigne et plusieurs... furent gellayes... »

Le 26 août 1628, un terrible orage se déchaîne, venu du nord-est. Un nombre considérable de toitures est emporté ; on ne compte plus les arbres arrachés ; d'énormes grêlons anéantissent les récoltes. La famine règne sur le pays.

L'année 1630 est aussi désastreuse. Une nouvelle famine fait quarante mille victimes.

« ...une grande partie de personnes estant mortz de faim par toute la Guyenne... ».

En 1631, la peste accable la population ; la vallée de la Garonne est particulièrement sinistrée.

Le duc d'Épernon meurt le 13 janvier 1642 dans la forteresse de Loches où il est assigné à résidence . Ses obsèques ont lieu dans l'église Saint-Blaise à Cadillac le 8 mars 1642 en présence de toute la noblesse de la province, des membres du Parlement de Bordeaux, des abbés et curés du comté et d'une foule importante de Benaugeais. Une page essentielle du comté de Benauge est tournée.

Avant de clore ce chapitre, examinons à nouveau les tableaux des prix établis par Jean-Auguste Brutails et Gaston Ducaunnès-Duval pour la période de 1454 à 1642.

Sont principalement indiquées les valeurs du vin aux différentes périodes, de 11,25 F. l'hectolitre en 1454 à 30,24 F. en 1566 , en passant par 9,00 F. en 1457 ; 7,36 F. en 1461 ; 6,67 F. en 1470 ; 10,16 F. en 1473 ; 18,29 F. en 1447 ; 14,64 F. en 1489 ; 5,02 F. en 1498 ; 7,69 F. en 1507 ; 8,85 F. en 1527 ; 12,42 F. en 1537 ; 30,24 F. en 1566.

Sont également précisés les prix suivants :

Une main de papier en 1454 : 5,92 F. ; un saumon en 1459 : 7,05 F. (les saumons remontaient le lit de la Garonne à l'époque) ; un millier de tuiles en 1460 : 26,44 F. ; une gabarrée de bois en 1460 : 29,39 F. ; une journée de charpentier en 1471 : 1,43 F. (à comparer avec le prix d'un saumon) ; un cent de tuiles : 1,17 F. en 1495 ; un cent de briques en 1498 : 0,29 F. ; un hectolitre de chaux en 1499 : 0,78 F. ; dix aloses salées en 1499 : 4,83 F., le mètre de drap en 1536 : 7,47 F.

Voici le prix de la viande au kilo en 1632 :bœuf:0,51 F. ; mouton 0,71 F. ; porc 0,51 F.

D'autres indications sont données : une disette en 1531 ; pénurie de blé en 1545 ; abondance de vin à Barsac en 1615 (douze barriques valaient 243 F) ; peste et disette en 1629 à La Réole et le froment vaut 209,25 F. l'hectolitre, c'est la famine ; le boisseau de blé est payé vingt pièces d'or ; en avril, du blé est importé de Flandres et de Bretagne.



Chapitre VI

Du Duc D'Epernon à la Révolution

Le roi Louis XIII meurt le 14 mai 1643. La reine, Anne d'Autriche, assure la régence ; Mazarin est chef du Conseil du Roi, aujourd'hui on dirait son Premier ministre.

Immédiatement, Mazarin a contre lui un groupe de courtisans qu'on appelle les *Importants* et qui sont menés par le Duc de Beaufort, petit fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

Les Importants sont ces nobles qui s'estiment avoir été spoliés ou rabaissés sous Richelieu : le duc de Bouillon, le duc de Lorraine, le duc de Vendôme, l'évêque de Beauvais, Mme de Chevreuse, Marie de Hautefort, le duc de Nemours...

D'autre part, dans l'ombre du pouvoir, une rivalité oppose la maison d'Orléans et son chef, le prince Gaston, à la maison des Condé conduite par le duc d'Enghien.

La révolte contre l'autorité royale se manifeste en juin 1648. Elle vient du Parlement. C'est ce qu'on a appelé la *Fronde parlementaire*. La cour doit s'enfuir à Saint-Germain. La paix de Rueil (11 mars 1649) apporte le calme dans la capitale.

A Loupiac, grande fièvre militaire. La famille de Ricaud se déclare contre Bernard, duc d'Epernon ; celui ci envoie une troupe qui pille, saccage la maison noble et l'incendie.

Mais à Bordeaux, c'est aussi le Parlement de Guyenne qui met le feu aux poudres dès le mois d'août 1648 en demandant au pouvoir la réduction de certains droits sur le vin (ce qui aurait diminué d'autant les revenus du royaume).

Le gouverneur de Bordeaux est Bernard de la Valette, duc d'Epernon. Au début de 1649, celui ci prend des mesures coercitives : il renforce le Château-Trompette, il fait fortifier Libourne : il contrôle en conséquence tout le commerce du Haut-Pays. En plus, le duc fait venir en Guyenne l'armée française de Catalogne pour prendre ses quartiers d'hiver.

La menace contre les Bordelais ne fait plus de doutes.

On ne sait quelles furent les conséquences à Loupiac, si proche de Cadillac, des événements qui suivent.

Le premier acte des Bordelais est de s'emparer du fort du Hâ ; mais d'Épernon tient le Château-Trompette et aussi Saint-Émilion, Créon, Bazas, Barsac, La Réole, Bourg.

Le 5 avril 1649, le duc prend le château de Vayres (la mention figure dans le registre paroissial : « *mention du siège du château de Vayres et de l'île Saint-Georges dont le général de la Vallette s'empare, hormis un petit fort qu'on avait fait sur le bord de la rivière* »).

Le duc écrase ensuite les Bordelais à Libourne et rentre dans Bordeaux le 23 juillet 1649 ; il en est rapidement chassé et se réfugie à Cadillac.

La paix s'installe en janvier 1650.

Mais à Paris , l'effervescence reprend. On appelle cette fièvre «*la Fronde des Princes* ».

Cela commence par l'arrestation du prince de Condé, du prince de Conti, du duc de Longueville (20 janvier 1650) et leur emprisonnement au donjon de Vincennes. La princesse de Condé, assignée à résidence, s'échappe et se réfugie à Bordeaux qui l'accueille triomphalement, Parlement compris.

Et c'est dans cette sédition que Loupiac est encore blessé au cours des opérations militaires.

En août 1650, l'armée du roi est devant Bordeaux et la cour s'installe à Bourg. Au cours d'un des engagements militaires, le comte de la Valette, fils naturel de Jean-Louis, duc d'Épernon, est tué à l'Isle-Saint-Georges.

Finalement, une trêve est signée et la cour entre dans Bordeaux le 5 octobre 1650 pour en repartir le 14 octobre.

Mais on lit dans le registre paroissial de Loupiac, le 5 septembre : « *Prise de Saint-Seurin par M. de la Meilleraie, avec grand esfution de sang d'un coté et de l'autre* ».

Le prince de Condé est libéré en mars 1651 et, en mai, il est nommé gouverneur de Bordeaux en remplacement de Bernard de la Valette qui est nommé gouverneur de Bourgogne.

A Bordeaux, Condé prend la tête de la Fronde ; son frère Conti le remplace en mars 1652 alors que l'Ormée s'installe dans la ville, composée de bourgeois, d'officiers de justice, d'officiers de ville, d'agents du fisc...et soutient Condé.

Des combats ont lieu à Bordeaux et autour des remparts.

L'église de Loupiac est incendiée le 2 juin 1562 . C'est un procès verbal de visite de l'église du 17 décembre 1565 qui nous le révèle :

« *L'édifice de ladite église consiste en la nef et corps d'icelle et de deux chappelles de chaque coste, une la plus petite de Notre-Dame, l'autre de Saint-*

Michel ; les deux tiers du corps de ladite église sont découverts et sans toit, l'autre toit a été depuis peu couvert.

Le chœur de la chapelle de Saint-Michel est couvert, le reste de ladite chapelle découvert ; pour ladite chapelle de Notre-Dame elle est assez bien couverte ayant été réparée ; le clocher de ladite église est en partie tombé et la partie supérieure de ce qui reste menace ruine si on ne l'assure promptement, provient ladite ruine et de la destruction de ladite église du feu qui fut mis par les gens contraire à celui du Roy le 2 de juin 1652, auquel temps ladite église estant pleine de meubles et autres choses combustibles que les habitants y avaient réfugié, le feu fit un tel effort et agit d'une telle violence qu'il mit à bas une partie du clocher et ébranla le reste ».

Le feu aurai donc été mis « *par les gens de guerre contraire à celui du Roy* ».

Voici ce que l'on peut lire dans un texte de l'abbé Louis Lascour, curé de Loupiac, en 1721... « *j'ay trouvé un mémoire dans un registre de mon église avait été incendiée en mille six cent cinquante-deux du temps des guerres civiles par le régiment de Lamilleré...* » (il s'agit de Charles, duc de la Meylleraie, maréchal de France).

Or, ce personnage commande les armées royales.

En toute logique, les armées royales ne peuvent avoir mis le feu à une église. A moins qu'il ne s'agisse d'un acte accidentel provoqué par des mercenaires ivres.

D'autre part, en 1652, Loupiac appartient à la baronnie de Cadillac dont le seigneur est Bernard d'Épernon .Qui donc a incendié l'église ?

Le dilemme subsiste toujours.

Les désordres de la Fronde dans la vallée de la Garonne, route naturelle empruntée par la soldatesque en direction de la métropole régionale, ont eu, à l'époque, la conséquence suivante : la mise à l'abri des très jeunes enfants dans des villages hors du passage des mercenaires. La confirmation en est donnée indirectement par le curé d'Illats.

On lit en effet dans le registre tenu par le prêtre :

- 9 juillet 1650 : baptême d'enfants de Barsac réfugiés à Illats en temps de guerre ;
- 6 mai 1652 : baptêmes d'enfants de Virelade réfugiés à Illats en temps de guerre ;
- 20 mai et 10 juin 1652 : baptême d'enfants de Barsac et Pujols réfugiés à Illats en temps de guerre.

Il n'y a aucune contradiction à l'encontre de mesures identiques rive droite dont les petits hommes auraient trouvé refuge dans la partie retirée de l'Entre-deux-Mers.

Tous ces événements n'empêchent pas le 30 mai 1663 l'inhumation à Loupiac de Jacques Duluc, chanoine de Cadillac.

Les troubles de la Fronde s'achèvent en 1663 avec le retour de Mazarin à Paris.

Grande liesse à Loupiac le 19 août 1660. Sur la Garonne passe, avec la marée descendante, la longue suite de bateaux superbement décorés aux fleurs de lys, oriflammes flottant au vent, escorte à l'embarcation royale dans laquelle ont pris place à Langon le roi Louis XIV et la reine Marie-Thérèse d'Autriche qui viennent de se marier à Saint-Jean-de-Luz.

Pour tous les roturiers loupiacais, sevrés de réjouissances, le passage du souverain et de son épouse, à peu de distance, constitue un événement merveilleux et les vivats qui résonnent au bord du fleuve témoignent de la liesse populaire.

Les souverains sont reçus au château de Cadillac.

Pendant plus d'un demi-siècle, Jean-Louis de la Valette, duc d'Epéron, a marqué Cadillac et le comté de sa personnalité.

Cette sorte de règne sur un territoire de l'Entre-Deux-Mers a instauré dans l'espace benaugeais une sorte d'ambiance psychologique au travers de laquelle transparaît la haute figure de son seigneur. A l'époque, quand on parle de Cadillac et de la Benauges en Aquitaine, c'est le personnage qui transparaît dans les entretiens. D'ailleurs, il est présent à Cadillac et le cénotaphe qui le garde en est l'illustration. Il est toujours dans l'esprit des autochtones et ce n'est pas l'image de son fils qui se superpose à la sienne, d'autant plus que Bernard, s'il a hérité de l'orgueil de son père, est loin d'avoir l'envergure de celui-ci.

La lignée des de la Valette s'éteint à la mort de Bernard le lundi 25 juillet 1661. Avec lui s'éteint aussi cette sorte d'aura qui baignait Cadillac et ses alentours.

Laissons les héritiers se débattre avec une succession criblée de dettes jusqu'à la liquidation ultime en 1700 et intéressons-nous au petit peuple. D'ailleurs, le peuplement des campagnes est à un niveau très bas et les villages ne comptent que quelques feux. A Loupiac, est-on dans le vrai si on ne suppose que trois ou quatre cents habitants ?

Un factum de 1688 nous apprend que le comté : « *n'était dans sa plus grande partie que forêts et que vacans...* »

Le texte qui précède les deux dernières lignes laisse deviner le poids des impôts et des charges que supportent les Benaugeais, et les protestations et réclamations des Cadillacais trouveront toujours l'appui des paysans du comté .

En 1690, au Cros succède à Denis Daulède de Lestonnac sa fille, Henriette Augustine Julie Daulède de Lestonnac.

Au cours de l'année 1701, grande effervescence à Loupiac : le passage d'une chaîne de forçats partis de Bordeaux qui allait rejoindre le bague de Toulon.

En ce début du XVIIIe siècle, dans ces campagnes où le temps semble immobile, quel événement le passage de galériens, images d'un pouvoir implacablement répressif ! Et nouvelle chaîne en 1740 et nouvelle sensation.

Une illustration de l'arbitraire, un sommet de la misère humaine !

Dans les premières années du XVIIIe siècle, le registre de Saint-Pierre de Loupiac fait plusieurs fois état de la chapelle Notre-Dame, celle du sud :

- 1711 – *Etablissement de la sacristie d'une chapelle de Notre-Dame qu'il y avait auparavant ;*
- 23 août 1715 – « *J'ai donné le tableau de Notre-Dame et ay mis la chapelle en estat d'y célébrer la sainte messe à mes dépens ;*
- 1715 – *Achat de pierre pour faire l'autel de Notre-Dame.*

Toutes ces péripéties résultent des réparations dans l'église à la suite de l'incendie de 1652.

En complément, on lit dans les années 1701-1702 : *dépenses diverses pour réparation à l'église, achat de vitraux, carrelage au-devant de l'autel, construction d'un retable...*

Ces dépenses ont été précédées, le 19 août 1672, de l'achat d'un rituel romain, impression à Toloza, moyennant neuf livres ; le 28 septembre 1672, paiement de cent cinquante livres pour un tabernacle fait à Toulouse ; le 12 mars 1676, achat d'un calice pesant 3 marcs et 2 onces d'argent à vingt-neuf livres le marc.

Les réparations à l'église ont dû continuer petit à petit pendant le XVIIIe siècle.

Voici ce que révèle le registre paroissial en 1765 :

« Les réparations de plus du maître-autel telles quelles sont aujourd'hui. Comme le rideau, la petite voûte du sanctuaire plâtrée à neuf, azures et étoiles, et le retable verni et doré en partie (il était donc en bois) ont été faites d'une quête que je fis dans la paroisse ainsi que les deux chapelles Notre-Dame et Saint-Michel bâties en belle pierre du château de Cadillac et la chaire...bâtie des libéralités de feu sieur Pierre Bouan ».

∞ ∞ ∞

Depuis 1714, le comte de Benauges, baron de Cadillac, se nomme Moncassin. La vente obtenue par le président Dallon a été annulée en vertu d'un droit lignagier , le baron est en effet fils de Suzanne Henriette de Foix de Candale qui fait partie des héritiers.

Jusqu'à la mort du comte en 1737 ce ne sont que chicanes, abus de pouvoir, citations devant le Parlement de Bordeaux.

Dans les années 1720 les jurats contestent un droit de fouage instauré par Moncassin.

Afin de délibérer en toute liberté et en toute sécurité, l'assemblée de la jurade a lieu devant le porche de l'église de Loupiac.

En 1727, l'intendant de Bordeaux, Boucher, autorise les paroisses de Cadillac, Loupiac, Gabarnac et Monprimblanc «à former un syndicat pour s'opposer aux exigences de Moncassin et de ses fermiers».

En 1731, autre procès contre Moncassin et son beau-fils, cette fois du fait des paroisses de Loupiac, Monprimblanc et Gabarnac.

Ci-après la pièce d'archives.

FACTUM

Pour Jean Déjean Marchand, syndic de la paroisse de Loupiac, Jean David Laboureur, syndic de la paroisse de Monprimblanc et Valentin Massieu Vigneron, syndic de la paroisse de Gabarnac, demandons en réduction des droits seigneuriaux, conformément aux Titres Primordiaux et l'entérinement de certaines lettres de restitution en entier ou en relance.

Contre

Messire Charles de Monlesun de Mocassin seigneur Baron de Cadillac, Défendeur

Messire Charles de Pressac son donataire en ladite terre et baronnie de Cadillac, assigné pour assister au procès et voir rendre les jugements et sentences communs avec lui, Défaillant.

L'affaire, lointaine, date de 1602. Le duc d'Épernon a fait imposer aux communes de Loupiac, Monprimblanc et Gabarnac un droit de fouage «savoir un boisseau d'avoine, cinq francs de guet, une poule et les manœuvres accoutumées au nombre de quatre».

En 1612, le duc fait aggraver le fouage «...assaisonner, charroyer et enfermer tous les foins des preys dudit seigneur».

En 1715, le comte de Moncassin tente de faire augmenter le fouage. L'affaire passe en cour sénéchale sans qu'une décision soit rendue. De là, le factum dont on a lu le prologue.

Le successeur de Moncassin est son beau-fils, Charles Louis, comte de Preissac de Moncassin de Foix de Candale.

On sait ce qu'il advint du château : démolition de quatre pavillons et des ailes. La destruction fut interrompue par le décès du vandale en 1751. Son successeur est Amable-Charles, vicomte du Bourbonnais et baron de Saint-Maur.

Ce dernier s'attaque à l'intérieur de la vaste demeure ; la dévastation dure dix ans, jusqu'à la mort d'Amable-Charles.

Le peuple de Benauge est atterré.

Au Cros, demoiselle Henriette Augustine Julie Daulède de Lestonac teste le 6 juin 1740 et lègue la jouissance du Cros à Louis, comte de Fumel ; le testament précise qu'il y a possibilité de substitution en faveur de Jean Louis Henri de Fumel , évêque de Lodève, fils de Louis et neveu de la demoiselle. L'évêque laisse le Cros à son frère François de Fumel, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; l'acte est passé à Toulouse le 16 février 1743.

Tous ces Fumel n'ont jamais habité le Cros qui ne les intéresse véritablement pas. Tant et si bien que François de Fumel vend le domaine pour soixante et onze mille livres au comte François de la Chassaigne, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie dans le régiment de Normandie et à son épouse Valérie de Gombault. Les de la Chassaigne font aménager le château du Cros et l'habitent.

Le seigneur de Cadillac est marquis de Preissac . Celui-ci intente un procès à la famille de la Chassaigne au sujet de l'hommage qu'elle doit au marquis de Cadillac. La famille de la Chassaigne est confirmée dans sa possession.

En 1865, les de la Chassaigne sont toujours à la tête du fief, mais habitent le château comtal qu'ils ont fait construire à l'aplomb du Cros , au bord de la départementale N° 10.

Ce château est toujours visible.

Après la guerre de 14-18, le domaine du Cros est mis en vente ; l'acheteur est un industriel de Bordeaux : M.Thévenot.

Actuellement, le Cros est propriété de la famille Boyer.

Le 9 mars 1757, à Ricaud, est célébré le mariage de Marie-Rose Fleurier avec Antoine Dadet-Duval , bourgeois de Bordeaux.

A ce moment, d'après Baurein, l'idiome dans la vallée de la Garonne est différent d'une rive à l'autre :

Exemples :

- sur la rive gauche :
- (ey heyt dan huc per canha moun hourn)
- sur la rive droite :
- (ey feyt dan fuc per canpa moun fourn)

(j'ai fait du feu pour chauffer mon four)

- sur la rive gauche :
- (ma bille a birat lou ben)

- sur la rive droite :
- (ma fille a birat lou pen)

(ma fille a tourné le foin)

Au printemps 1770, une terrible inondation ravage la vallée de la Garonne. La cote atteint 12,60 mètres.

A Loupiac, selon la mémoire orale, on allait à l'église en bateau .

Les dévastations sont considérables, mais les annales sont avares de détails et l'on ne peut qu'imaginer le nombre de victimes.

Et déjà, à l'horizon, se profilent les prémices de la Révolution française.

∩ ∩ ∩

Consultons à nouveau les tableaux des prix de 1642 à 1797 établis par Jean-Auguste Brutails et Gaston Ducaunès-Duval.

Pour la période de 1642 à 1789, les renseignements concernent le vin, la viande et le pain.

Au sujet du pain, il existait trois qualités. Les taxes, selon Brutails, étaient établies ainsi :

« Les municipalités calculaient quel était le prix de revient du pain, elles fixaient le bénéfice du boulanger et elles combinaient les deux chiffres en des tables qui étaient les tarifs indiquant, pour les cours possibles du blé, le prix correspondant du pain.

Supposons que la livre vaille trois francs.

Lorsque le cours de l'hectolitre de froment sera de 16,80 F.

- le kilo de pain de 1^{ère} qualité coûtera 0,25 F.
- le kilo de pain de 2^{ème} qualité coûtera 0,22 F.
- le kilo de pain de 3^{ème} qualité coûtera 0,18 F.

Lorsque le cours de l'hectolitre de froment sera de 28,01 F.

- le kilo de pain de 1^{ère} qualité coûtera 0,41 F.
- le kilo de pain de 2^{ème} qualité coûtera 0,36 F.
- le kilo de pain de 3^{ème} qualité coûtera 0,29 F.

Quelques réalités, selon l'année :

- en 1651, pénurie de viande (les gens de guerre ont « *destruict tout le pais de viande* »).
- en 1692, vin «le plus médiocre » - le rouge est invendable.
- en 1693, disette de vin et de blé.
- en 1694, disette de grains.
- en 1698, disette de vin.

Voici le compte-rendu d'un curé du Bordelais au sujet du temps :

« l'année 1698, les saisons furent si dérégées qu'on n'espéroit point de faire vendanges ; quelque pluye donne dans le mois d'octobre ayda à murir les raisins ; il y eut peu de vin et mal conditionné ; cependant, avant mesme qu'il ne fut coulé et mis en barriques, il y vint beaucoup de marchans et on rendis les blans à deux cents livres le tonneau et davantage, et le rouge soisante douze escus et quelques uns quatre-vingts. »

Voici un autre compte-rendu d'un autre curé du Bordelais :

« ...la disette de vin se trouva si grande généralement par toute la France que dans toute la Guyenne il y en avait fort peu partout ; il n'y en eut dans la dixme de cette paroisse que neuf tonneaux, il se vendit dès la vendange cent cinquante livres le tonneau et, dans la suite, ils valent encore plus, et quelques mois après il diminua de prix de trente livres. »

En 1709, hiver historique.

Ce terrible hiver de 1709 sévit sur toute la France et le vieux roi Louis XIV, terré dans son château de Versailles, pouvait voir les gens affamés accrochés aux grilles.

Le texte suivant, du curé de Saint Martin du Bois est significatif :

« En 1709, le lendemain des Roys, commença une gelée, suivie d'une quantité de neige si abondante qu'elle dura trois ou quatre jours et se trouva prise en beaucoup d'endroits de manière que devant Libourne ou y passait la rivière sur la glace, mesme les chevaux ; devant Bordeaux, la rivière estait tellement gelée qu'il n'y paraissait point d'eau, rien que glace ; cela dura quinze jours ; les bateaux ne pouvaient aller n'y venir, le pain fut rare dans ce temps ...les glaces à Bordeaux, se trouvèrent sur toute la coste, depuis Blaye jusque au-delà de Langon , en si grande quantité et d'une hauteur si prodigieuse qu'elles estoient aussi hautes que le clocher de notre église, ou peu s'en fallait ; le vin, l'eau-de-vie et le vin...se trouvoient pris dans les barriques ; le vin valoit jusqu'à deux cents livres le tonneau ».

En 1710, 1711, 1712, disette partout.

Voici plusieurs prix concernant la viande :

- en 1710 le bœuf : 0,34F. le kilo ;
le mouton : 0,43F. le kilo.
- en 1726 le bœuf : 0,32F. le kilo ;
le mouton : 0,36F. le kilo ;
le porc : 0,32F. le kilo.

Cette année là, un boucher est condamné pour avoir vendu du veau à 0,37F le kilo.

- en 1752 le bœuf : 0,42F. le kilo ;
le veau : 0,50F. le kilo ;
le mouton : 0,46F. le kilo ;
le porc : 0,42F. le kilo.

Au sujet du pain, de 1729 à 1793, nous découvrons une douzaine de prix différents pour les trois qualités.

Pour la 1ère qualité, les cours s'étagent de 0,16F. à 0,62F. en passant au cours des années par 0,28F. ; 0,17F. ; 0,24F. ; 0,43F. ; 0,23F. ; 0,30F. ; 0,34F. ; 0,36F. ; 0,27F. ; 0,40F. ; 0,45F. le kilo .

Pour la 2ème qualité la variation va de 0,12F. à 0,49F. en passant au cours des années par 0,22F. ; 0,14F. ; 0,20F. ; 0,35F. ; 0,19F. ; 0,25F. ; 0,28F. ; 0,31F. ; 0,21F. ; 0,32F. ; 0,38 F. le kilo.

Pour la 3ème qualité, l'évolution s'observe de 0,09F. à 0,37F. en passant au cours des années par 0,10F. ; 0,11F. ; 0,15F. ; 0,28F. ; 0,13F. ; 0,19F. ; 0,23F. ; 0,26F. ; 0,15F. ; 0,22F. ; 0,28F. le kilo.

Les prix du pain sont les reflets soit de la situation sociale, soit de la météorologie, soit de l'abondance ou de la pénurie des récoltes.

En 1742, il y eut disette ; en 1745-1746 la famine sévit ; en 1748, nouvelle disette et froid excessif.

Voici ce qu'écrit dans le registre d'état-civil de la commune le curé de Lugagnan , canton de Branne, sur les années 1745,1747,1748 :

« Cette année 1748 a été une des plus rudes qu'on ait guère jamais vu dans la province de Guyenne, l'année précédente avait été très diséteuse en grains, ce qui l'avoir rendu très cher, en sorte qu'il se vendit toute douze à quatorze francs le boisseau ; ce qui fit que les parties de leurs effets souffrirent beaucoup et furent obligés de se défaire d'une grande partie de leurs effets pour pouvoir fournir à leur subsistance ; ils espéroient que l'abondance de la récolte prochaine feroient diminuer le prix des grains, mais le contraire arriva ; la

récolte de 1747 fut une des plus mauvaises qu'on ait guère vu, et on peut que généralement dans la province, on ne recueillit pas le tiers des grains qu'on avait accoutumé de recueillir ; pour comble de malheur, la grêle ravagea une infinité de paroisses ; je fis un voyage à Bazas dans ce temps là qui était le mois de juin , mais n'en vis aucune qui ne se ressentit de ce fléau ; celle ci n'en fut point exempte ».

Dans son voyage, le curé a obligatoirement traversé la Benauge.

- En 1751, encore disette.
- En 1752, mauvaise année, blé et vin.
- En 1759, tremblement de terre.
- 1765-1766 : hiver très rigoureux.

Les lignes suivantes en témoignent, écrites par le curé de Coutras :

« Cette année 1766 a été remarquable par un froid excessif commencé à la Noël ... la rivière fut prise environ quinze jours ; on ne traversait que sur la glace, le froid toujours grand dura un mois et quelques jours... »

Est-ce une conséquence de cet hiver rigoureux ? A Loupiac, en janvier 1767, on eut à déplorer la mort de Pierre Boiran, archiprêtre de Benauge et curé de la paroisse ; il fut inhumé le 11 février.

- En septembre 1769, la grêle hache les récoltes.
- En 1770 inondation catastrophique déjà signalée.
- En 1773, les céréales atteignent des prix élevés, des émeutes se produisent dans l'Entre-deux-Mers.
- En 1774, il y a peu de récoltes et des épizooties se développent.
- En 1782, par contre, le blé est de première qualité.
- En 1784, les ventes de bétail sont peu nombreuses.
- En 1785, la sécheresse entraîne la rareté des fourrages, les barriques sont trois fois plus chères que le vin qu'elles contiennent.
- En 1789, en certains points de la circonscription, la municipalité cède la farine à perte aux boulangers.

L'étude du relevé de Jean-Auguste Brutails et Gaston Ducaunes-Duval permet de relever des anomalies que, deux cents ans plus tard, il est difficile d'expliquer.

Ainsi, entre Cadillac et Rions, il y a parfois une différence importante de prix.

Au sujet de la viande, celle-ci est en moyenne plus chère à Rions au kilogramme de 0,10 F. le kilo.

Pour le pain, il en est de même. En 1748, si le pain, par catégorie, coûte au kilo, 0,43F. ; 0,36F. ;0,28F. à Cadillac, par contre à Rions il coûte au kilo 0,31F. ;0,23F. ;0,16 F. , les bastides n'étant séparées que de quelques kilomètres.

On peut estimer que la gestion des affaires publiques est différente selon les juridictions. La population en cause – Bordeaux n'est pas inclus dans le mémoire – est une population de paysans plus ou moins évolués, habituée à subir plutôt qu'à réfléchir, assujettie au seigneur ou au maître et généralement soumise.

Voici ce que dit Jean-Auguste Brutails à ce sujet :

« Les gens des campagnes se seraient presque désintéressés de la conduite des affaires publiques, si la répercussion ne s'en était pas fait sentir dans leur vie quotidienne par l'élévation du prix des marchandises, par la difficulté d'écouler les produits du sol, par l'accroissement des impôts ».

De là, quelques effervescences, notamment dans l' Entre-deux-Mers. En 1773, tant il est vrai que les esprits s'échauffent dans les campagnes devant la disparité des prix qu'illustre cet exemple : à Saint-Emilion, le 28 mai 1773, un boisseau de froment coûte 27,20 francs ; il ne coûte plus que 12,67 francs le 7 juin suivant.

Depuis les guerres de religion jusqu'à la veille de la Révolution en passant par la Fronde, la lutte de Louis XIV contre les protestants, l'étude de la « *Table Générale des noms de Paroisses* » permet de constater ceci : sur les six cents communes répertoriées dans le territoire qu'est aujourd'hui la Gironde, quatre-vingt-dix ne figurent plus dans le répertoire, soit les 3 /20 ou, grosse modo, une sur sept. Parfois, il en reste un lieu-dit, quelques maisons autour d'une église désaffectée, comme Cornemps près de Petit-Palais, Montarouch près de Targon ou Aubiac près de Verdélais.

Nous avons, dans cette réalité, le poids des violences humaines sur la répartition des populations.



Chapitre VII

La Révolution Française et l'Empire

Les prémices concrets de la Révolution française se situent en 1787 quand le ministre Calonne, contrôleur général des finances, propose à une assemblée de notables des projets fiscaux que celle-ci repousse. Le roi Louis XVI dissout l'assemblée le 25 mai 1787.

Le nouveau ministre Loménie de Brienne, présente à une nouvelle assemblée de notables de nouveaux projets fiscaux ; l'assemblée les refuse. Nouveau renvoi de l'assemblée.

Brienne convoque le Parlement de Paris. Rejet du Parlement qui préconise la réunion des Etats généraux. Louis XVI soumet le Parlement et l'exile à Troyes au mois d'Août.

Des troubles éclatent dans Paris. Le roi rappelle le Parlement en septembre. Mais, deux mois plus tard, le souverain exige la soumission des parlementaires ; parmi eux, une résistance latente s'organise et certains sont exilés.

En mars 1788, la cour des Pairs prend un arrêté dans lequel transparait une monarchie constitutionnelle. Deux membres sont arrêtés : d'Epresmesnil et Goillard.

- Mais le pays s'agite. La réunion des Etats généraux est réclamée par le Dauphiné.
- Le 8 août, Brienne annonce la convocation des Etats Généraux pour le 1er mai 1789. Necker remplace Brienne le 28 août et réussit à arracher à Louis XVI le doublement des députés du Tiers Etat sans modifier le nombre de ceux de la noblesse et du Clergé.
- Or, depuis janvier, et pendant deux mois, un froid rigoureux s'est installé sur le pays. Dans l'Aquitaine, la Garonne et la Dordogne sont prises par les glaces. La faim s'installe et des pillages ont lieu à Paris.

Rapidement, le roi décide la convocation officielle des Etats généraux. L'annonce en est faite dans les églises à partir du 28 janvier. Le texte invite les Français à faire parvenir au souverain « leurs vœux et leurs déclarations ».

Jamais peuple n'a été ainsi invité. Ceux qui sont encore des sujets se mettent à l'œuvre et, le 5 mai, quand s'ouvre à Versailles l'assemblée des trois ordres, des milliers de cahiers de doléances sont établis.

L'absence de documents autorise à s'interroger sur les conditions dans lesquelles sont réalisés les cahiers de Loupiac et sur l'identité des Loupiacais qui participent à l'élection des représentants de la sénéchaussée parmi lesquels figure le médecin Fisson-Jaubert de Cadillac.

Cette carence ne permet pas d'avoir un aperçu sur le contenu des cahiers de notre localité.

Toutefois, il est possible de combler ce manque, ou tout du moins, de se faire une idée de ce que furent ces registres grâce à l'examen du dossier conservé de la commune de Mussidan en Dordogne, siège d'une juridiction au XVIIIe siècle, actuellement chef-lieu de canton comparable à Cadillac (1390 habitants en 1789).

Le cahier de doléances de Mussidan a été établi le 8 mars 1789 par une assemblée d'une cinquantaine de personnes inscrites dans le rôle des impositions «*convoquées au son de la cloche* » dans l'église Notre-Dame «*par devant Me Jacques Demoi de Pommier assesseur à la cour et assesseur de la présente ville et juridiction* ».

Parmi ces personnes figuraient trois chirurgiens, deux avocats, six bourgeois, un procureur, un syndic général . La population a participé aux débats puisque, en conclusion, on lit ceci : «*Fait et arrêté dans l'église Notre Dame de Mussidan par tous les habitants de la ville convoqués et assemblés aux formes ordinaires* ».

Ce document contient cinq chapitres divisés en quarante-deux articles traitant :

- des doléances générales concernant la ville elle-même et particulièrement la mise en place d'une municipalité...
- des doléances relatives à la province dans lesquelles on note la demande d'abrogation du minage (droit féodal sur les grains vendus au marché), du passage (droit féodal pour passer dans ses domaines), du franc-fief (droit pour un fief féodal d'être exempté de la taille), du retrait féodal (droit du seigneur de reprendre le fief vendu par son vassal)...
- des doléances se rapportant à la Constitution nationale dans lesquelles sont formulées notamment les revendications suivantes : la réunion des Etats généraux tous les cinq ans, le vote par tête, la liberté de la presse, l'institution d'un seul impôt ce qui revient à demander la suppression de l'impôt inique de la taille, la suppression des pensions «*mal-fondées* », la suppression de la vénalité des charges...

- des doléances touchant les réformes et abus, les libertés avec l'abrogation des mises en prison sans décret légal et «*que les ordres partent d'un tribunal de justice avoué par la loi*», l'abolition des banalités et de toutes les corvées seigneuriales, la liberté de construire sur les propriétés sans rien payer au seigneur, la réparation des immeubles du culte et les achats relatifs à celui-ci à la charge des grands décimateurs (personnes qui lèvent la dîme)...
- des doléances sur le clergé : application de la loi qui défend de posséder deux bénéfices à la fois, suppression des chapitres collégiaux et réunion de leurs membres ou cathédraux avec leurs revenus, réunion des religieux d'un même ordre dans un seul couvent et vente des surplus, nomination des curés par l'évêque, abolition des droits payés au pape...

Plusieurs réclamations suivent sur la noblesse et la finance avec formulation implicite de la suppression des privilèges, sur la justice avec la réforme des procès et la fusion des deux codes régissant la jurisprudence criminelle, la réunion en une seule des justices royales et seigneuriales, la suppression des tribunaux d'attribution et d'exception...

En fin de cahier figure une doléance sur «*la nécessité de rendre uniforme par tout le royaume des poids et mesures* ».

Le document devait être porté par les quatre députés élus à l'assemblée de la sénéchaussée «*pour concourir à la formation du cahier général de la sénéchaussée de Périgueux et être ainsi directement présenté à sa majesté et à nos seigneurs les Etats généraux* ».

Le texte impressionne par le sérieux des arguments, par sa hauteur de vues, la valeur du raisonnement, la présentation. On peut penser que les législateurs puisèrent dans les manuscrits semblables pour établir la «*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ».

Sans archives, il est difficile de reconstituer l'atmosphère qui fut celle de notre commune au cours des événements sociaux qui marquèrent si profondément notre pays et le monde à la fin du XVIII^e siècle, le «*siècle des Lumières* ». Néanmoins, en se basant sur la chronique cadillacaise relative à cette époque, il est possible, en appliquant une sorte d'osmose et avec beaucoup d'humilité, de construire une idée de ce que furent les années cruciales de la Révolution à Loupiac.

Si, en 1789, la paroisse comptait seize villages ou hameaux d'après Baurein dans «*Questionnaire* » : Ourtoye, Roches, le Plassa, Berthoumieu, Jean-Faux, Miqueu, Rondillon, Colomet, Guinot, Massac, Lambrot, Pitcha, le Nort, Robi, Roumaut, Ricaud, soit deux cents feux, mille habitants ; en 1765, d'après les «*Archives de la Gironde* », dossier G 643, Loupiac ne comptait que cinq hameaux : Lambrot, Virole, Jean-Faux, Miqueu, Roumaut. On est vraiment incrédule en comparant ces deux statistiques séparées de trente quatre ans, la

commune se serait développée à un rythme pour le moins extraordinaire, à moins que le relevé de 1765 n'ait exclu les villages.

On sait les péripéties des débats à Paris entre les trois Ordres et les dates-clés : 17 juin, le Tiers Etat se proclame Assemblée nationale ; le 21 juin, serment du Jeu de Paume ; 23 juin, célèbre répartie de Mirabeau au Grand maître des cérémonies, Dreux-Brézé ; 11 juillet , réaction maladroite de Louis XVI qui renvoie Necker et, conséquence de cette destitution, prise de la Bastille le 14 juillet.

L'énorme nouvelle est connue à Bordeaux le vendredi 17 juillet et répandue dans Cadillac et dans les paroisses du marquisat de Benauges le 20 juillet. Les milices patriotiques se constituent rapidement dans la semaine et dans l'enthousiasme général.

Or, dans l'euphorie populaire, une rumeur inquiétante se répand : quarante mille hommes sont en route qui dévastent les campagnes, incendiant, violant, tuant ... L'épouvante emplit tous les cœurs. Comment les Loupiacais réagissent-ils alors que Cadillac boucle les portes de la ville et garde la milice en alerte, alors que les Cadillacais se barricadent chez eux, la peur au ventre ? La Grande Peur, ainsi est appelé cet épisode, se détruit d'elle-même ; à part quelques actes de désespoir, aucune des horreurs redoutées n'a lieu.

On aimerait savoir l'impact dans les campagnes, du vote de l'abolition des privilèges (nuit du 4 août) et surtout, celui, impensable deux mois auparavant, de la «*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » (26 août). Dorénavant, il n'y a plus de sujets en France mais des citoyens.

Jusqu'alors, chaque paroisse était administrée par le seigneur du lieu et un nombre variable de jurats.

La loi de novembre concerne quatre mille villes qui élisent un maire et des conseillers. Les élections ont lieu le 31 janvier 1790. A Cadillac, le maire se nomme Mathieu Faubert.

Mais à Loupiac ? Certainement, la localité n'est pas comprise dans les quatre mille. Alors qui administre ? Le seigneur du Cros, François de la Chassigne, propriétaire du château depuis le 17 juin 1753 ? le comte de Preissac, baron de Cadillac ? Mathieu Faubert ? A noter que le propriétaire du château de Ricaud est Mme Marguerite Rose Fleurier, veuve de Antoine Dadet-Duval .

La loi territoriale du 25 février 1790 divise la France en quatre-vingt-trois départements divisés eux-mêmes en districts. Les provinces sont donc

supprimées. Les paroisses sont désormais appelées communes. Cadillac est siège du district, mais aussi chef-lieu de canton et commune.

Le district de Cadillac comprend les cantons suivants : Rions, Langoiran, Créon, Targon, Courpiac, Arbis, Saint-Macaire, Barsac, Podensac, Castres ; le canton de Cadillac comprend les communes suivantes : Laroque, Béguey, Loupiac, Monprimblanc, Omet, Donzac, Gabarnac, Mourens, Semens, Saint-Martin.

Désormais, la vie à Loupiac est étroitement liée à celle de Cadillac et tous les actes de la Constituante, lois, décrets, ordonnances sont répercutés aux communes par le district, via le canton.

Une grande fête patriotique est organisée dans la bastide le 20 février 1790 avec salves d'artillerie, défilé des milices cantonales, cérémonie dans l'église Saint-Blaise. Beaucoup de Loupiacais participent à ces réjouissances. Les Français manifestent ainsi « *leurs sentiments en célébrant les vertus héroïques de notre auguste souverain par leurs patriotismes et leurs amours pour le meilleur des rois* ».

En ce début d'année 1790, la population en général ne conçoit pas d'autre régime que la royauté et fait preuve de fidélité au souverain.

L'Assemblée nationale vote le 12 juillet la loi instaurant la « *constitution civile du clergé* », complétée le 27 novembre par la loi exigeant le serment civique des ecclésiastiques.

On ne sait pas s'il y eut à Loupiac des remous entraînés par ces législations.

On sait toutefois le nom des curés qui exercent leur ministère au sein de la période qui suit :

- Jean Gaeuzès de 1765 à 1791 ;
- François Teulière de 1791 à 1801.

Il y eut donc continuité dans la charge de curé à Saint-Pierre et il n'y eut pas de prêtre réfractaire quoique qu'on ne puisse affirmer que Jean Gaeuzès ne le fut pas.

Par contre, en ce qui concerne les vicaires, on constate ce qui suit :

- Bonnard de 1775 à 1791 ;
- Grenier de 1850 à 1854.

Comment interpréter la période sans vicaire de 1791 à 1850 ? Pénurie de vocations ? D'autant plus que la même situation se reproduit de 1855 à 1902 :

- Bûche de 1854 à 1855 ;
- Moulineau de 1902 à 1914.

Même après la journée du 12 février 1791 au cours de laquelle le conseil du district fait enlever les «*vases sacrés et autres objets servant au culte divin du ci-devant chapitre de la ville*», ce qui, en toute certitude, a des répercussions violentes dans le canton, même après la promulgation des décrets de novembre 1791 contre les émigrés et les prêtres réfractaires, même après le vote du décret du 27 mai 1792 instituant la déportation des prêtres réfractaires, même pendant les années noires de la Terreur, on peut estimer que Loupiac a son curé, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'églises.

La fuite du roi et son arrestation à Varennes le 20 juin 1791 sont connues dans le canton au début du mois de juillet. Les archives de Cadillac font état de la nouvelle mais ne relatent que l'enregistrement en laissant dans l'ombre les réactions des individus. C'est tout pour le canton.

Le 3 novembre 1792, un événement, qui va émouvoir toute la population de Benauges, a lieu à Cadillac au milieu des bouleversements qui agitent la société : c'est la mise en place de deux nouvelles cloches et leur bénédiction par les curés constitutionnels de Cérons, Loupiac et Omet. En ce temps là, les cloches sont une partie substantielle de l'âme locale. Chaque sonnerie a sa signification : angélus, offices, naissances, obsèques, glas, tocsin... C'est ce qui donne à leur baptême une signification symbolique au cours d'une fête mi-religieuse, mi-païenne à laquelle assiste toute la communauté. Ce 3 novembre, tout le marquisat est à Cadillac.

Les curés constitutionnels de Cérons, Loupiac, Omet ont béni les cloches. Pour Loupiac, il n'y a donc plus aucun doute : le curé François Teulière est assermenté.

L'année 1792 est riche en crises de toutes sortes : le 29 mai, renvoi de la garde du roi ; le 11 juillet, proclamation de la patrie en danger à la suite de l'invasion de la France par les armées étrangères ; le 25 juillet manifeste de Brunswick ; fin juillet, prise du palais des Tuileries par les révolutionnaires et emprisonnement de la famille royale au Temple ; le 20 septembre, victoire de Valmy qui sauve la Révolution ; le 21 septembre, abolition de la royauté et proclamation de la République.

Tous ces épisodes principaux de l'Histoire sont répercutés avec une lenteur considérable au district qui en avise les communes. Comme chaque fois, leur transcription dans les registres de Cadillac est une simple relation qui laisse le chercheur sur sa faim de savoir. Comment les Benaugeais vivent-ils tous ces bouleversements? Il est vrai que cette population rurale est composée surtout de paysans à moitié illettrés, habitués à subir plutôt qu'à réfléchir, craintifs et traditionalistes. Le grand chambardement, dont la connaissance leur parvient

sans la violente passion qu'à déterminé leur origine, leur fait-il prendre conscience de leur état depuis que la rédaction des cahiers de doléance a entr'ouvert leur entendement sur la réalité ?

Sont-ils nombreux les Loupiacais capables de lire les 17 articles de la « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » et les 124 articles de l'Acte constitutionnel de la République du 26 juin 1793 ?

Comme dans toute société, il y a les satisfaits de leur sort, ancrés dans une sorte d'immobilisme ; il y a les passifs incapables d'une réflexion simple ; il y a , immanquablement, les opportunistes ; il y a les pondérés ; il y a les enthousiastes qui voient s'ouvrir des horizons incroyables ; et il y a les exaltés, prêts à tous les excès.

Certainement, ces derniers s'enflamment dès qu'ils ont connaissance de la loi du 14 août 1792 ordonnant la destruction de tous les monuments rappelant la royauté et, sans doute, participent-ils, ou tout au moins assistent-ils, à l'anéantissement du mausolée du duc d'Epéron dans l'église de Cadillac le 5 novembre. On peut même affirmer qu'ils sont dans la foule déchaînée qui se rue ensuite sur le château le 28 janvier 1793 et qu'ils sont acteurs dans la destruction de tous les signes royaux ou ducaux incrustés dans la pierre. Les excités de la Benauge sont à Cadillac dans ces journées folles.

Sans doute, aussi, ces mêmes enragés se trouvent dans la populace, sur la place de l'église, le 18 avril, pendant qu'une équipe désignée par la municipalité ouvre les cercueils dans le caveau du duc d'Epéron et en extrait le plomb. Et ces mêmes furieux font partie de cette horde qui s'introduit dans la crypte laissée malencontreusement ouverte, bouleverse encore plus les restes pitoyables, arrache des morceaux de cercueils et des ornements de ceux-ci.

On retrouve les mêmes acteurs, dans les jours suivants, qui dépouillent le château du plomb des châteaux, des noues, des lucarnes, de l'entourage des cheminées et qui laissent le monument à ciel ouvert, en proie aux intempéries.

L'élimination des députés girondins, fin octobre 1793, entraîne des remous à Cadillac où les partisans des Montagnards font la pluie et le beau temps. Réagit-on à Loupiac ? Probablement pas, car c'est dans la bastide que se passe l'essentiel.

Les églises de France sont fermées à partir du 24 novembre. Sans doute, le curé Teulière trouve porte close à Saint-Pierre.

L'année 1794 est celle des restrictions. Les récoltes vivrières, catastrophiques, obligent les autorités à prendre des mesures draconiennes, surtout au sujet des céréales dont dépendent les rations de pain . Les Loupiacais ont faim puisque la culture essentielle est celle de la vigne. Les responsables du

district prescrivent des mesures rigoureuses, spécialement celles concernant les déclarations des moissons avec une série de sanctions pour les faussaires et, comme corollaire, un règlement relatif à la qualité du pain. Et des arrêtés s'appliquent au vin, aux fourrages, aux collectes de métaux ferreux ...Le 28 brumaire, an III (27 novembre 1794) est ordonnée la réquisition des charpentiers de haute futaie dont les travaux, concernant l'abattage, le débitage et le sciage des chênes pour la marine ont comme cadre la forêt de Benauges.

A Paris, Robespierre est éliminé le 27 juillet 1794 et la Convention montagnarde est remplacée par la Convention dite thermidorienne alors que les armées de la République vont de succès en succès.

La population est surtout sensible aux réquisitions qui affectent ses réserves alimentaires.

La réaction se produit au printemps 1795 dans le canton. Dénonciations, accusations plus ou moins fantaisistes, diffamations touchent les responsables des premières années de la Révolution. La liberté des cultes est rétablie le 3 ventôse an IV (24 février 1795), mais avec des limites strictes.

Cependant , une étoile monte sur notre pays : le général Bonaparte qui vient de se couvrir de gloire aux campagnes d'Italie (mars 1796-avril 1797) et d'Egypte (mars 1798-octobre 1799).

A son retour en France, Bonaparte renverse le Directoire (coup d'Etat du 18 brumaire, an VIII – 9 novembre 1799) institue ensuite le Consulat dont il est le premier consul.

Dix ans auparavant, le peuple de France a pris la Bastille ; ce même peuple est prêt à se donner un nouveau maître, à Loupiac comme ailleurs.

Pendant trois ans, le premier consul réorganise l'administration, l'appareil judiciaire, les finances, l'enseignement, promulgue le Code civil et signe un Concordat avec l'Eglise.

Il ne faudra pas longtemps pour que Bonaparte accapare totalement le pouvoir : le 2 décembre 1804 il se fait sacrer Empereur à Notre-Dame de Paris par le pape Pie VII sous le nom de Napoléon 1er.

Pendant une décennie, les armées impériales mettent l'Europe à genoux et la France suit avec enthousiasme, anesthésiée par les éclatantes victoires militaires qui auréolent le vainqueur d'un prestige et d'une renommée incomparables.

Mais l'Angleterre, la grande ennemie, a le dernier mot à Waterloo le 18 juin 1815, après l'erreur stratégique qu'a constitué l'expédition de Russie.

Le pays avait frémi, dans un délire fou, à l'apogée de l'aigle que magnifiaient des triomphes dont les noms Marengo, Austerlitz, Friedland, Wagram ...emplissaient les cœurs d'une fierté chauvine.

Les Français, désabusés, tolèrent sans réagir le retour de la royauté (Louis XVIII, petit-fils de Louis XV monte sur le trône), mais gardent longtemps, même de nos jours, le culte du héros.

La fatalité, cette source obscure d'acceptations passives, pèse sur les consciences en annihilant tout esprit critique et cohérent.

Dans la campagne loupiaicaise, en ce début de XIXe siècle peuplée davantage de manants que d'hommes et de femmes de bon sens, autant cette petite société s'est enorgueillie naïvement de la gloire napoléonienne, autant elle subit le sort. Sa destinée ressemble à cette image qu'illustrent ces trois mots sans autre signification que leur sens primaire : travailler, manger, dormir.

Que peut lui faire, à Paris , l'installation d'un monarque dont on peut se demander si elle sait le nom ? Sur cette riche terre, la vie, engluée dans la routine, les traditions et les coutumes, se plie au poids des jours . Le rythme du temps n'est pas le même suivant l'époque ; si la belle saison offre quelques soulagements à la précarité , les hivers sont souvent redoutables qui apportent la disette, la peur des loups et des petits carnassiers qui hantent la forêt de l'Entre-deux-Mers et que le froid pousse jusque dans les villages du Haut-Loupiac, parfois même jusque sur les rives de la Garonne. République, empire ou royauté, la peine est la même sur les pentes des coteaux ; la nature est parfois généreuse, parfois marâtre ; au relatif bien-être succède la pénurie et la faim, car la communauté maîtrise encore incomplètement l'art et la manière de prévoir, d'autant plus que les méthodes de culture sont archaïques et que les rendements sont à l'avenant. On utilise des « *bajoles* » pour transporter la terre ; l'implantation des ceps dans les pièces de vigne est effectuée dans une sorte de confusion défavorable à une production simplement honnête.

Tel est, vraisemblablement, notre pays à l'écroulement du premier Empire. Le siècle qui s'annonce est porteur de transformations profondes et d'un irrésistible élan d'évolution des techniques qui ne débouchera vers un mieux-vivre qu'au siècle suivant.



Chapitre VIII

Saint Romain au XIXe et XXe siècle

Depuis le VIIIe siècle, le Saint-Romain gallo-romain est enseveli dans la terre. Les générations ont passé, utilisant le site, construisant, cultivant, mutilant l'emplacement pour y établir en particulier le chemin royal dont la réalisation, avec la destruction des cellules monacales bénédictines et les bâtiments claustraux, aura nécessité l'édification du mur en petit appareil qui borde la voie de communication et qui soutient le relief.

Les XIXe et XXe siècles ouvrent une sorte de renaissance, en tout cas un réveil de l'espace Saint-Romain.

Dans son ouvrage « Loupiac de Cadillac au cours des âges », Maurice Ferrus rapporte un texte de l'abbé Baurein (dans « *Questionnaire* ») : avant la Révolution « *on a trouvé en creusant, un espace assez considérable de grands carreaux vernis en ver (gris-bleu) et des espèces de pilastres dont la surface était garnie d'un nombre infini de petites pierres carrées et de différentes couleurs artistiquement rangées pour former des dessins* ».

L'abbé Baurein affirme en outre qu'on retire du sol quelques chapiteaux d'ordre corinthien. M. Ferrus précise qu'on « *découvrit aussi des tombeaux en marbre et en brique où étaient des squelettes. Dans l'un des tombeaux mis à jour étaient quelques fragments d'une étole en or. Dans un autre cercueil en pierre, il y avait un anneau d'or* ». Toujours d'après M. Ferrus, un M.E. Guillon aurait vu la bague et l'aurait passée à son doigt en précisant que le bijou était fort beau et portait un Cupidon gravé dans le chaton. Le même auteur spécifie également (selon l'abbé Cirot de la Ville) qu'on « *trouva des traces de réservoirs, d'aqueducs ainsi que des monnaies et des médailles. Parmi ces dernières un Vespasien et un Maxime* ».

Déjà, un compte rendu, qui figure dans les registres de la « *Commission des Monuments Historiques de la Gironde* » des années 1865-1866, mentionne la découverte en 1864, sans préciser plus avant, de mosaïques dans le terrain situé entre le Clapa et Saint-Romain.

A peu près à la même époque, l'attention de l'érudit loupiacais Reinhold Dezeimeris est attirée par la découverte, dans les fondations de la maison Fournié (actuellement maison Touré), de morceaux de marbres, de tuiles à

rebord et de monnaies impériales justifiant l'existence possible d'un établissement gallo-romain sur la zone. Reinhold Dezeimeris obtient du propriétaire la permission d'effectuer des sondages qui permettent de découvrir, à cinquante centimètres au-dessous du sol, une couche épaisse de béton.

Des sondages ultérieurs aboutissent à la trouvaille de gros murs, certains hors du sol, la majeure partie sous terre, autorisant le savant de présumer l'existence d'une villa gallo-romaine inscrite dans un rectangle de quatre-vingts mètres de long sur soixante mètres de large, dotée d'une cour intérieure.

Reinhold Dezeimeris recueille au cours de ses investigations un nombre important de débris de marbres de diverses couleurs, de tuiles, de tuyaux d'hypocauste, de carreaux de baignoire, d'amphores, de mosaïques...

Fin septembre 1868, le curé de Loupiac, Bûche, apporte au chercheur une plaque de marbre vert de forme isocèle grossière mesurant 0,42 mètre « sur le plus grand côté » et 0,40 mètre dans la hauteur. Ce marbre présente une inscription du IV^e siècle. L'étude de celle-ci révèle une pièce de vers anapestiques monomètres (pied composé de deux brèves et d'une longue) que Reinhold Dezeimeris démontre consacrés à Léontius, professeur à Bordeaux au IV^e siècle, ami d'Ausone.

En s'appuyant sur la description que ce dernier avait faite de son herediolum, le savant acquiert la conviction que la villa de Saint-Romain représente l'héritage paternel d'Ausone.

Il faut bien convenir que l'environnement de Saint-Romain à Loupiac correspond parfaitement à la description qu'en a faite le poète burdigalien ; une lettre de ce dernier semble confirmer la théorie de Reinhold Dezeimeris : Ausone écrit à son ami Paulin de Nole et lui demande de lui envoyer un bateau de blé depuis Langon ; la destination n'est pas précisée, mais permet cependant de certifier une fois de plus que la propriété était située dans la vallée de la Garonne, en aval de Langon.

Les fouilles, les découvertes, les études font l'objet d'une relation à « l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux » le 12 novembre 1868.

Le 27 mai 1869, nouvelle communication à l'Académie de Bordeaux. Il s'agit cette fois de la découverte, dans une buanderie, d'une mosaïque, endommagée seulement sur un coin mais tranchée sur trois côtés par les fondations du local. La description fait ressortir la beauté du décor. Cette mosaïque est appelée « *des nénuphars* » ;

Reinhold Dezeimeris a promis à ses collègues de « l'Académie » de les tenir au courant de ses travaux. Or, il n'intervient plus à ce sujet. S'est-il rangé à l'avis de ses confrères qui lui ont présenté des arguments contraires à son opinion concernant Saint-Romain et s'est-il rendu compte, devant la maigreur des preuves, qu'il n'a surtout que des hypothèses alors qu'il a cru à une réalité ?

Un immense regret subsiste concernant les études du lettré loupiacais sur l'espace gallo-romain : toutes ses notes, tous ses plans, tous ses mémoires rassemblés par ses soins et non publiés ont été perdus, l'épouse a fait tout brûler avant de partir pour la maison de retraite de Lourdes. Même si tous ces documents n'auraient apporté aucun argument nouveau, ils auraient permis de suivre le parcours d'une haute intelligence dans la recherche et montrer avec quelle subtilité et quelle minutie un savant conduit ses investigations. Mais c'est l'honneur de Reinhold Dezeimeris d'avoir fait découvrir au monde scientifique et à tous les amoureux le passé de ce secteur archéologique qui, sans lui, serait resté dans l'oubli.

Saint-Romain est dans l'abandon pendant soixante-six ans.

En 1935, M. André Pezat reprend les fouilles. Le propriétaire, M. Darras, lui donne l'autorisation d'effectuer des sondages dans les vignes qui couvrent la surface. Une certitude est démontrée : «*un ensemble archéologique immense* » est dissimulé dans le sol.

Ce n'est qu'à partir de 1950, sous l'égide du professeur Grimal, directeur de la IXe circonscription des Antiquités, du professeur Mavesin-Fabre, Président de la Société Archéologique de Bordeaux, du professeur Couptry nommé l'année suivante directeur de la IXe circonscription des Antiquités, que les fouilles méthodiques sont entreprises, sous la responsabilité de M. Pezat, axées sur une dizaine de principes.

Le nom de M. Pezat est oublié aujourd'hui.

Rendons justice à celui-ci et remercions-le avec chaleur et de tout cœur. Ce que nous savons du site gallo-romain de Loupiac nous a été révélé par ce passionné d'histoire et d'archéologie. Son nom est à jamais attaché aux travaux qui furent entrepris sur l'espace antique de Loupiac et l'on aimerait voir figurer en grosses lettres, sur le panneau publicitaire signalant l'emplacement, ce patronyme, PEZAT, avec l'indication des mérites de l'intéressé

Voici le détail des sondages et des fouilles.

- 1935 : découverte de mosaïques de galeries et délimitation du quadrilatère de la piscine ;
- 1950 : découverte des mosaïques « *Opposite* », « *Rosaces* », « *Ecailles* », « *Lierres* », de la « *galerie du Puits* », de la « *galerie au Bondeau* » ;
- 1955-1956 : dégagement de la terre qui remplissait la piscine et précisions des dimensions de celle ci :
 - longueur , 12 mètres.

- largeur, 8,50 mètres.
- profondeur, 1,50 mètre.
- contenance, 140 mètres cubes.
- épaisseur des murs , 1,45 mètre.
- 1971 : « *découverte de niveaux inférieurs confirmant la présence de deux autres villas antérieures au Ve siècle.* »
Des cendres et des charbons d'incendie sont mis à jour.
- 1972 : abondantes découvertes :

tépidarium, sudarium, suspensura, murs et spécus du IV^e siècle, « *ensemble bas (3/4mètres avec murs de facture remarquable accordés à des parties passant sous la route (D 10) en direction d'un port sur l'ancien lit de la Garonne.* » « *partie absidiale tardive (carolingienne)* » ,énormes foyers, sudarium du Ve siècle y compris suspensura en plan, hypocauste, murailles bordant spécus et sudarium, remblai à concassage, grande salle de jeux (gymnasium) 20/12 mètres, mosaïque fragmentée, sol de mosaïque du Ve, murs décorés par incision, fondations de la chapelle sur murs antiques indéterminés et, 4 mètres au-dessous du niveau précédent, grande aréa, mur décoré, mur de base en liaison avec les murs du II^e siècle.

- 1974 : dégagement de la forme absidiale carolingienne, étude de l'encrage des murs de façade des II^e et III^e siècles, étude de l'articulation des murs du IV^e siècle par rapport au mur de façade des II^e et III^e siècles, fungula servant à l'écoulement des eaux d'une terrasse intermédiaire, mosaïque à décor de tulipes stylisées du IV^e siècle, reconnaissance des murs inférieurs de la villa basse sur sol de béton, reconnaissance de huit couches de l'occupation humaine.

A noter que, lors de l'établissement du grand chemin royal (D10), les mosaïques de la villa basse furent complètement détruites.

Selon André Pezat, confirmée par la stratigraphie, la première occupation humaine des sols a lieu au néolithique (- 5000 à – 2500). plusieurs incendies anéantissent les villas successives dont la plus importante et la plus belle est celle des II^e-III^e siècles détruite en 275, décorée d'éléments en marbres, d'une profusion de peintures, de matériaux nobles d'architecture où se manifeste l'influence de l'art grec ; la reconstruction a lieu au IV^e siècle sur les débris enfouis dans le sol ; au Ve siècle, après l'invasion de 407, une villa est édifiée en superposition ; une troisième destruction au VIII^e siècle (invasion arabe) broie la résidence mérovingienne.

Le site n'est plus régénéré ; les décombres servent désormais de carrière ; la terre absorbe ce qui reste des matériaux qui conservent, à l'abri de l'air, jusqu'à nos jours, tous les indices des splendeurs anéanties.

Arrêtons nous devant ce qui demeure le plus remarquable de Saint-Romain : la piscine.

Les travaux d'André Pezat ont permis de conclure à la présence de deux piscines successives :

- la blanche, probablement construite vers le milieu de la période augustéenne ; les rebords, garnis d'un enduit lisse, sont arrondis sur tout le pourtour ; les parois verticales sont de mortier blanc ; des carreaux garnissent le fond ; on distingue un plongeur scellé dans la maçonnerie ; sur tout le pourtour court un stylobate fait de grosses pierres soutenant vingt colonnes en marbre ou en pierre ; la surface des galeries est enduite de béton lisse ;
- la piscine rose du Ve siècle, celle que nous admirons, est vraisemblablement la reconstitution de la précédente après les destructions de 407 ; sur tout le pourtour est étendue une couche de mortier rose (ainsi coloré par le broyage des tuileaux) sur lequel on étale un enduit lisse rose de deux à trois centimètres d'épaisseur ; la décoration de la piscine rose, mosaïques, écailles, céramiques est également du Ve siècle, on ne connaît pas celle de la piscine blanche détruite par les Barbares ; le fond est en faible pente vers un orifice de vidange au coin sud-est ; l'eau est évacuée par un canal qui se déverse en contre-bas, vers la Garonne. L'alimentation provient du puits carré de six mètres de profondeur, décalé par rapport à la piscine, au sud de celle-ci ; il est probable qu'une noria, actionnée de main d'homme ou par un animal, approvisionne le bassin .

Au cours des fouilles et des dégagements entre 1953 et 1956, furent découverts des éclats de mortier qui recouvraient les murs de la cuve avec des peintures de poissons et d'algues, des fragments de poteries ; les trouvailles les plus passionnantes étaient situées au bord de la piscine et de ses alentours immédiats ; le texte figure dans les « *Actes du congrès des Sociétés Savantes – Bordeaux – 1957* », pages 58,59. En voici le relevé :

« Selon le plan des fouilles et d'après les photographies .

Fouilles de 1953-1956.

Successivement furent mis à jour :

Le seuil «aux Ecailles », qui forme l'entrée des galeries et que surmontait un escalier disparu.

La mosaïque «du Puits » qui longe le coté est et non loin du puits qui servait au remplissage de la piscine.

Dans l'angle nord-est, à la fin de la partie dite «du Puits », se trouve une vaste décoration composée de cercles qui se recoupent et formant des motifs qui ont donné le nom de mosaïque « des Rosaces ».

Sur la partie nord, une galerie fait toute la longueur de la piscine, riche en couleurs ; ses éléments disposés en opposition symétrique lui ont valu le nom de mosaïque «Opposite ».

A l'extrême nord-ouest, un encadrement semblable en tous points de la mosaïque dite «des Rosaces », assure la liaison entre la partie longitudinale et la partie transversale.

Assurant le raccord entre la piscine et la villa urbana, une galerie de mêmes motifs que la galerie «du Puits » vient à la rencontre du tépidarium. Cette galerie possède une partie supplémentaire décorative à vastes décors jaune et rouge formant bandeau. Les éléments décoratifs sont les mêmes que dans la galerie «du Puits » ; pour faire distinction, elle est désignée sous le nom de mosaïque «au Bandeau ».

Un seuil termine cet ensemble, situé entre deux pilastres, avec les écailles plus petites que les motifs imbriqués du grand seuil de l'entrée.

Vient ensuite une splendide décoration faite de feuilles d'eau stylisées, de fleurs épanouies, de feuilles étalées ; le tout encadré par des croix grecques ; c'est la mosaïque des nénuphars ».

Le long de cette dernière partie est disposé un motif de décoration d'un stylobate représentant des feuilles de lierre avec des fruits ; c'est la mosaïque des « Lierres ». Les murs de ces galeries, dont les débris furent récupérés dans la piscine lors de son déblaiement, étaient décorés par des peintures représentant des algues, des poissons, des végétaux aquatiques .

Entre les galeries et le rebord de la piscine qui fait plus d'un mètre de large et servait de solarium, se trouve un stylobate qui suit le périmètre de la cavité. Ce stylobate est décoré dans le sens longitudinal par des motifs «aux Damiers » et, dans le sens transversal par des motifs «aux Ecailles ».

Toutes ces mosaïques du Ve siècle, sous les Mérovingiens, sont dites « *barbares* ». Leur beauté évidente est moins marquée toutefois, selon A. Pezat, que les mosaïques originelles, bien plus rares à Loupiac, dont le style est plus élaboré et plus étudié que celles du relevé précédent.

A jouxter la piscine se situe l'emplacement de la villa urbana. A. Pezat encore nous dit que six villas ont été successivement construites sur le site ; la première date de l'empereur romain Auguste (- 63 à 14).

La place occupée par le domaine s'étendait jusqu'à Rotge (et peut-être au delà) où ont été découvertes des mosaïques « *barbares* ». En octobre 1974, au cours de la démolition d'une maison du XVIe siècle, ont été mis à jour des fragments de marbre de pavage, divers murs, plusieurs portions de mosaïque à décor noir sur blanc présentant des végétaux et des losanges, des dessins circulaires sur fond noir et rouge, d'autres mosaïques à cubes fins verts et blancs.

Les fouilles actuellement arrêtées, n'ont révélé que le dixième de la surface totale, quatre à cinq hectares, peut-être davantage. Ces travaux archéologiques réservent sans doute encore bien des trouvailles exaltantes.

En tout état de cause, tous les personnages avertis, ou les dilettantes avisés, qui se sont intéressés aux travaux de Saint-Romain ont acquis la conviction que les villas loupiacaises furent les propriétés de riches Burdigaliens et qu'elles présentaient une splendeur inouïe, embellies de marbres, d'albâtre, de calcite, de porphyre distribués en incrustations, en parements, en reliefs, en colonnes, en statues, en revêtements de sol, en mosaïques d'une variété infinie aux coloris somptueusement agencés.

Voici l'avis de l'érudit de Béguey, Henry Redeuilh : « *A en juger par sa vaste piscine et l'étendue de ses mosaïques, la villa de Saint-Romain a dû être somptueuse* ». (Vestiges gallo-romains et mérovingiens – Bordeaux-1958).

Or, Saint-Romain s'étendait plus loin que le site lui-même, vers Berthoumieu, au nord-est de Rotge, vers le Portail –Rouge, dans les palus en face des villas.

La photographie aérienne a révélé tous ces emplacements qui sont autant d'arguments en faveur de l'espace gallo-romain qui ne se composait pas que des habitations et de la piscine.

Voici les emplacements que M. Jean Carrier, de Soullignac, correspondant de Radio-France-Bordeaux-Gironde, a photographié depuis le ciel :

- en face du site, au bas de la muraille qui soutient la D10, à une centaine de mètres de celui-ci, ce que l'on peut estimer être un port gallo-romain, avec ses dépendances de part et d'autre des quais ;
- dans les champs, à gauche de la D 10, en allant vers Bordeaux, entre Rotge et David ;
- à gauche du chemin vicinal reliant rotge à Berthoumieux en allant à ce village (chemin d'Hourtoye) ;
- à proximité du Portail-Rouge ;
- au croisement des chemins allant de la Croix à Cadillac et du Clapa à Berthoumieux (route du C.E.S. et chemin de la mairie) ;
- dans les vignes près de Berthoumieux, dans l'angle formé par le chemin précédent et celui allant de la place de la Vierge à Berthoumieux (chemin de la Mairie et route de Martillac) ;
- également dans les vignes le long du chemin reliant la croix à Cadillac, au droit du Clapa (chemin du C.E.S) ;

- le long du chemin allant de la Croix à Cadillac à deux cents mètres à gauche après Hourtoye (chemin du C.E.S.).

Remercions chaleureusement, une fois encore, M. A. Pezat de nous avoir divulgué tant de magnificences gallo-romaines et aussi M. J.Carrier d'avoir complété ces révélations.

Et rendons grâce, enfin, à M. Bernède, propriétaire de Saint-Romain, d'avoir mis le site à la disposition des scientifiques, d'avoir fait préserver la piscine et d'accueillir les visiteurs amoureux du passé .



Chapitre IX

L'église de Loupiac au XIXe siècle

A l'origine, le clocher de l'église romane de Loupiac est un clocher-mur ajouré qui repose sur l'arc doubleau occidental du chœur. Au XVIe siècle, le clocher est transformé en clocher roman classique carré élevé sur les arcs doubleaux du chœur et sur les latéraux de celui-ci. A la même époque, le monument est doté d'un bas-côté, le long du mur nord de la nef. Un croquis de Léo Drouyn, exécuté avant 1844, montre, en avant du chœur et au sud, une arcade romane basse qui repose sur les chapiteaux de deux colonnes. S'agit-il de l'entrée du bras méridional d'un transept en avant de l'absidiole de l'épître dédiée à Notre-Dame ? C'est possible mais pas probable. Le grand arc, à gauche, donne accès au bas-côté. La chaire, placée à droite, a été installée sur le mur nord de la nef à la rénovation.

L'escalier du clocher est situé dans une tourelle carrée construite dans l'angle intérieur sud du chœur et du transept ; sur le croquis on aperçoit l'entrée dominée par une arcade en plein cintre reposant sur les chapiteaux de deux piliers. En 1590, les Huguenots ravagent la Benauge et la tradition dit que l'église de Loupiac est incendiée. Sous la Fronde, le 16 février 1664, avec preuves cette fois, nouvel incendie par les troupes de Lameilleray, maréchal de France. Au cours de la restauration, le clocher est surélevé et reçoit des créneaux.

La tourelle s'appuie sur le doubleau occidental du chœur et cette disposition affaiblit l'arc et le poids considérable du clocher a tendance à déverser celui-ci, compromettant gravement la solidité de l'ensemble. D'autre part, le temps a dégradé considérablement les parties les plus fragiles de l'édifice, l'abside et la façade.

Cette situation précaire et dangereuse dure ainsi plus de cent ans, jusqu'en 1845.

La façade est protégée par un auvent et, d'après Brutails, ces abris, qui ont contribué à la conservation de beaucoup de sculptures précieuses, étaient d'abord destinés à garantir les fidèles des intempéries ; parfois, on y voyait des tables de pierre, des tables d'offrandes, des autels ; il arrivait également que des marchands s'y installent. Cet auvent ne sera enlevé qu'en 1844, après une attente de quatre ans : le préfet avait ordonné son enlèvement dans une lettre du 28 août 1840.

Déjà, en 1803, une délibération du conseil municipal précise que l'église est en mauvais état. A cette époque, il n'y a plus de presbytère réquisitionné en 1792 et vendu comme bien national en 1793.

Une décision de sauvetage du patrimoine historique est prise en 1839, dans le cadre des efforts entrepris par Prosper Mérimée en faveur de la réhabilitation des ouvrages architecturaux archaïques de notre pays. Le 26 mars, en effet, un arrêté du préfet crée la «*Commission des monuments historiques de la Gironde*».

Tout un organisme se met alors en place, recense les édifices anciens du département, étudie leur état, détermine les travaux à effectuer sur chacun d'eux et dresse un état de priorité. Dans ce relevé figurent l'abbaye de la Sauve-Majeure, l'église de Langoiran et l'église de Loupiac en les plaçant en «*première classe*».

Le 29 novembre 1843, la commission adresse une lettre au préfet concernant l'église de Loupiac et signalant en particulier :

- le déversement du mur de l'escalier intérieur de la tourelle ;
- la dislocation du mur doubleau occidental du chœur.

Le préfet répercute la lettre du ministre de l'Intérieur le 24 avril 1844 (cinq mois d'attente à la préfecture). La réponse de celui-ci, du 10 mai, accepte les travaux suivants :

- réparer le mur de la façade ;
- démolir le clocher carré qui écrase les voûtes du chœur, les murs du transept et de l'abside ;
- relier par deux chaînages de fer passés dans l'intérieur et ancrés fortement en dehors des murs latéraux.

Le ministre alloue une somme de trois mille francs.

Avant d'aller plus loin, signalons que Viollet-le-Duc avait visité l'église en mars 1844 et, dans son rapport au préfet, avait vanté la «*beauté des matériaux*» et la «*parfaite conservation des sculptures*».

L'architecte Duphot, des Monuments historiques de la Gironde, est chargé de la conduite des travaux. Le 13 septembre 1844, il présente un devis par l'intermédiaire de l'un de ses confrères, Girard, qui est chargé de l'exécution. Ce devis prévoit la reconstruction *des murs sud de la nef, le chaînage des murs gouttereaux*, la démolition du clocher (travail prioritaire).

Voici le détail des dépenses :

Démolitions

- mur de blocage, escalier de la tourelle 390,00 francs
 - arc doubleau 26,00 francs
 - mur de l'arc doubleau 32,40 francs
 - voûte du choeur 76,00 francs
- 524,40 francs

Reconstructions

- des éléments précédents 1 004,76 francs
 - maçonneries 1 578,00 francs
- 2 582,76 francs.

Charpenterie

- charpente et couverture 50,00 francs
 - enlèvement de la cloche
 - démolition de l'auvent 75,00 francs
- 125,00 francs
- Dépenses imprévues 161,00 francs
 - Honoraires de l'architecte 169,68 francs
- Total 3 563,44 francs.**

Or, le 11 juillet 1844, Duphot a présenté sa démission, arguant de nombreuses occupations et a proposé Girard pour le remplacer. Celui-ci est accepté par la commission le 18 septembre.

Le 30 mai 1845, Girard adresse un nouveau devis au préfet, reprenant les mêmes travaux mais préconisant l'emploi de la pierre de Bourg, sauf pour les sommiers en pierre dure et la construction des murs en pierre de Béguey.

Montant de la dépense : 5900,00 francs.

Le préfet accepte le devis le 7 juin.

Les travaux, exécutés par l'entrepreneur Gaston, de Cérons, commencent un mois plus tard. La pièce officielle stipule que le culte dans l'église est arrêté sans préciser le lieu de remplacement.

Or, Girard, loin d'effectuer les travaux prévus, entreprend plusieurs modifications et constructions :

- exhaussement de l'abside par un mur de deux mètres de hauteur de manière qu'elle soit au niveau des combles ;
- Réfection de la décoration intérieure de l'abside et de sa voûte ;
- Installation d'une nef voûtée en arêtes ;
- Reconstruction du mur sud du chœur et démolition de la chapelle sud pour construire une sacristie contre ce mur.

Et tous ces ouvrages sont réalisés dans un style impropre.

L'interruption de ces extravagances a lieu le 18 novembre 1845. Girard est remercié par le ministre de l'Intérieur le 8 mai 1846.

L'architecte Abadie est désigné pour conduire la rénovation.

Il avait été mandaté par le ministère pour évaluer l'étendue des malfaçons à la suite de l'intervention du maire Cluzau et du curé Bonnet.

Il faut un peu plus de deux ans pour étudier à fond le chantier, déterminer les démolitions, préparer les plans et dresser un devis.

Le paragraphe qui suit est entièrement consacré aux sommes engagées pour la renaissance du monument.

Le devis d'Abadie fait état d'une dépense de :

54 479,61 francs.

Mais, un relevé des travaux exécutés, d'une part le 12 octobre 1848 au 16 novembre 1850, d'autre part du 1er septembre 1849 au 31 août 1850, enfin du 17 novembre 1850 au 24 août 1851, présente une dépense de :

69 374,90 francs.

Un autre relevé énumère des travaux effectués par l'entreprise Lasmolles, 95 rue de la trésorerie à Bordeaux, du 17 novembre 1850 au 26 février 1859 , pour un montant de :

70 719,08 francs.

(Ce relevé prend en compte le relevé précédent).

Enfin, un dossier à part relate les réclamations et les contestations de l'entrepreneur Gaston qui demande les honoraires pour les tâches effectuées sous la direction de Girard de juin à novembre 1845. L'affaire ne sera réglée que le 3 juin 1848 : par ordre du préfet, la commune devra verser à Gaston la somme de deux mille deux cents huit francs et cinquante centimes.

S'ajoute également la rétribution due au charpentier Pierre Pouvereau dont voici le détail (facture d'août 1861) :

• 1000 tuiles creuses	55,00 francs
• 4 barques de chaux	23,00 francs
• 3 mètres cubes de sable	9,75 francs
• main d'oeuvre pour 428 m2 de couverture	<u>107,70 francs</u>

Total **195,45 francs**

Abadie s'est donc mis au travail.

Selon J.A. Brutails, il transforme «*un malheur en un désastre irréparable*».

Il reconstruit les murs gouttereaux de la nef, les absidioles et les recouvre extérieurement de pierres en petit appareil ; la nef est désormais voûtée et les absidioles sont en cul-de-four ; le clocher est établi contre le mur nord de la nef, accolé au mur sud du transept septentrional.

(Ce clocher roman lourd, disgracieux, commun et grossier est un non-sens, une sorte d'agression contre ce monument, œuvre pathétique des artisans du XIIe siècle).

Toujours selon J.A.Brutails, Abadie refait et transforme :

- sur la façade

la totalité du portail, dont il modifie les archivoltés à entrelacs (sur 1,75 mètre), à dents de scie (sur 5,80 mètres), à pointes de diamant (sur 5,20 mètres), à dents de scie et à pointe de diamant (sur 4,25 mètres), le premier bandeau et les tailloirs (sur 1,25 mètre), l'entablement au-dessus de la porte (sur 1,05 mètre), toutes les bases, c'est à dire dix griffes, six colonnes, cinq chapiteaux sur six (l'authentique est le plus au nord et présente de beaux feuillages stylisés), le pignon.

- sur l'abside

le premier bandeau (sur 4,55 mètres), quatre gros chapiteaux, quatre corbeaux, des cordons à dents de scie (sur 3 mètres), la corniche à boules sur 44 mètres.

Par bonheur, toutes les autres parties, incontestablement romanes, de la façade et de l'abside, ne sont pas touchées. L'orgueil prétentieux d'Abadie n'osa pas profaner ces témoins fascinants du passé.

Beaucoup de pierres sont restées inutilisées autour de l'église. Le maire demande au préfet des instructions au sujet de leur emploi : quelques phrases ambiguës semblent indiquer que ces pierres ont servi à construire l'ancienne école religieuse.

La cloche ne convient pas au nouveau clocher et le curé Bûche demande en 1863 au ministre des Cultes une cloche convenable.

Le temps passe. Les tuiles plates, qui ont remplacé les tuiles creuses, du fait de la pente du toit accentuée pour un écoulement satisfaisant des eaux pluviales, sont entraînées vers le bas, tombent sur le sol et laissent des trous dans la toiture. La charpente est ainsi découverte. Les intempéries attaquent le bois et, une dizaine d'années plus tard, la couverture est en mauvais état, il pleut dans l'église.

Le 11 octobre 1870, le maire de Loupiac, Reinhold Dezeimeris, signale le fait au préfet.

La copie de cette lettre se trouve en fin de chapitre.

Reinhold Dezeimeris exerce les fonctions de « *Délégué remplissant les fonctions de maire* » ; il a été nommé à cette fonction par arrêtés préfectoraux des 9, 18 et 19 septembre 1870, après la capitulation de Sedan le 1er septembre, la destitution de Napoléon III et la proclamation de la République le 4 septembre.

Il faut attendre treize ans pour que la commune, à la suite d'une adjudication, attribue la réfection de la toiture au charpentier Pierre Pouvereau qui avait accordé une ristourne de trois centimes par franc. Le maire se nommait Cazeaux.

Le cahier des charges est établi six mois plus tard, le 1er février 1885 ; le devis s'élève à 2 597,01 francs. L'augmentation par rapport à celui de 1870 est importante et s'explique par les fluctuations monétaires, l'effet des intempéries pendant quatorze ans et par l'emploi de tuiles à crochets plus chères. La dépense s'élève en fait à 2 729,47 francs, justifications à l'appui. A la fin de l'année, la toiture de l'église est pratiquement refaite ; le dépôt de garantie de 211 francs est remboursé le 4 janvier 1886.

Signalons que le cimetière primitif est transféré à son emplacement actuel à partir de 1847 ; l'espace laissé en l'état de bouleversement à la suite de l'extraction des corps, est nivelé en 1880 et planté de tilleuls.

Madame Veuve Darriemajou offre l'horloge le 25 décembre 1887 et la fait installer à ses frais.



L'église de Loupiac, aujourd'hui, est donc celle qui résulte des travaux de rénovation qui furent entrepris dans la décade de 1850. Malgré les graves atteintes qu'elle a subies d'un architecte prétentieux, elle a toujours grande allure et attire les amoureux de l'époque romane et les élèves des Beaux-Arts qui viennent y découvrir un des aspects de l'architecture au moyen âge.

Au bas des Boupeyres sur un ressaut du sol, elle domine la Garonne et, depuis la départementale N° 10, attire naturellement le regard.

La plupart des Loupiacais est fière de posséder sur sa terre ce joyau des siècles, tant ceux pour qui elle représente le havre de leur foi, tant ceux qui voient dans ses pierres le concret du génie humain.

« *Loupiac de Cadillac le 11 octobre 1870* »

Monsieur le Préfet,
La précédente administration ayant absolument négligé de faire entretenir la couverture de l'Eglise de Loupiac, malgré les réclamations pressantes et

renouvelées du curé cette couverture se trouve en ce moment dans un état déplorable ; des places de près d'un mètre carré dépourvues de tuiles vont laisser tomber sur la voûte les eaux de pluie et continuer une dégradation déjà trop évidente. Bien que toute question étrangère à la défense nationale ait aujourd'hui un intérêt secondaire, je ne pense pas que rien d'utile doive être négligé, pourvu que l'organisation militaire n'ait pas à en souffrir. Pénétré de cette pensée, j'ai appelé le charpentier chargé jadis des réparations de l'Eglise, je lui ai montré l'urgence déjà constatée par lui des réparations nouvelles, je lui ai exposé aussi que les ressources financières de la commune étaient nulles comme disponible, et que toute imposition extraordinaire devait être réservée pour des dépenses éventuelles d'armement ; je lui ai demandé de faire preuve de patriotisme en entreprenant de réparer sur le champ la toiture en mauvais état, et d'attendre pour le paiement que la commune avec la France ait franchi et surmonté les dures épreuves qui lui sont imposées. M. Pouvereau ne s'est point refusé à entreprendre le travail en de telles conditions ; il m'a remis le devis approximatif de la dépense à faire (environ 150 f.) mais comme il importe que son dévouement ne lui devienne pas préjudiciable outre mesure, j'estime que la commission administrative devrait se réunir pour cet objet et prendre une délibération de nature à assurer en tout cas le paiement plus ou moins tardif des travaux à faire.

En conséquence, Monsieur le Préfet, je viens vous demander de vouloir bien m'autoriser à réunir officiellement la commission administrative dans le but de prendre avec elle les mesures pour éviter les graves dégradations qui menacent l'Eglise de Loupiac.

Cette Eglise est, vous le savez sans doute, monsieur le Préfet un des monuments historiques classés les plus intéressants de la contrée et sa restauration a coûté à l'Etat des sommes considérables.

Je ne pense pas qu'en ce moment aucun budget ait des fonds disponibles, si cependant celui des Cultes pouvait nous seconder par quelque allocation, jamais l'application de ces ressources n'aurait été plus opportune ni plus convenable.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, L'assurance de mon dévouement et l'hommage de mon respect.

Le Délégué remplissant les fonctions de Maire de Loupiac

R. Dezeimeris»



Chapitre X

Dans la mairie de 1819 à 1900

Le texte ci-après a été établi en partant, d'une part, de feuillets manuscrits rapportant des faits divers, de lettres de Loupiacais, d'événements commerciaux... d'autre part, de relevés des délibérations du conseil municipal loupiacais retrouvés et recueillis dans la masse des archives loupiacaises, celles du moins qui ont été conservées, d'une grande partie du XIXe siècle.

- Conseil municipal du 15 mai 1819.

Le budget de la commune, adopté ce jour, s'élève à mille cent dix-sept francs. Bien entendu, ce sont des francs-or, comme toutes les sommes d'argent qui nous seront divulguées.

Cette même année, le 26 août, révélé par les feuillets manuscrits, nous apprenons le naufrage d'un bateau à la «Concanne». Le patron et conducteur de l'embarcation se nomme François Paynau ; le propriétaire se nomme François Montandon, de Langon.

Entre six et sept heures du soir, la gabarre remonte le fleuve par halage et heurte une baze de grave ainsi qu'une grosse planche *«ce qui lui a donné une grande quantité d'eau et a avarié une grande partie des marchandises ; la baze de grave présente une résistance égale à un rocher, longue de quatre mètres quatre-vingts centimètres. Marchandises : cacao, draperie, papiers, mercerie. »*

L'année suivante, le 17 avril, le même manuscrit relate *«une rixe au bal d'Hourtoye»*. Voici le texte retranscrit tel quel pour ne pas en ôter la saveur.

« Des jeunes gens ouvriers et propriétaires de la commune de Loupiac ont décidé de troubler les amusements publics qui ont lieu pour un bal qui se tient tous les dimanches de fête, chez le sieur Simon, lieu de Hourtoye. Après être passé à l'auberge du sieur Baptiste Mandiette, ils se rendirent au dit bal, en tenant des échelats de vigne, arrivant par le jardin de Jean Simon cabaretier, avec un brin de «lorier » au chapeau, en disant aux jeunes de Loupiac qu'il en faudrait quatre pour remporter un «lorier ». Personne ne bougeât, continuant son amusement. Un jeune de Cadillac attaqua un enfant de 12 à 13 ans, et ceux de Cadillac fondirent sur ceux de Loupiac à coups de barre et de bâton - principaux auteurs de la rixe étaient des cafetiers, serruriers, tourneurs, tisserands, matelots. Dommages et intérêts sont demandés. »

Les personnes âgées peuvent situer l'emplacement de l'auberge Mandiette, mais ne peuvent déterminer le lieu de la salle de bal de Jean Simon.

Plus loin, sur le même document, nous apprenons qu'en 1820, le traitement annuel du garde-champêtre est fixé à trois cent soixante-dix francs.

* Conseil municipal du 1er avril 1822.

L'assemblée demande à l'Administration l'amélioration de la route de Cadillac à Saint-Macaire dans sa traversée de Loupiac; l'hiver, la chaussée est impraticable. Le conseil municipal signale en outre qu'il n'a été fait *«aucune dépense sur cette route depuis l'époque des corvées antérieurement à 1770»*.

* Conseil municipal du 20 novembre 1825.

On parle encore de cette route. L'Administration a demandé à la commune d'assurer l'entretien de la voie dans la traversée de Loupiac.

Dans la réponse, le conseil municipal indique que la route est classée *«départementale»*, d'autre part, la dépense occasionnée pour les chemins vicinaux est très lourde.

Pour ces deux raisons, la commune ne peut accéder à la demande de l'Administration.

• Conseil municipal de 1833 (dates du quantième et du mois non précisées).

C'est une lettre adressée au maire ; le nom du signataire n'apparaît pas. Voici le texte intact.

« Rouquette. Loupiac, le 27 septembre 1833

Monsieur le Maire,

La délibération du Conseil Municipal de Loupiac en date du 2 Juillet porte de jour en jour ses fruits, puisque y est exprimé en terme formel que depuis que les communes ont remplacé les seigneurs, le chemin du château Ricaud est communal ainsi que tous les autres chemins de la commune. C'est sans doute par bienveillance pour vos administrés possédant plus de bestiaux que vos administrés possèdent de pacage que vous avez désigné tous mes chemins d'exploitation comme communaux aussi mes barrières ont été brisées et portions des terrements enlevés et par suite ma propriété ouverte et ravagée, et si je veux la défendre je le trouve une résistance de la part de presque tous et de plusieurs des menaces et des voies de fait contre ma personne et c'est pourquoi M. le Maire, je vous vois forcé à vous faire ma déclaration que je me tiendrai armé afin de me défendre de ceux qui dans mon isolement viendrait s'attaquer à ma personne.

J'ai l'honneur de vous saluer »

De tout temps la notion de propriété a été sacrée.

- * Conseil municipal du 6 mai 1833.
 « *Vote d'une contribution extraordinaire d'une somme de 1500 francs recouvrable en trois annuités pour l'acquisition d'un local destiné à l'établissement d'une école primaire de l'enseignement mutuel* » et en suivant, « *demande de devis pour achat de boîtes en carton pour archives de la mairie* ».

- * Conseil municipal du 11 septembre 1835.
 La rétribution mensuelle à l'instituteur est fixée ainsi :
 - un franc pour la lecture ;
 - un franc cinquante pour la lecture et l'écriture ;
 - deux francs pour la lecture, l'écriture et le calcul ;
 - indemnité de logement de 37 francs.

- * Conseil municipal du 24 avril 1836.
 Il est décidé l'achat d'un terrain à Roumaud pour en extraire la grave (section B N° 196- superficie : 13 ares 60 centiares).

- * Conseil municipal du 12 mars 1837.
 Une lettre du préfet annonce un projet de pont suspendu qui serait jeté sur la Garonne entre Cadillac et Cérons.
 L'assemblée vote le principe d'une subvention.
 Le montant du budget communal est fixé à mille quatre cent trente-cinq francs vingt-neuf centimes.

- * Conseil municipal de 1837 (sans quantième et mois)
 C'est le deuxième examen du projet de pont suspendu sur la Garonne entre Cadillac et Cérons dont la construction exige d'importantes dépenses.
 Le promoteur, M. Félix Pujos, demande aux communes, qui estimeraient avantageux pour elles l'édification du pont, d'accorder une subvention.
 Le conseil municipal reconnaît que ce pont apporterait des profits à la commune ; il est d'avis d'accorder un subside, mais renvoi «*à délibérer à ce, après que les communes les plus intéressées auront voté*».
 On est prudent à Loupiac, on ne s'engage pas à la légère.

- * Conseil municipal du 6 mai 1838.
 Le maire propose d'établir une contribution extraordinaire à partir de 1839, d'un montant de 2500 francs, pour l'achat et la construction d'un local destiné à l'école primaire et au logement de l'instituteur. La location payée pour la salle qui sert actuellement d'école constitue une charge insupportable et l'instituteur est logé dans des conditions à peine acceptables.

Le conseil municipal considère que les intempéries, grêle et gelée, ont réduit les viticulteurs dans un état de grande gêne ; il décide, à l'unanimité, de réduire à 1000 francs le montant de la contribution précédente recouvrable en trois annuités de 333 francs 33, à condition que l'Etat participe à la dépense pour les 2/3.

* Réunion du 8 novembre 1840.

La salle de la mairie déborde d'une cinquantaine de personnes ce jour là. Il s'agit d'élire, en présence du maire et de deux conseillers municipaux qui font office de scrutateurs, les officiers et sous-officiers de la garde nationale locale.

A l'issue de sept tours de scrutin, sont élus :

- un capitaine,
- un lieutenant,
- un sous-lieutenant,
- un sergent major,
- un fourrier,
- dix sergents,
- douze caporaux.

* Conseil municipal du 25 mai 1841.

L'ordre du jour ne comporte qu'une seule question : la construction du pont de Cadillac.

Le préfet de la Gironde, dans son arrêté du 8 mai, a fixé la répartition de la somme nécessaire à l'édification de l'ouvrage d'art. La contribution de Loupiac s'élève à 2 500 francs.

L'agent voyer a estimé que la commune ne retirerait que des avantages de ce pont et que sa participation fixée à 2500 francs est en rapport avec ses ressources.

Or, une pétition a été présentée, contraire à l'avis du fonctionnaire, et le conseil municipal a déjà voté des centimes additionnels pour le chemin de grande communication qui traverse le Bas-Loupiac, le rétablissement du port de Viole, l'achat d'un local pour l'école primaire et le logement de l'instituteur ; et il faut bien admettre que les travaux sur le port de Viole sont bien plus importants pour la commune que le futur pont de Cadillac. D'autre part, la mévente du vin met les producteurs dans une situation financière précaire. Le conseil fait remarquer que le département a déjà à sa disposition la quote-part que celui-ci a voté. Et enfin, pour Loupiac, 2500 francs représentent les 2/3 de la contribution foncière.

A l'unanimité, l'assemblée locale proteste contre la dépense qu'elle ne peut voter et demande au préfet d'examiner avec bienveillance cette situation.

* Conseil municipal du 2 février 1839.

Le projet d'un port à la Concanne est adopté à condition que la commune soit autorisée à fournir les remblais. (La construction a vraisemblablement commencé dans les années 1840). Les Loupiacais connaissent ce petit port en maçonnerie avec quai incliné, une esplanade pavée qui servait surtout dans les années 1920 à l'embarquement des barriques de vin blanc achetées par le négoce de Bordeaux. Aujourd'hui ce port est abandonné parce qu'inutilisé et inutilisable).

* Conseil municipal du 10 Mai 1839.

L'assemblée vote un supplément de 150 francs pour permettre au curé de dire une première messe le dimanche. Précisons qu'à cette époque le traitement du curé était payé par la commune.

* Conseil municipal du 27 juillet 1843

Une nouvelle assemblée locale a été élue en juillet. C'est la cérémonie de son installation et la prestation du serment. Le maire et les conseillers prêtent donc serment et jurent fidélité au roi, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

* Conseil municipal du 1er décembre 1843.

Le problème d'une habitation pour loger l'instituteur et abriter la mairie semble résolu. Le maire a trouvé une maison qui pourrait accueillir la mairie et l'instituteur. Le prix de vente est fixé à 1600 francs. Le préfet a promis de fournir 1/3 de la dépense. Ces 1600 francs seraient payables en trois annuités avec un intérêt de 5 %. La maison est le «*chai de la dîme* » au Bourg. L'achat est voté à l'unanimité.

• Conseil municipal du 8 Décembre 1843.

L'église romane, classée monument historique, est dans un état inquiétant de dégradation ; en particulier, les cloches menacent de chuter. Une subvention de 1000 francs payables en cinq annuités est votée.

• Conseil municipal de 1849 (sans quantième et sans mois).

Le problème d'école primaire et du logement de l'instituteur resurgit. Mme de Saint-Sevin, propriétaire d'une maison «entre l'église et le presbytère » offre de vendre cette maison au prix de 3860 francs portant à intérêts de 5 % avec toute latitude pour le paiement.

D'après le compte rendu de la séance, on comprend que le conseil se réunit dans une salle de cette maison moyennant un loyer de 193 francs.

En espérant une participation de l'Etat de 1/3 ou de 1/4 de la somme engagée, l'achat est voté à l'unanimité.

(La maison est celle qui a servi de mairie et d'école primaire de garçons jusqu'à l'acquisition du château Promis à Berthoumieu et le déménagement des écoles en 1933).

(Vraisemblablement, des difficultés ont dû surgir qui ont contraint le conseil à abandonner l'entreprise).

Entre temps, la Révolution éclate en février 1848. Le roi Louis-Philippe part pour l'exil. Le Prince Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République.

Comme en 1830, Loupiac subit les effets des événements. Le maire, Jean Cluzon, démissionne. Son remplaçant à nom Goyneau.

Sur feuillets manuscrits, on lit ce fait divers :

Le 19 Novembre 1849, *« l'inconduite d'une veuve au Plapa, âgée de plus de quarante ans, indiquée durant la nuit sans qu'aucun bruit quelconque ait pu donner un indice d'une heure exacte, par une jonchée de paille et de feuilles de lierre, symbole dans les campagnes de l'inconduite et des mauvaises mœurs. « Maison de prostitution » avait été fixé sur la porte ».*
Inconduite non justifiée après enquête. »

* Conseil municipal de 1849 (sans quantième et mois).

Après avoir voté l'équilibre du budget, la municipalité examine le rapport d'une commission de huit membres sur l'état des chemins vicinaux dont voici la liste :

- chemin de Cadillac à Peytoupin ;
- chemin de Roby à la Pierre-Noire ;
- chemin de Françoie à la route de Sauveterre ;
- petit chemin de Roumaut à Jean-Faux ;
- grand chemin de Roumaut à Jean-Faux ;
- chemin de Jean-Faux à Rondillon ;
- chemin de Couloumet à Clos-Jean ;
- chemin de Couloumet à chemin de Margès ;
- chemin de Gabarnac (Margès) au pont de David ;
- chemin de Margès jusqu'au pont de la grande-route ;
- petit chemin de Mouliot à celui de Margès ;
- chemin de la Gasconne ;
- chemin de la Nère ;
- chemin de la Nère à Lambrot ;
- chemin de Rosier conduisant à l'église ;
- chemin de Clos-Jean.

La commission s'est transportée sur ces chemins qui ont été inspectés avec sérieux. Le rapport précise l'état des voies, énumère les travaux à y faire, précise le nombre de journées nécessaires d'homme et de bouvier, évalue la quantité de grave indispensable et les travaux annexes.

Le rapport est marqué d'une conscience exemplaire.

Le conseil vote des félicitations aux membres de la commission.

D'autre part, la fermeture des cabarets et des cafés est fixée comme suit :

- du 1er avril au 30 septembre : à 10 heures du soir ;
- du 1er octobre au 31 mars : à 9 heures du soir.

Sur feuillets manuscrits, sont inscrits :

- d'une part, une plainte déposée le 13 septembre 1851 pour la substitution d'un taureau par un bœuf au village de Miqueu ; le pauvre animal devait être vendu à la foire de La Réole ;
- d'autre part, deux faits divers :
 - le 31 août 1853, *un homme de Béguey est trouvé étendu sous un peuplier au village de Viole, tué par un coup de foudre.*
 - le 2 juin 1858, *un noyé a été retiré de la Garonne. C'est un homme de cinquante ans, demeurant à Loupiac, victime d'une crise d'épilepsie ; il s'est asphyxié en tombant dans l'eau.*

Voici une page de la mairie de Loupiac sur laquelle sont relatées les démarches destinées à établir une école des sœurs de la Doctrine chrétienne dans la commune.

C'est d'abord une lettre du 29 septembre 1858, de la Supérieure, sœur Candice, de la Doctrine chrétienne de Bordeaux, 55 rue Entre-deux-Places, au maire de Loupiac, pour transmettre la déclaration de la religieuse qui dirigera l'école.

C'est ensuite une lettre du 29 septembre 1853, de demoiselle Guillot Marguerite Anna, en religion sœur Dosilhée, déclarant ses capacités.

Accompagnent la déclaration, les pièces suivantes :

- un acte de naissance (l'intéressée est âgée de vingt deux ans) ;
- une lettre d'obédience délivrée par la Supérieure générale de la congrégation de Bordeaux.

(la congrégation des sœurs de la Doctrine chrétienne a été légalement autorisée le 28 mai 1826).

C'est enfin une déclaration datée du 30 septembre 1858 du maire de Loupiac acceptant de recevoir sœur Dosilhée pour exercer l'enseignement dans une maison appartenant à M. Gardel ; le maire a visité le local qui doit servir d'école primaire de filles.

La rentrée des classes a eu lieu le 1er octobre 1853. (cette école se trouvait au Bourg entre la place de la Vierge et l'église).

Voici une autre page de la mairie de Loupiac 26 Juillet 1859.

L'église vient d'être restaurée et une porte en chêne, qu'on peut voir de nos jours, passée à l'huile de lin bouillante, remplace la vieille porte qui a été démolie.

Le curé de Loupiac, Henri Bûche, a fait peindre les vantaux en jaune. Cette couleur dénature complètement les panneaux qui ne sont plus en harmonie avec le caractère de l'église.

C'est ce que ne manque pas de dire l'architecte Abadie qui a conduit les travaux de restauration du monument et qui suggère d'alerter le préfet. La porte serait décapée et repassée à l'huile de lin.

Abadie donne également son point de vue sur la toiture au sujet de laquelle il est prévu de remplacer les tuiles creuses usagées par des tuiles plates ou des ardoises. Les églises romanes ont toujours été couvertes en tuiles creuses ; remplacer celles-ci par une couverture différente serait contraire à l'usage et au bon sens.

Le charpentier, Pierre Pouvreau, refera la toiture en tuiles creuses.

* Conseil municipal du 5 juillet 1863.

Les élus doivent donner leur avis au sujet du lieu où pourrait être construit un deuxième pont sur la Garonne pour doubler celui de Cadillac.

Après discussion, l'assemblée considère que l'endroit approprié est la commune de Langoiran où convergent la départementale de Bordeaux à Saint-Macaire, la route de Langoiran à Portets et diverses autres routes secondaires.

Le conseil estime que le pont de Cadillac devrait être aménagé à deux voies étant donné le trafic qu'il supporte.

Les trois conseils municipaux qui suivent sont tous de 1866 et n'indiquent ni le quantième, ni le mois.

Il est question dans la première réunion du port de Viole. Aux termes du règlement en vigueur, toute personne peut déposer des marchandises sur le quai pendant huit jours. Après quoi, en principe, on peut exiger un paiement, ce qui n'est jamais arrivé.

Le conseil décide :

- 1) les portions vacantes seront déterminées par une commission ;
- 2) ces terrains ainsi définis seront loués aux plus offrants ;
- 3) les marchandises déposées sur le port seront soumises à l'usage.

Dans la seconde réunion, le conseil examine l'attitude du médecin du canton qui visite les indigents malades et dont le comportement à l'égard de ceux-ci donne lieu à des plaintes.

Le maire est chargé d'agir en conséquence et, au besoin, d'alerter l'autorité supérieure.

Un élu rapporte le mauvais état des chemins ruraux. Le maire précise, concernant ces chemins, de terre le plus souvent, qu'il incombe aux propriétaires intéressés d'y faire eux mêmes les travaux nécessaires.

Il s'agit ensuite de la route de Cadillac à Sauveterre. Il est demandé au préfet d'intervenir pour faire classer cette route au nombre des voies départementales. Depuis l'établissement du chemin de fer du Midi et la mise en valeur de la gare de Cérons, la route a pris une importance considérable. Les frais d'entretien que supporte Loupiac ne sont pas en rapport avec les avantages que la commune en retire.

La troisième séance porte sur la contenance de la barrique bordelaise qu'aucune loi ou règlement n'établit.

Selon la tradition, la barrique bordelaise contient de deux cent dix huit à deux cent vingt-cinq litres.

La chambre de commerce de la Gironde veut réformer l'usage.

Le conseil demande au préfet d'intervenir auprès de cette assemblée afin de conserver la tradition.

Il s'agit ensuite du port de Viole au sujet duquel les édiles seraient d'avis de fixer les limites avec les propriétaires mitoyens. Or, le principal intéressé, M. Darrieu-Majou est réticent. Le maire est chargé d'inviter celui-ci à se présenter devant le juge de paix.

C'est enfin une affaire d'eau. L'écoulement des eaux pluviales nuiraient au trafic du port de la Concane. Le conseil est d'avis d'attendre la suite des événements.

* Conseil municipal du 2 décembre 1870.

La réunion commence par une déclaration un peu grandiloquente du maire au sujet d'une victoire française sur les Prussiens qui remplit tous les cœurs d'espoir.

Le conseil examine ensuite une proposition d'admission gratuite à l'école communale de tous les enfants indigents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour l'année scolaire 1871, la liste de ces enfants est la suivante : Bertrand Henri, Bertrand Auguste, Bertrand Gabriel, Bonnet Jules, Fraigneau Ferdinand, Guérin Paul, Lavaud Eugène, Lasserre, Martin Camille, Tarride Auguste, Vimoney Gaston.

Avant de poursuivre l'examen des relevés du conseil municipal, jetons un coup d'oeil sur la succession des maires de Loupiac du 2 décembre 1851 (Coup d'Etat du prince Louis-Napoléon Bonaparte) à septembre 1877 (dissolution de la Chambre par le président Mac-Mahon).

Cette période, politiquement, peut se diviser en deux époques :

- l'Empire du 2 décembre 1851 au 3 septembre 1870 ;
- la IIIe République, les sept premières années, jusqu'à septembre 1877.

Dans le tableau qui suit, nous allons constater que la prise de fonction des maires et leur remplacement suivent exactement les événements.

L'Empire	<ul style="list-style-type: none"> • 2.12.1851 Coup d'Etat • 7.11.1852 Plébiscite et Empire 	<ul style="list-style-type: none"> • Le maire, Blaise Courras est remplacé en décembre 1851 par Jean Cluzan aîné. • De mai 1860 au 15 septembre 1865, le maire est Ignace Marcel Déodat d'Antin. • Du 16 septembre 1865 au 3 septembre 1870, le maire est Marie Joseph Henri Gabriel de la Chassaigne. <p>Jusqu'en avril 1869, le régime d'empire est autoritaire, soutenu par la bourgeoisie d'empire, le clergé et l'armée ; ce régime est encore aggravé après l'attentat manqué du terroriste Orsini contre l'empereur (14.1.1848).</p>
L'Empire	<ul style="list-style-type: none"> • avril 1862, l'Empire se libéralise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le maire est toujours M.J.H.G. de la Chassaigne.
L'Empire	<ul style="list-style-type: none"> • 10.9.1869 L'Empire est parlementaire • 2.9.1870 - Sedan • 4.9.1870 - IIIème République 	<ul style="list-style-type: none"> • de la Chassaigne démissionne le 3 septembre 1870. • Reinhold Dezeimeris est maire le 4 septembre 1870 au 6 mai 1871 (démission)
La République	<ul style="list-style-type: none"> • 18 mars au 28 mai 1871 La Commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Le maire est Boré du 6 au 15 Mai 1871. • Le maire est de la Chassaigne du 15 Mai au 25 Juillet 1871. • Le maire est Vignes du 26 Juillet 1871 au 19 Mai 1876. • Le maire est Cazeaux aîné du 2.7.1876 au 8.10.1876.
	<ul style="list-style-type: none"> • 1876 Chambre élue républicaine • 16.5.1877 Mac-Mahon dissout la Chambre 	<ul style="list-style-type: none"> • Le maire est Dezeimeris du 8.10.1876 au 25 juillet 1877. Il est révoqué pour ses opinions républicaines <p>Par arrêté préfectoral le maire est Pierre Bord à partir du 18.9.1877</p>

- Conseil municipal du 13 Mai 1875.

Il s'agit de réparations à la toiture de l'église.

L'architecte Abadie, rénovateur du monument, a déjà donné son point de vue : il faut d'abord qu'un devis soit établi par un architecte. Or, un devis a déjà été fourni par le charpentier Pierre Pouvereau.

Une souscription est proposée, avec le concours du curé de Loupiac depuis la chaire.

Le conseil adopte cette proposition.

Il est question ensuite du nouveau cimetière que les eaux de ruissellement envahissent.

Deux projets sont avancés :

- un drainage mettant chaque caveau en relation avec un collecteur central ;

- un dégagement à la source de l'embranchement du chemin de Martillac et creusement d'un fossé à partir de cette source.

Le principe du drainage est adopté.

* Conseil municipal du 16 avril 1877.

L'assemblée examine un rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées au sujet du port de Violle.

Des travaux, qui n'ont pas tous été effectués, ont été réalisés au port ;

- remblayage de 1200 m³ de gravier ;
- enrochement pour protéger la risberme du port qui se serait affouillée sous l'action des courants de débordement ;
- pavage de 136m³.

Les travaux non exécutés sont précisés dans le rapport précédent du 11 février 1877. La dépense s'est élevée à 2233 francs 76 alors que le devis prévoyait 2954 francs , soit une différence de 240 francs.

L'ingénieur pose la question : la commune de Loupiac veut-elle un remboursement de 240 francs, ou veut-elle un pavage complémentaire de 360m² ?

Nous ne saurons pas la décision du conseil ; le texte, incomplet, emplit la page et il n'y a pas de page complémentaire.

* Conseil municipal d'avril 1884 (sans précision de quantième)

Après des considérations adéquates, l'assemblée propose d'exempter d'impôt pendant cinq ans les propriétaires de toute parcelle reconstituée par le greffage dans le but de favoriser les viticulteurs qui régénèrent leur vignoble.

Actuellement, les dégrèvements sont accordés en considération des ravages sur les vieilles vignes qui ne peuvent plus produire, en complément des subventions de l'Etat. A contrario, le conseil estime que ces subventions devraient être accordées aux cultivateurs qui privilégient l'avenir.

* Conseil municipal du 5 juin 1884.

Le conseil, estimant que la construction des lignes de chemin de fer projetées, de Libourne à Langon par Cadillac, donnerait une impulsion au commerce et favoriserait le développement de la viticulture qui vient d'être cruellement touchée par l'attaque du phylloxéra, demande à l'Etat de hâter la construction de ces lignes.

Le maire informe le conseil que le ministre des Cultes vient d'accorder à la commune une subvention de 1000 francs pour faire réparer la toiture de l'église. D'autre part, le ministre des Beaux-Arts ayant accordé une subvention de 500 francs, l'assemblée nomme deux membres pour mettre en place l'adjudication de ces travaux.

Le conseil donne son approbation à la création de huit foires dans la commune d'Auros devant se tenir le premier mardi de chaque mois de janvier, février, mars, avril, mai, juillet, novembre et décembre.

* Conseil municipal du 15 août 1886.

L'assemblée évoque le problème des arbres plantés le long des routes, qui endommagent les chaussées et dont les racines, propagées sur une grande distance, causent des dégâts aux cultures proches.

Ce problème a été soulevé par une pétition de seize Loupiacais qui se plaignent des dommages subies par leurs cultures. En conséquence, ils ont demandé l'arrachage des arbres le long de la départementale N° 10, du Clapa à Viole.

(L'arrachage des arbres n'a pas été exécuté puisque, entre les années 1920 et 1930, un certain nombre de ces arbres (des ormes) étaient encore en place entre la Croix et Pichat ; ils ont crevé les uns après les autres).

* Conseil municipal du 5 février 1893.

La société de secours mutuels «Saint-Michel» fait part au conseil de son projet d'acquisition d'un char funèbre et demande dans quelle mesure la commune pourrait participer à l'achat.

Une commission de quatre membres est nommée pour étudier cette requête avec le bureau de la société.

* Arrêté municipal de 1896 (sans précision de quantième et de mois).

Ce qui suit est un résumé des douze premiers articles du document incomplet, qui concerne le métier de boulanger :

- pour s'établir, il faut faire une déclaration à la mairie et justifier d'un apprentissage et de la « connaissance des bons procédés de l'art » ;
- chaque boulanger doit avoir un approvisionnement suffisant ;
- les pains d'un kilo et plus seront assujettis à la taxe ; le pain taxé ne devra pas être vendu au-dessus du prix fixé par la mairie ;
- les pains doivent être pesés avant d'être livrés ;
- l'excédent des pains taxés sera payé par l'acheteur ;
- si les pains n'ont pas le poids, le boulanger complétera par du pain de même qualité ;
- les boulangers ne pourront refuser de débiter le pain en morceaux ;
- les boulangers seront tenus d'apposer sur les pains qu'ils fabriquent une marque composée des initiales de leur nom et prénom ;
- tout boulanger cessant activité doit prévenir la mairie un mois avant ;
- la vente de pain corrompu donnera lieu à poursuites ;
- les boulangers forains pourront vendre leur pain dans la commune aux mêmes conditions que les boulangers locaux...

* Conseil municipal de fin du XIXe siècle (sans date).

Le conseil doit résoudre le problème que pose la surcharge des classes :

- 64 enfants dans la classe de garçons,
- 59 enfants dans la classe des filles,

et demande la création d'une classe enfantine et la nomination d'un maître auxiliaire.

La question des locaux peut être réglée par la construction d'une salle nouvelle en prolongement de l'école des garçons et en reculant de quelques mètres le chemin qui longe la place de l'église.

Le conseil charge le maire de faire dresser les plans et devis qui seront examinés dans une réunion ultérieure.

(La salle nouvelle est l'ancienne école des garçons qui jouxte l'ancienne mairie et qui sert de salle de réunion).

∩ ∩ ∩

Ce survol des réunions du conseil municipal de Loupiac dans le XIXe siècle est très incomplet et traite souvent des questions secondaires et des faits divers parfois de peu d'intérêt.

Les textes ont toutefois le mérite d'exister et d'être le reflet du temps d'il y a parfois près de deux cents ans.

Ce sont un peu des signes d'autrefois et des clins d'œil souvent précis qui nous sont adressés.

Ce sont des reflets de ce qui fut et qui nous font conserver autant de morceaux de la vie loupiacaise.

Nous faisons nôtre ce qu'en a dit celui dont le nom nous échappe : « *ce sont des lumières qui s'allument sur le chemin du passé.* »

Les élus de ce XIXe siècle disposaient de moyens dérisoires par rapport à ceux d'aujourd'hui. Ils ont fait leur devoir, se sont heurtés à des lourdeurs, à des difficultés qui ressemblent à celles que nous connaissons, ils ont dû faire preuve d'une patience et d'une ténacité exemplaires.

Conservons leur mémoire.

Chapitre XI

Loupiac et les P.T.T (Petit aperçu) 1830 – 1936

P.T.T (Poste, Télégraphe, Téléphone) est l'appellation par laquelle on désignait l'administration qui gérait le service de la correspondance, le télégraphe et le téléphone. Aujourd'hui, cette administration s'appelle « La Poste ». Elle gère le service de la correspondance, celui des services financiers, celui des télécommunications.

La première poste en France est organisée par Louis XI mais elle ne concerne que le seul usage du roi. C'est simplement un réseau de relais.

Henri III crée l'office de «messenger royal» qui peut se charger également de la correspondance privée.

Louis XIII fait ouvrir des bureaux à Paris, Lyon, Bordeaux et Toulouse.

La capitale communique avec la province mais ne communique pas avec elle-même.

Aussi, en 1653, M. de Valayer imagine la «Petite Poste» à un sol, avec installation de six boîtes aux lettres dans différents points de Paris. Echec total : les boîtes servent à des usages incorrects et grossiers.

Sous Louis XIV, la Poste est affermée, le fermier général obtient le monopole de la correspondance.

En 1760, Claude Humbert Piarron de Chamouret fonde la «*Petite Poste*» à deux sols, qui achemine les lettres dans Paris. Le système fonctionne parfaitement et rapporte de substantiels bénéfices.

Louis XV rachète cette poste qui devient d'Etat.

Le courrier pour la province est transporté par diligences.

Le 15 juin 1793, le service devient « l'Administration générale des postes et messageries ».

Mais ce n'est qu'en 1879 que les services postaux et télégraphiques n'en forment plus qu'un : le ministère des « *Postes et Télégraphes* » qui devient en 1925 le ministère des « *Postes, Télégraphes et Téléphones* » et, en 1959, le ministère des « *Postes et Télécommunications* ».



Le texte qui suit est l'exploitation d'un dossier qui concerne exclusivement, à partir de 1830, l'organisation postale et l'établissement du téléphone à Loupiac.

Ce dossier se compose de quatorze sous-dossiers.

Le premier document ne précise pas à quelle date un bureau de poste a été créé à Cadillac, mais spécifie que, jusqu'à l'année 1830, « le courrier pour Loupiac est centralisé au bureau de Cadillac ; à partir de 1830, c'est un facteur de Cadillac qui effectue la distribution au domicile des particuliers loupiacais ».

En 1832, une lettre du maire de Loupiac, Pierre François Emile d'Antin, demande des éclaircissements au sujet d'une somme de cinquante-huit francs qui figure au chapitre « dépenses » du budget de la commune pour « fonds communs des piétons de l'arrondissement puisque ce service a été supprimé depuis plusieurs années ». Il faut préciser que, jusqu'à 1830, un piéton passait tous les cinq jours à la sous-préfecture prendre le courrier pour les maires et ramenait le courrier officiel des communes. C'est ce que l'on appelait le « piétonnage » qui a cessé en 1830.

Le deuxième document est daté de 1889. Deux pièces le composent ;

C'est d'abord un extrait des délibérations du conseil municipal de Loupiac du 10 mars. Il est fait état dans cet extrait d'une lettre d'après laquelle « *plusieurs personnes du village de Miqueu et des villages environnants seraient très désireuses de voir établir à Miqueu même une boîte aux lettres dont la levée serait faite par le facteur de Mourens* ». Le conseil municipal précise que les habitants du Haut-Loupiac sont obligés, pour envoyer leurs lettres, d'attendre le passage des facteurs à une heure variable suivant l'importance du courrier, ou bien de les porter à la boîte aux lettres du Bas-Loupiac ou à Cadillac distants d'à peu près trois kilomètres, alors que les facteurs de Mourens et Monprimblanc passent à Miqueu et pourraient, l'un ou l'autre, faire la levée à Miqueu.

D'autre part, le conseil municipal demande que le facteur de Gabarnac, au retour de sa tournée qui emprunte nécessairement la départementale N° 10, fasse la levée de la boîte aux lettres du Clapa.

Manifestement, l'organisation de la distribution du courrier et de la récupération de celui-ci en sont encore à un stade tout à fait primaire. Loupiac ne dispose que d'une seule boîte aux lettres extrêmement excentrée.

Vraisemblablement, les deux extraits du registre des délibérations du conseil municipal ont été adressées au directeur des Postes et Télégraphe de la Gironde par l'intermédiaire du préfet puisque la réponse de celui là, datée du 30 avril 1889, est la suivante : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le préfet, que la boîte aux lettres supplémentaire demandée par le conseil*

municipal de Loupiac sera fournie dès que le prix s'élevant à la somme de vingt francs aura été versée au bureau de Cadillac où des instructions sont adressées à cet effet ».

Le sous-dossier suivant est de 1895. Il se compose de sept documents.

C'est une lettre du 14 janvier adressée au préfet de la Gironde par le directeur des P.T.T. de la Gironde au sujet d'une demande du conseil municipal de Loupiac pour la création d'un emploi de facteur titulaire au bureau de Cadillac, vraisemblablement pour la commune de Loupiac – l'extrait de délibération du conseil municipal ne figure pas dans le classeur. Le préfet est informé que l'affaire est suivie. Aucune pièce n'indique ce qu'il est advenu de cette demande.

La lettre suivante est du maire de Loupiac, du 12 novembre 1895, au préfet de la Gironde pour une modification du service postal dans la commune. La délibération du conseil municipal relative à la demande, qui devait renseigner sur la nature de la modification, est absente.

Le feuillet qui vient ensuite est une lettre datée du 14 novembre, du préfet de la Gironde, adressée au président du conseil général, Reinhold Dezeimeris, avisant celui-ci de la transmission de la requête du maire de Loupiac au directeur des P.T.T. de la Gironde, jointe à un feuillet du 16 septembre prévenant le maire de Loupiac de la transmission au directeur des P.T.T.

Les deux feuillets ne précisent pas toujours la nature de la demande.

Un extrait des délibérations du conseil municipal de Loupiac en date du 8 mars 1896 nous renseigne à ce sujet. Ces délibérations font suite à celles du 9 novembre 1895 réclamant le rattachement du Haut-Loupiac à la tournée de la Martingue qui ne concerne que soixante-dix à quatre-vingts habitants. S'appuyant sur le fait que la commune est peuplée de mille trente-quatre résidents desservis par un seul facteur, que celles de Momprinblac et de Gabarnac qui comptent à elles deux sept cent trente et un habitants sur une superficie moindre de celle de Loupiac, le conseil municipal demande :

- 1/ *que le facteur de la Martingue desserve, en y allant, le Haut-Loupiac qui se trouve sur sa route ;*
- 2/ *que l'administration concède à la commune de Loupiac une deuxième tournée dans le bas (population agglomérée).* La proposition du conseil municipal est marquée de bon sens. La réponse du directeur des P.T.T. est grosso-modo la suivante :

La dépense supplémentaire serait de deux cent soixante-dix francs et les crédits budgétaires ne permettent pas d'engager une telle dépense. Avec assurance d'une issue possible ultérieurement (Bien entendu).

La dernière pièce est une lettre du 16 octobre 1895 de W.Wells, propriétaire du château Ricaud, priant le maire de Loupiac d'intervenir afin que le courrier, qui lui est livré à cinq ou six heures du soir, lui soit remis dans la

matinée. Cette lettre a servi certainement à étoffer les pièces traitant du problème qui précède.

La situation n'a pas évolué en 1898. Une nouvelle lettre du maire de Loupiac au sous-préfet, du 30 janvier, demande encore la création d'un deuxième emploi de facteur pour la commune. La réponse est la même : Quand la situation budgétaire le permettra. Le 25 février, deuxième lettre du maire dans le même sens et réponse du directeur des P.T.T. ... le 8 juillet «*une nouvelle combinaison est à l'étude*».

L'année 1900 ne livre qu'une correspondance du directeur des P.T.T. au maire de Loupiac : «*l'adoption de la proposition présentée se traduirait par une dépense de cinq cent dix francs...l'examen de cette question sera repris dès que les circonstances le permettront*».

Les pièces de 1901 sont les suivantes :

- une attestation du maire de Cadillac, Cazeaux-Cazalet, datée du 21 février, certifiant que l'avertissement d'enquête concernant l'établissement d'une ligne téléphonique à Loupiac «*est resté affiché à la porte principale de la mairie et à celle de l'église du 14 février jusqu'à ce jour*» ; l'attestation ne précise pas le tracé de la ligne.
- un extrait du registre des arrêtés du préfet de la Gironde, du 28 janvier, spécifiant que le directeur des P.T.T. est autorisé à faire construire et à entretenir une ligne téléphonique de Cadillac au château Ricaud. Cette ligne serait donc la première établie dans la commune. Remarquons que la mairie n'est pas encore équipée, mais remarquons aussi que le propriétaire du château Ricaud est Maurice Wells, conseiller à la Cour d'appel de Paris.

Le sous-dossier de 1904-1905 concerne également le téléphone. Il se compose de trois extraits des délibérations du conseil municipal de Loupiac :

- celui du 20 novembre 1904 fait suite à une circulaire du 24 octobre 1904 du préfet de la Gironde concernant la création d'un réseau téléphonique départemental avec proposition d'installer un bureau téléphonique dans chaque commune du département. Le conseil municipal renvoie cette proposition à l'étude d'une commission.
- celui du 2 avril 1905 présente l'adoption par le conseil municipal de la création d'un réseau téléphonique dans la Gironde qui comprendrait Loupiac dans les communes desservies et de la mise en chantier d'un bureau téléphonique dans un local, au Clapa, appartenant à M. Dupouy qui accepte d'en être le gérant. Le conseil municipal propose également la possibilité d'échanger des dépêches téléphoniques.
- celui du 8 juin 1905 est relatif à la somme due annuellement par la commune, 35,81 francs concernant les intérêts des 955 francs engagés

pour la construction de la ligne et la rétribution du gérant de la cabine téléphonique.

Pour les années 1907 – 1908, il existe huit feuillets :

- une correspondance du 30 novembre 1907 du maire de Loupiac au préfet de la Gironde priant celui-ci de faire installer le réseau téléphonique prévu dans la commune ;
- une demande de renseignements du 5 décembre 1907 du préfet au directeur des P.T.T. au sujet de la requête précédente ;
- une réponse floue du 8 décembre suivant du préfet au maire de Loupiac ;
- un courrier du directeur des P.T.T. au préfet, du 16 décembre, avisant ce dernier que la commune de Loupiac n'est pas encore comprise dans les travaux qui ne pourront être entrepris que dans le courant de l'année 1909 au plus tôt ;
- une lettre de Cazeaux-Cazalet, député de la Gironde, au préfet au sujet de la ligne téléphonique de Loupiac (10 janvier 1908) ;
- la réponse du préfet, du 14 janvier 1908, que l'on peut résumer par ces mots «*dès que les circonstances le permettront* » ;
- un extrait des délibérations du conseil municipal de Loupiac, du 2 août 1908, insistant à nouveau sur la création d'une deuxième distribution du courrier dans le Bas-Loupiac, la première demande ayant été formulée en 1895 ;
- une lettre du directeur des P.T.T. au préfet du 9 novembre 1908 avisant celui ci :
 - qu'une partie du Haut-Loupiac sera désormais desservie par le facteur de la Martingue (la première demande datait de 1895 !).
 - qu'il n'est pas possible actuellement de faire assurer une deuxième distribution dans le Bas-Loupiac.

L'année 1910 est celle de l'installation de la ligne téléphonique de Loupiac. Les pièces relatives à cette réalisation sont les suivantes :

- une lettre de Cazeaux-Cazalet , député de la Gironde, du 17 janvier, au préfet, sur ce sujet ;
- une communication du 20 janvier du directeur des P.T.T. au préfet confirmant que Loupiac figure au programme des travaux projetés pour 1910, cinquième groupe, avec confirmation du 26 février au député Cazeaux-Cazalet ;
- une lettre du 26 février du directeur des P.T.T. au préfet informant celui-ci du début des travaux avant le mois de mai ;

- la confirmation du 30 avril de l'avis de dépôt par le maire de Loupiac du dossier relatif à l'enquête de commodo et incommodo ouverte à la mairie les 28, 29 et 30 avril, de 2 heures à 4 heures du soir, avec le croquis du tracé de la ligne le long de la D.10 et l'indication de l'implantation des appuis sur les maisons concernées ;
- le procès-verbal d'enquête précisant, à chacune des dates 28, 29 et 30 avril, les déclarations individuelles qui ont été formulées :
 - 28 avril : néant ;
 - 29 avril : néant ;
 - 30 avril se sont présentés : Vignon Auguste au sujet du préjudice causé à sa maison par l'implantation d'un appui et demandant un dédommagement de cent francs ; Dubernet Pierre, demandant réparation des dégradations qui auront pu être causées à la façade de sa maison ; une lettre de Mme Veuve Minvielle, pour la même finalité que celle de M. Vignon, est arrivée à la mairie avant la clôture de l'enquête ;
- un imprimé précisant la communication, le 2 mai, du dossier des réclamations au préfet ;
- la réponse du préfet, du 3 mai, spécifiant que les demandes de M. Vignon et de Mme Veuve Minvielle ne sont susceptibles d'aucune suite (art.10 de la loi du 22.7.1885), que celle de M. Dubernet est acceptée, à condition que les travaux de réparation entrepris ne dégradent pas la ligne ;
- l'arrêté du préfet, du 6 mai, précisant les conditions d'installation de la ligne.

Il aura donc fallu près de dix ans pour que devienne effective la construction d'une ligne téléphonique du bureau de poste de Cadillac à Loupiac, deux à trois kilomètres environ.

Treize ans plus tard, un extrait des délibérations du conseil municipal de Loupiac (10 juin 1923) est adressé au préfet souhaitant une levée le soir par le facteur desservant le Bas-Loupiac et Gabarnac, au retour de sa tournée, de la boîte aux lettres située au Clapa ; cet extrait est communiqué au directeur des P.T.T. le 15 juin. La réponse du directeur est positive : le facteur fera la levée au retour de sa tournée.

Cet aperçu sur la distribution du courrier et l'implantation du téléphone à Loupiac se continue en 1926. Le conseil municipal du 14 novembre précise le prix de l'abonnement des boîtes aux lettres de la commune qui passe de cinq francs à dix francs pour une durée de dix ans du 1er janvier 1927 au 31 décembre 1936.

Le conseil municipal signale que la boîte aux lettres du Clapa sera remplacée par une boîte plus grande susceptible de recevoir le courrier parfois volumineux de la mairie.

Un extrait de l'annuaire des abonnés au téléphone indique le nom de ceux-ci en 1926 :

Rogez Dauné, docteur en médecine ;
Robert Meyssan, château Mazarin ;
Joseph Perez, courtier en vins ;
François Thévenot, château du Cros.

La mairie de Loupiac ne possède pas le téléphone.

Les personnes âgées se souviennent du bureau centralisateur établi dans un local de l'épicerie Rison.

En 1932, le déplacement d'une artère téléphonique à Loupiac fait l'objet d'une lettre du 17 janvier de Léopold Delas demandant le déplacement d'un support projeté sur sa maison au Bourg.

Le dossier concernant cette demande est adressé au préfet par la mairie le 19 février.

Le directeur des P.T.T. avise le préfet (3 mars 1932) que les nécessités techniques l'obligent à ne pouvoir donner suite à la requête de M. Delas. (loi du 28 juillet 1885).

L'arrêté du préfet du 12 mars confirme cette obligation.

Dans sa séance du 11 juin 1933, le conseil municipal demande l'installation d'une boîte aux lettres au village de Berthoumieu ; le préfet confirme dans sa réponse le 6 décembre.

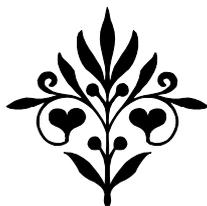
L'ultime liasse concerne un curieux accident de la circulation le 28 février 1936, grâce à un rapport de la gendarmerie nationale. Est impliqué dans cet accident au village de Viole, le propriétaire d'une entreprise de transport de personnes entre Bordeaux et Verdélais, Emile Labayle. A la suite du mauvais contrôle de son véhicule au cours du croisement avec un autre autocar de la compagnie Citram, le bus a fauché deux poteaux télégraphiques, un en bois, un en ciment et éraflé un autre poteau en ciment. La ligne elle-même a subi des dégâts ayant nécessité réparation ; l'auteur a remboursé le montant des dommages occasionnés à l'administration des postes (27 juillet).

Ces aperçus qui s'étagent dans le temps, parfois séparés de plusieurs années, ne peuvent donner qu'une image insolite et imparfaite de cette époque au cours de laquelle un service national se mettait en place.

On aura sans doute remarqué la lenteur de l'administration, dérisoire parfois pour des améliorations simples ; mais nous n'avons pas lieu de pavoiser, souventes fois nous subissons des lenteurs identiques.

Encore une fois, ce qu'il faut retenir de cette relation, c'est la constance des élus. On sent chez eux, exprimé dans les extraits des délibérations du conseil municipal, le souci de servir. Ces hommes, que nous ne connaissons pas, avec leurs qualités et leurs défauts, comme nous-mêmes, étaient à l'écoute de leurs administrés. Sans doute, ont-ils parfois commis des erreurs, parfois aussi, se sont-ils égarés sur des chemins incertains, mais leur persévérance fut souvent admirable ; l'exemple parfait est dans le suivi de la demande d'une tournée postale à Miqueu. Quelle opiniâtreté ! Dix ans pour obtenir cette amélioration qui nous semble évidente aujourd'hui.

Merci à ces hommes du passé !



Chapitre XII

Le Phylloxéra

Le présent chapitre traite principalement du « *Comice agricole et viticole de Cadillac* ». La fondation de cet organisme a eu lieu il y a bientôt cent vingt ans et le souvenir de son action dans le monde vigneron de notre pays au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle est quasiment inconnu des jeunes générations.

Il n'est donc pas inutile de rappeler le rôle essentiel de cette réunion de paysans à une époque où le vignoble français était menacé de disparition. Un minuscule insecte s'attaquait alors aux vignes constituées de cépages français en se fixant sur les racines des ceps dont il suçait la sève.

La mission du Comice, dans la lutte qui fut engagée contre le fléau, fut une mission qui dépassa les limites nationales et qui porta le nom de Cadillac jusqu'en Amérique.

Il est extrêmement heureux pour les Loupiacais de trouver à la tête du comice une personnalité locale d'une classe exceptionnelle.

Dans l'introduction de la brochure « *La reconstitution des vignobles dans le canton de Cadillac* » ; éditée en 1900 par l'imprimerie G. Goumouilhou à Bordeaux, Reinhold Dezeimeris présente les rapports adressés à MM. les membres du jury des classes 36,38 et 60 de l'Exposition universelle de 1900 sur les travaux du Comice de 1884 à 1900.

L'auteur dit son admiration à propos des énormes transformations qui se sont accomplies dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Quelle serait sa réaction de nos jours ? Il est vrai que la physionomie de la société de l'époque était l'antithèse de ce qu'elle est actuellement.

A l'en croire, Reinhold Dezeimeris ne parlait que patois aux serviteurs de sa famille ; beaucoup de ces derniers maîtrisait mal le français « *et n'étaient jamais allés de Loupiac ou de Cadillac à Bordeaux* ». Pour aller à Paris, on mettait trois jours et deux nuits.

Selon cette personnalité, « *cet archaïsme du langage et de l'acheminement était, à beaucoup d'égards, l'image exacte de la lenteur apportée à l'étude et à l'exploitation du sol* ».

Tradition, inertie, peur de s'engager étaient les obstacles contre l'avancée normale du progrès. Aujourd'hui, nous appelons cela du nom significatif d'immobilisme.

Comme on le verra, cet enfermement de viticulteurs de l'époque dans l'empirisme sera l'obstacle majeur à la lutte contre les calamités qui se préparaient et qui firent sombrer dans le désespoir et la misère des milliers de familles.

Mais, comme l'expose Reinhold Dezeimeris, la nature favorisait les hommes et les retenait ainsi dans leur routine et leur autosatisfaction ; le vin était abondant et de bonne qualité ; la vigne, si elle ne permettait pas des revenus supérieurs, permettait aux familles de vivre à peu près normalement. L'argent était rare et les paysans s'arrangeaient avec le boulanger : on payait après la vente de la récolte. Le temps passait dans l'habituel et personne ne pouvait entrevoir une existence différente.

Le réveil fut d'autant plus cruel.

'était autour de 1850. Engourdis dans leur train-train, les viticulteurs virent arriver l'oïdium sans inquiétude. Cela passera ! Mais c'étaient les années qui passaient et l'oïdium faisant toujours ses ravages. Il fallut dix à douze ans d'efforts individuels, parfois dissimulés comme des secrets, mais qui, toujours, se révélaient des échecs, pour qu'enfin on arrive, par la force des choses, à bien employer le soufre pour éradiquer la maladie.

A peine le fléau vaincu, qu'une autre calamité plus terrible s'abattit sur tout le vignoble français constitué sur des plants français, rappelons-le.

Cela commença par le Midi. Un petit insecte, qu'on appelait le phylloxéra, se nourrissait de la vigne et la détruisait. La calamité venait d'Amérique ; des plants, importés d'outre-Atlantique en 1865, avaient apporté avec eux cet inquiétant invertébré.

Dans le Languedoc, les vigneronns voyaient leurs ceps devenir jaunes, dépérir lentement et laisser leur vie, irrémédiablement.

Dans le vignoble bordelais, on ne s'inquiétait pas trop. Le Midi était loin. Comment un animal si petit pourrait-il être capable de parcourir cinq cents kilomètres ? Mais on oubliait que ce prédateur, au cours de ses mues, était pourvu d'ailes.

Et les premiers symptômes se manifestèrent en 1875.

Par-ci, par-là, des ceps jaunissaient et donnaient tous les signes d'une fin proche. Mais on avait l'habitude : tous les ans, dans le vignoble, en divers endroits, quelques pieds crevaient sans que l'on sache pourquoi. On continua à ne pas s'inquiéter en oubliant le désastre du Midi ; il fallut bien se rendre à l'évidence : la mort s'installait sur les coteaux.

La lutte s'organise dans le désordre. Chacun essayait des thérapeutiques particulières qui s'avéraient inefficaces. En quelques années, le vignoble était devenu un champ de désolation, une immense entreprise d'arrachage. On rencontrait dans les chemins des attelages, conduits par des charretiers aux visages sombres, qui tiraient des tombereaux pleins de bois mort ; on aurait dit que les animaux eux-mêmes traînaient après eux toute la détresse du pays. Les

ceps déracinés faisaient de grands tas derrière les habitations, destinés à la proie des flammes dans les cheminées.

On arrachait et on replantait dans les conditions habituelles. Les plants démarraient bien et le moment venait ou le nouvel arbrisseau, qu'on avait mis en terre avec espoir, renonçait lui aussi.

En tout point du pays viticole s'exposait le spectacle affligeant d'une vie en perdition. La vallée, qui offrait jadis le spectacle d'une richesse luxuriante et colorée, n'était plus qu'une succession de pentes uniformément pelées, d'un gris terne, au sein duquel on devinait comme une souffrance ; seul tranchait sur cette nature ravagée, le vert profond des grasses prairies au bord du fleuve.

Les hommes continuaient toujours leurs essais stériles, gardés comme des mystères ; on s'enfermait dans un individualisme tenace et le moment arrivait où tel, qui ne pouvait plus résister parce qu'il était au bord de la ruine, abandonnait son bien et partait pour la ville.

Comme si le fond de la détresse n'était pas atteint, en 1882 un nouveau désastre s'abattit sur le vignoble : le mildiou.

Plus tard, les anciens qui avaient vécu l'épreuve, parlaient des vendanges avec une certaine angoisse dans la voix, racontaient ces raisins informes qui pendaient des sarments épuisés, recroquevillés sur une douleur, balafrés de stigmates noirs, au goût indéfinissable de pourriture, de sucre et de vinaigre ; ils parlaient aussi du vin qui coulait du pressoir, à l'aigreur agressive, à la senteur limoneuse, à peine bon pour la distillation.

Ces mêmes anciens racontaient parfois les coteaux des Boupeyres, de Clos-Jean, des Arruillats qu'on avait pu croire dévastés par un cyclone, avec de grandes trouées dans l'épaisseur des règes, de grands espaces où poussaient d'indéfinissables buissons entre lesquels on devinait la blancheur de la glèbe argilo-calcaire. Ils disaient enfin le silence des hommes et des choses.

Neuf ans passèrent sur les populations repliées sur leur archaïsme.

Déjà, en 1883, on avait appris que des vigneron du Midi avaient essayé d'hybrider des plants français sur des plans américains appelés riparias, réfractaires au phylloxéra.

Comme toujours, les essais personnels tentés maladroitement, avortèrent.

Quelques esprits de qualité - très peu, ils étaient trois - avaient compris depuis longtemps la stérilité des efforts isolés tentés instinctivement sans réflexion mûrie, sans la moindre étude préalable. Leur conviction était la suivante : dans la solitude, les efforts sont vains ; en groupe, les chances de réussite sont plus solides ; appliquons l'adage : l'union fait la force. Ces personnalités avaient noms :

- Reinhold Dezeimeris, érudit, conseiller général, propriétaire à Loupiac ;

- André Bonnefous, conseiller d'arrondissement, maire de Cadillac ;
- L. Guilbert, docteur en médecine à Cadillac.

C'est ainsi que ces hommes clairvoyants, ces trois pionniers, fondèrent à Cadillac, le 4 mars 1884, le « *Comice agricole et viticole du canton de Cadillac* ».

La composition du bureau était la suivante :

- Présidents d'honneur :
 - M. le préfet de la Gironde ;
 - M. Cazeauvieilh, député de la Gironde ;
 - M. Dezeimeris, conseiller général de la Gironde.
- Président : M. Bonnefous, maire de Cadillac,
- Vice-président : MM. Corne, Vinsot père,
- Secrétaire général : M. le docteur Guilbert,
- Secrétaire : M. Cazeaux-Cazalet,
- Trésorier : M. Dubourg,
- Vice-Trésorier : M. Ducourneau.

D'un petit noyau - les hésitants étaient nombreux - le groupement comptait bientôt un nombre important de membres qui avaient compris l'importance de l'union. Tous ces hommes avaient foi en leur démarche et ne doutèrent jamais de la réussite.

La méthode, qui peut paraître simple - mais il fallait la trouver - était la suivante :

« ...le comité centralisera les observations de tous ses membres, observations qui seront ensuite résumées dans un rapport présenté par une commission spéciale ».

C'est à peu près le libellé de l'article 3 des statuts.

Deux commissions furent créées : une pour la culture, une pour l'économie.

Ces commissions rassemblaient toutes les remarques, toutes les observations, les résultats des expériences tentées, etc ; leurs réunions avaient lieu chaque mois, à l'issue desquelles un rapport était remis aux viticulteurs ; enfin de compte, ce rapport était le « *Bulletin du Comice agricole et viticole du canton de Cadillac* » ; on y lisait des communications pratiques, des avis de labourages, des traitements anticryptogamiques, des conseils touchant l'outillage, des conseils relatifs au greffage ...

Voici un exemple de conseils soumis aux paysans, relevés dans le compte rendu de la séance du 2 janvier 1887 : il s'agissait du drainage et de la façon de construire un bon assèchement de sol humide ; il s'agissait de la manière de soigner les vignes françaises (il y en avait encore) ; il s'agissait des vignes

américaines qui prenaient la relève en qualité de porte-greffes ; il s'agissait du greffage sur table et de la manière de procéder.

Un autre exemple figurait dans le compte rendu de la séance du 6 février 1887 : il concernait le défonçage (60 centimètres de profondeur), la mise en terre des plants, le provinage, les fumures, la taille.

Le problème immédiat fut celui du greffage. La difficulté venait du fait de trouver un greffon et un porte-greffe qui soient compatibles, comme actuellement en chirurgie le corps du patient avec l'organe du donneur.

La sélection s'opéra dans le temps avec beaucoup de tâtonnements. Il fallut inventer des façons de greffer. Des concours furent organisés auxquels venaient s'inscrire, non seulement les viticulteurs du canton, mais aussi ceux des cantons voisins. Des maîtres-greffeurs se révélèrent qui enseignèrent aux novices les différents greffages. Les écoles primaires accueillirent ces gens compétents et on trouve dans les rapports, les résultats des compétitions. C'est ainsi qu'à l'école publique de Loupiac, le 15 mai 1890, quatre élèves obtinrent un deuxième prix de greffage accompagné d'un diplôme et d'un livre : Ernest Fourcassies, Abel Pouvereau, Couture, Marcel Pouvereau.

La grande affaire commença pendant l'hiver 1883 - 1884 : l'arrachage des derniers ceps moribonds, le défonçage au bécarre.

Qui pourrait nous dire l'émotion de ces paysans au moment de planter leurs outils dans la glèbe loupiacaise au sein de laquelle un minuscule insecte avait corrompu les racines de la vigne ? Qui pourrait nous dire leur impression intime à revoir cette terre loupiacaise, blanchâtre de calcaire avec des veines bleues d'argile, où était toujours inséré le mystérieux principe vital qui fait l'âme du vin ?

L'apparence sauvage et démoralisante des coteaux loupiacais se transformait lentement et reprenait un visage vivant que les yeux ne voyaient plus depuis presque dix ans.

Mais ce n'était que le début. Cela commença par de petites parcelles et puis, les hommes sont ainsi, l'émulation entraîna la généralité. En 1885, les premiers plants furent mis en terre.

A Loupiac, la surface ainsi reconquise couvrait trois cent cinquante hectares en 1886 ; un an plus tard, la surface couverte était de quatre cent vingt hectares. En 1888, le vignoble était reconstitué. La production du vin, insignifiante en 1886, atteignait onze mille sept cent quatre-vingts hectolitres en 1893, dix neuf mille cinq cent trente-quatre en 1889 ; cette année là, le rendement était arrivé à la normale.

Ce retour progressif à un niveau satisfaisant eut son influence sur le repeuplement : en 1876, Loupiac comptait 1002 habitants ; en 1886, 975 habitants, en 1899, 1046 habitants.

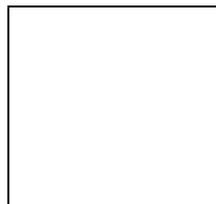
Le « *Comice agricole et viticole du canton de Cadillac* » organisa sa fête chaque année à l'automne. C'était une sorte de kermesse de la vigne et de la terre dans laquelle cette population de vigneron savourait le plaisir de retrouver son âme champêtre dans la bastide à nouveau vivante.

Autour de la halle et à l'abri de celle-ci étaient présentées des expositions de vins, de produits agricoles, de produits horticoles, des expositions d'instruments viticoles, agricoles, de machines. Des concours avaient été organisés auparavant qui faisaient l'objet de remises de prix dans la vaste cour de l'école des garçons dans le courant de l'après-midi : concours de propriétés, concours de greffage, concours de labourage, une spécialité concernait les encouragements professionnels, une autre l'enseignement agricole.

Un banquet, où l'on distinguait de nombreuses personnalités du monde politique et de celui de l'agriculture, réunissait dans une salle de la mairie deux à trois cents convives venus écouter, au moment des discours, les voix officielles parler de la renaissance du vignoble et apporter leur soutien à la grande œuvre.

On n'insistera jamais assez sur le rôle essentiel du « *Comice agricole et viticole du canton de Cadillac* ». Avec les trois personnalités fondatrices, citons le docteur Millardet qui contribua efficacement à l'hybridation entre les plants américains et les plants français, le professeur Gayon qui mit au point la bouillie bordelaise, le professeur Capus, et notre compatriote Cazeaux-Cazalet. La ville était devenue le pôle mondial de la reconstitution du vignoble français. On venait de tous les pays européens, et même d'Amérique, se pencher sur les méthodes à la base du renouveau.

Relisons ce qu'écrivait Reinhold Dezeimeris au sujet de cette résurrection : on pouvait « *en 1898, admirer la fécondité revenue et la riche verdure des pampres couronnant de nouveau tous les sommets. Et ce n'étaient pas des vignes quelconques qui, du château rajeuni de Sainte-Croix-du-Mont et des ruines du Cros jusqu'au donjon de Langoiran, balançaient à perte de vue, cette luxuriante ramure : c'étaient, sur des bases résistantes, les anciennes vignes indigènes, celles qui donnaient jadis le vin fameux de nos grands crus et qui, maintenant, donnent un vin meilleur encore, car l'obligation de les planter à nouveau à rendu naturelle la sélection la plus délicate des cépages de vendanges* ».



Chapitre XIII

L'usure du Siècle

Le siècle, à l'issue de deux guerres mondiales, a vu s'épanouir une floraison de techniques plus extraordinaires les unes que les autres, qui ont modifié radicalement les relations entre les hommes et entraîné des bouleversements dans leurs activités physiques et intellectuelles. En moins d'un demi-siècle, la physionomie du milieu social a connu un changement tel que les jeunes gens d'aujourd'hui sont dans l'impossibilité de reconstituer, même petitement, le collectif au centre duquel ont vécu leurs pères.

Les personnes âgées, qui ont subi les années cruciales de cette période, conservent des images, des morceaux de temps, des sons irrémédiablement enfouis dans leur mémoire qui ne sont plus ceux d'aujourd'hui.

La formidable évolution, dont l'élan ne s'est pas ralenti, bien au contraire, a commencé dans l'entre-deux-guerres par une mutation, faible à son origine, dans l'éventail des professions.

Un regard sur Loupiac, à la fin du deuxième conflit mondial, nous donnera un aperçu des changements survenus dans notre collectivité. Et, pour ce faire, nous allons suivre un ami loupiacais et recueillir ses observations au cours de son périple dans l'espace qui nous est cher.

∩ ∩ ∩

Sans jamais se lasser, ce Loupiacais contemple le panorama en sachant toutes les routes au milieu des vignes, tous les sentiers, tous les chemins de terre, tous les villages, tous les lieux-dits, alors que l'odeur de la Garonne et celle de la terre imprègnent ses narines. Les bruits du travail, les rumeurs, les murmures, les froissements, les appels parfois, témoins sonores de la vie qu'il retrouve, l'émeuvent jusqu'au fond de son âme. Et pourtant, une sorte d'inquiétude latente s'insinue en lui, informelle mais présente, comme une absence vague, difficile à définir. Et tout à coup, ce manque surgit dans la clarté, précis, avec la nostalgie d'hier : il n'entend pas l'enclume du forgeron ! Alors qu'il était enfant, ils étaient trois : un au Bourg et deux au Clapa. En moins d'un demi-siècle, disparus tous les trois ! Morte cette musique des villages qui se faufilait le long des murs, dans les jardins, sous les arbres, que portaient les brises folâtres d'été

ou les souffles glacés du nord, qui courait gaiement sur le dos du fleuve, qui escaladait allègrement les pentes des coteaux et qui allait se perdre dans le vague des lointains ; finie l'odeur de charbon ardent que la fumée entraînait jusqu'au palus et jusqu'aux Baries ; finies aussi ces clartés dansantes qui rougeoyaient dans les sombres forges et que les flaques d'eau reflétaient ! C'est comme si un morceau de sa terre s'était détachée du tronc millénaire, comme une mutilation de la chair natale.

Cet homme, jeune encore, revoit l'image de l'atelier du maréchal-ferrant devant lequel il est passé sans faire attention. Le travail, dans lequel étaient ferrés les boeufs, n'est plus sous le petit abri de toile goudronnée, devant la porte fermée de l'atelier mort. Que de fois, galopin curieux, est-il allé s'asseoir au bord de la route avec ses petits camarades, dans l'odeur de la corne brûlée, pour voir les énormes animaux, maintenus par des sangles aux madriers de l'appareil, secouer celui-ci de toutes leurs forces, en exprimant ainsi la douleur que leur infligeait l'ajustement des fers aux ongles de leurs pattes, ou l'épaisse fumée blanche qui fusait des sabots chevalins et qui faisait tousser quand l'artisan posait dessus le métal rougeoyant.

Disparu lui aussi, l'artiste des chevaux et des bœufs qui savait accomplir son labeur avec une habileté diabolique.

Et le sabotier du Clapa, qu'est il devenu ? C'était un grand blessé de guerre aux jambes déformées ; il portait un tablier de toile bleue, il était coiffé d'une casquette avachie ; ses mains rugueuses disaient la rudesse de son métier.

Le sabotier de Pichat avait une boutique qui regardait le Cros par un large vitrage en face de son établi. Les sabots qu'il fabriquait étaient tous faits en aubier des bords de la Garonne.

Le sabotier de Roche était installé dans une vieille maison aux murs délabrés mangés de soleil ; on le voyait penché sur son ouvrage derrière les vitres souillées d'une large fenêtre. C'était un homme grand et mince qui vivait chichement et qui, toute sa vie, a attendu le grand soir prolétarien.

Tous se sont effacés. Personne ne les a remplacés. Que sont devenus leurs billots, leurs tailloirs, leurs paroirs que leurs mains habiles maniaient avec adresse ? Où sont leurs cuillers, leurs ruines, leurs tarières, leurs boutoirs qui s'alignaient sur leur établi avec de redoutables reflets d'acier bien aiguisé ?

Le métier de sabotier, plusieurs fois millénaire puisqu'il vient d'ingénieux Gaulois, n'existe plus désormais à Loupiac. Peut-être, dans des coins reculés de montagnes, les derniers sabotiers de France, vieux artisans cassés et ridés, aux doigts crevassés comme des écorces de chêne, se penchent ils encore, comme il y a deux mille ans, sur des bûches que leur amour du métier transforme merveilleusement en chaussures de bois.

Le salon du coiffeur existe toujours dans la maison sur la terrasse qu'ombrageait un énorme micocoulier. C'était une modeste salle avec, en face de l'entrée, sous une glace horizontale, une sorte de large coiffeuse en bois verni dont le dessus, recouvert de marbre blanc, était muni de deux cuvettes approvisionnées chacune par un robinet - l'eau provenait d'un réservoir. A droite et à gauche de la porte, des banquettes en moleskine vert foncé accueillait les clients. Deux fauteuils à dossier mobile faisaient face à la coiffeuse. A droite, près de l'entrée, trônait un poêle à bois.

Le perruquier n'est plus de ce monde ; mais chacun se souvient, au cours de rencontres avec des connaissances, des évocations de son métier perdu et du vide de sa succession.

Au village, au bas des coteaux, au bord de la route entre le Bourg et Berthoumieu, il y a une maison dont la façade était ornée d'une importante glycine. C'est là qu'habitait le rétameur, unique représentant local d'un art archaïque. C'était un grand vieillard, ancien combattant de la guerre 14-18, aux genoux tordus, au visage sombre comme ses acides, au corps penché, à l'allure pénible. Ses manipulations semblaient étranges dans des récipients qui exhalaient des vapeurs âcres au-dessus de charbons ardents ; il ressortait de ses bassines noires des objets métalliques miraculeusement brillants et l'on pouvait alors penser qu'il était bien savant et doué d'un pouvoir magique puisqu'il transformait des couverts dégradés ou des casseroles oxydées en ustensiles étincelants.

Le rétameur est mort, son métier est parti avec lui. Il ne reste plus, dans la mémoire des anciens, que la poésie d'un métier fascinant dont le souvenir s'enjolie avec le temps qui passe.

Au Bourg, habitait Armand ; c'était le maçon du village. Il était habillé d'un pantalon et d'une veste de couleur blanchâtre. Son visage était souvent enfariné de poudre crayeuse, comme sa casquette et ses gros souliers. Les poils raides de sa moustache étaient garnis de grains de pierre pulvérisée. Ses mains étaient blêmes d'avoir trituré le mortier. Il parlait peu, articulait mal avec, semblait il, un brin d'indécision dans la voix. Sa démarche était incertaine ; il allait en pliant les genoux, en voûtant les épaules, comme s'il était encore sur un échafaudage, en équilibre à quinze mètres au-dessus du sol, dans le vide et le vent. Comme tout ouvrier du bâtiment à cette époque, il possédait une petite charrette à bras sur laquelle il entassait les baquets, les truelles, les marteaux, les sacs de chaux, les tréteaux... On le voyait passer avec son véhicule dont il tenait les brancards ; les roues métalliques faisaient crisser les cailloux tandis que

l'outillage tressautait sur le plancher de la carriole. Souvent il se retrouvait avec Abel, le charpentier, sur des chantiers communs et parfois à la buvette devant un verre de vin blanc du pays, et l'on voyait les moustaches des deux hommes tremper dans le breuvage et ressortir avec de fines gouttelettes au bout des poils.

Armand est parti le premier. Ses outils ont été achetés par le maçon du chef-lieu de canton ; un camion est venu un jour, on a pu voir l'entassement sur la plate-forme. Les héritiers ont débarrassé la cabane-entrepôt des sacs de ciment qui s'y trouvaient encore et ont transformé le local en garage. Il n'y avait plus de maçon à Loupiac.

Abel a continué son labeur sur les charpentes et les toitures, sur les constructions où le rejoignaient d'autres ouvriers du bâtiment. Et puis, il est allé retrouver Armand dans son éternité. Il reste un seul charpentier dans la commune.

Arthur était épicier. Ses clients l'ont toujours connu dans son tablier bleu à longues attaches qu'il nouait en rosette sur son ventre. Sa boutique sentait bon le café, l'huile d'olive, les prunes séchées, les oranges, le chocolat, mais aussi le saucisson, le hareng fumé, la morue salée, la charcuterie...

C'était une sorte de caverne d'Ali Baba où l'on trouvait tous les produits alimentaires, textiles, d'entretien, qui emplissaient tous les casiers disposés le long des murs, qui pendaient au plafond, qui garnissaient tous les recoins en un mélange curieux et confus au milieu duquel Arthur évoluait sans jamais hésiter.

Les enfants étaient ses fidèles habitués du coin des bonbons. Il plongeait sa grosse main dans les bocaux de verre et il la ressortait pleine de coquelicots ou de gommes qu'il laissait ensuite tomber dans une petite poche en papier ; ses doigts refermaient celle-ci avec adresse de trois plis superposés. Mais là où il excellait, c'était dans l'art de découper une tranche de jambon ; il disposait la pièce sur un petit étal et, de son grand couteau que le fusil avait d'abord affûté, il coupait magiquement : la lame s'enfonçait lentement dans la chair rose, et la tranche s'inclinait progressivement sur le côté, d'une égale épaisseur sur toute la longueur ; un petit bout de langue rose apparaissait sous les moustaches d'Arthur.

L'épicier n'est plus de ce monde, comme les autres, à Pichat et à Miqueu.

Sa fille et son gendre ont continué la profession mais, aujourd'hui, les volets sont fermés sur un petit commerce qui aura résisté vaillamment à ce que l'on appelle les grandes surfaces.

Il y avait deux boucheries dans la localité, une à Berthoumieu, l'autre au Clapa. Celle de Berthoumieu a fermé au décès des commerçants. Celle du Clapa était au bord de la départementale. L'été, un grand rideau de toile à raies verticales blanches et rouges protégeait le magasin de la chaleur. Les personnes âgées se souviennent des viandes savoureuses qu'on y achetait, inconnues de nos jours. L'abattoir était un peu plus loin, au milieu des jardins ; aux jours d'abattage, une ribambelle de garçons assistait à la mise à mort et se retirait, écoeurée du spectacle.

Un jour, le couple de débitants est parti pour le chef-lieu de canton : les grandes boucheries s'installaient dans la région. Plusieurs courageux ont pris la suite, sans succès.

Le magasin est toujours au bord de la route, sa grande porte garnie de barreaux peints en rouge.

Un petit atelier de couture fonctionnait au Clapa. La propriétaire se nommait Malvina. C'était une femme ronde, à l'opulente poitrine, à la belle chevelure frisée qui faisait une grise auréole. Elle avait autour d'elle trois ou quatre ouvrières qui jacassaient en se penchant sur leur ouvrage. Une grande table munie d'une bordure trônait au centre de l'atelier, garnie dans un désordre naturel de bobines de toutes les couleurs, d'épingles, d'aiguilles, de galons, de gros-grains, de liserés, de passepoils, de morceaux d'étoffes, de ciseaux, de boutons... Dans un coin, trônait un mannequin qui, le plus souvent, supportait une robe, un tailleur, un corsage...Au fond, deux machines à coudre fonctionnaient sans arrêt.

Il fallait voir Malvina couper avec adresse de grands morceaux de tissu, épingler ensemble de bizarres pièces dont elle faisait des ébauches ravissantes, passer une grande aiguille le long de coutures sinueuses ; il fallait la voir, lors des essayages, une douzaine d'épingles entre les lèvres, ses doigts virevoltant sur une épaule, autour d'une taille ; son regard critique, aigu, jugeait par un recul du buste.

Malvina est partie s'établir à Bordeaux. Aucune autre couturière ne s'est installée à sa place. Le développement des magasins de confection et de prêt-à-porter a tué définitivement cette petite activité de la mode.

Qui se souvient d'Emile, le garde-champêtre ?

C'était un homme d'une taille élevée, un peu voûté. Ses cheveux dépassaient de sa casquette en frisottant. Il ne mettait son képi que pour les manifestations officielles et les enterrements.

Il représentait l'ordre dans la commune, portait les plis de la mairie et affichait les informations municipales. Une de ses fonctions s'exerçait le 14

juillet, le 11 novembre et le jour de la fête locale : il faisait partir les salves d'artillerie alors que les cloches sonnaient à toute volée, et le bruit des explosions se mariait avec les carillons ; la canonnade consistait en trois salves de quatre bouches à feu ; et l'on voyait monter au-dessus des arbres, du côté de l'église romane, une fumée épaisse et bleutée qui s'évanouissait lentement dans la brise océane. On distinguait ensuite Emile aux cérémonies devant le monument aux morts de la Grande Guerre, digne dans ses habits du dimanche, coiffé du képi noir brodé de guirlandes argentées.

Il n'a pas été remplacé après son départ à la retraite. Sa fonction a été supprimée.

Dans l'entre-deux-guerres, il y avait deux boulangers à Loupiac ; l'un d'eux a émigré au chef-lieu de canton dans les années trente ; l'autre a continué son activité jusqu'à la fin du siècle dernier. Aucun remplaçant ne s'est manifesté. La belle boulangerie à la devanture joliment argentée est fermée sur des retraités.

Les Loupiacais n'ont plus que le souvenir des hautes cheminées d'où se dégageait une fumée noire qui sentait la résine et la forêt landaise, des fardiers aux larges roues tirés par des mules et que garnissaient des fagots de bois de pin d'où tombaient des aiguilles et des écorces au cours du déchargement, des camions de farine où des hommes, blancs comme des pierrots, extrayaient, avec une facilité dérisoire, des sacs de cent kilos, de la succession de clients qui repartaient avec leur miche sous le bras avec de bons mots et le rire aux lèvres. Plus peut être que l'épicerie ou la boucherie, la boulangerie était un lieu de savoir-vivre, de tolérance et d'humanité.

Dans notre pays de vigne, le métier de tonnelier semble évident. Ils étaient trois : un à Roumeau, un à Berthoumieu, un à proximité de la place de la Vierge, au bord de la route qui monte à Camarade. C'est ce dernier qui était le plus facile à découvrir. Se souvient-on encore de son nom ? C'était un homme déjà âgé avant la guerre 39-45, mais alerte, qui fabriquait sa barrique bordelaise dans la journée. Son atelier occupait une sorte de grange où s'entassaient, dans un désordre pittoresque, outillage et planches de chêne, douves de fond et douves de corps.

L'atelier est aujourd'hui fermé, comme sont fermés ceux des autres artisans.

Et si l'on risque un coup d'œil du côté de la petite propriété, on s'aperçoit que les modestes vignobles de deux à trois hectares, qui fournissaient un revenu décent et convenable, ont pratiquement tous disparu. Il n'est plus possible de vivre aujourd'hui sur des domaines d'une superficie aussi réduite. Les

conditions actuelles d'existence écrasent les faibles. Le gigantisme s'est installé dans tous les secteurs de l'activité.



Ainsi, au cours du XXe siècle, tant de métiers se sont effacés du pagus loupiacais.

Commencée petitement au lendemain de la Grande Guerre, la transformation de la société s'est opérée au rythme d'une progression géométrique au cours des cinquante dernières années. Le petit artisan, le petit commerçant, le petit cultivateur n'ont pu s'adapter au bouleversement qui s'opérait entraîné par des techniques complexes, sophistiquées, voire effarantes.

Actuellement, les hommes ne savent plus exister que dans les mégapoles étouffantes et insalubres où s'effacent les personnalités. Le contact humain se perd lui aussi, générateur pourtant de concorde et de bien-vivre. Les individus s'ignorent dans un anonymat glacé ; la terre est de plus en plus seule, elle qui renferme tant de richesses, de beautés et d'amour.



Chapitre XIV

Les Charmes du Pays de Loupiac

Les pages qui suivent vont paraître à certains comme l'expression du plus parfait chauvinisme local.

A tous les sceptiques, une seule invite : Venez voir !
Ceux de bonne foi diront : Les charmes de Loupiac sont évidents.
Ceux à demi convaincus diront : Oui ! Mais...
Les autres tourneront le dos et n'émettront aucune remarque.

On ne peut affirmer que les épithètes formulées ne sont pas forcées et nul ne peut dire mordicus qu'elles sont les images de l'évidence.

Une seule certitude : celui qui les a écrites les a pensées. C'est la seule vérité absolue.

∞ ∞ ∞

Qu'est ce qu'un pays ?

Voici la définition qu'en donne le Robert : « *Territoire habité par une collectivité et constituant une réalité géographique dénommée ; nation.* »

Et voici l'étymologie du mot qu'en donne encore le Robert : « *Nom masculin utilisé depuis le XIVe siècle ; au Xe siècle on écrivait païs, bas latin « pagentis » « habitant d'un pagus, d'un bourg, d'un canton » et, par extension, le pagus lui-même* ».

Le pays, plus prosaïquement, est donc une fraction de la nature, de la terre que les Grecs avaient personnalisée dans la déesse Gaïa.

La nature est l'image de la perfection. En tout lieu on découvre cette sorte d'idéal panthéistique et notre perception de la beauté n'est que le reflet de cet idéal. Sa découverte élève l'âme, rend meilleur et plus réceptif.

Percevoir la beauté, c'est être acteur dans la découverte, c'est ouvrir son cœur, voir avec lui. Platon disait « *La fréquentation des belles choses donne le goût du beau* ».

Le pays est fait de paysages, « *parties d'un pays que la nature présente à un observateur* ».

Loupiac n'échappe pas à ces définitions.

Mais quelle épithète donner aux paysages loupiacais ? Bucolique, pastoral, rural, campagnard, agreste, rustique, champêtre ?...

Agreste peut sembler le mieux convenir, mais ce n'est qu'une vue de l'esprit et les autres épithètes sembleront valables selon les entendements.

Les paysages de Loupiac sont tels qu'on pourrait voir surgir le dieu Pan entre deux rangs de vigne, se gorgeant de raisins et riant à pleine bouche. Le regard n'y est pas agressé par ces visions de lignes verticales d'une laideur glacée qui personnifient l'architecture moderne et fonctionnelle du béton et de l'armature métallique.

Nos paysages portent encore en eux la vision originelle de ce qu'ils furent, même si cette image porte la trace des innombrables vies qui s'y accomplirent.

Nous allons donc ouvrir les yeux sur le pagus natal en nous arrêtant aux sites qui nous apparaissent comme les composants expressifs de notre patrimoine visuel sur les chemins de merveilleux imprévus.

Giono disait « *Vivre c'est goûter les jours comme on goûte les fruits* ».

En imitant Giono, nous pourrions dire : « *Découvrir c'est goûter les reflets comme on goûte les fruits.* »



Les sites artificiels de Saint Romain et de l'Église, déjà magnifiés, devant lesquels le sens artistique découvre le génie de la nature humaine, ne figurent pas dans les pages qui suivent ; le lecteur voudra bien les incorporer virtuellement dans les valeurs qui constituent les charmes de Loupiac.

Il y a d'abord la vallée de la Garonne.

Ce vaste espace se déploie comme un V auquel manquerait un bras et, depuis Sainte-Croix-du-Mont à Cadillac, depuis le Cros à Bellevue, dans ces limites que quatre kilomètres séparent, s'étend notre territoire, notre espace naturel.

C'est une sinuosité de coteaux entrelacés, laissant deviner, aux creux à peine marqués de leurs arrondis, le tracé des chemins sur les pentes.

C'est un ensemble qui festonne et qui ondule dans le clair du ciel, à l'immobilité épanouie, portant en lui, la certitude de son achèvement.

Ce sont des formes de terrain horizontales, des renflements, des angles de raccordement, des inflexions, des formes qui donnent de la joie.

Et cela serait ordinaire et commun, s'il n'y avait, recouvrant les pentes douces, le vert profond du vignoble, jusqu'aux plates Baries, jusqu'aux palus qui gardent le fleuve.

C'est un sourire de la terre qui s'offre dans une débauche de verdure au milieu de laquelle bouillonne la vie.

Au bord de la départementale N° 10, qui épouse fidèlement la vallée, sont établis les villages séculaires : la Motte, le Gascon, David, Rotge, Le Clapa, le Bourg, Pichat, Viole, aux murs gris de temps, ayant à la fois la gravité des jours et la grâce de la jeunesse, toitures toutes de tuiles creuses aux agencements rectilignes.

La Garonne se déploie dans ce milieu agreste en deux larges courbes, à partir de Barsac rive gauche concave, de Viole à Cadillac rive droite concave. Le flot s'écoule avec une lenteur grave dans laquelle on sent comme une nostalgie, celle d'une splendeur perdue. Jusqu'au début de 1930, le courant emportait avec lui la transparence émeraude des neiges du Massif Central et des glaciers des Pyrénées. On y devinait l'exquise fraîcheur des montagnes, l'incomparable salubrité des sources que n'avaient pas encore agressées les déchets des activités humaines.

L'ennemi est le mascaret qui arrive avec la marée montante, qui triture le flot jusqu'au fond entraînant toutes les boues de l'aval. La Garonne est alors jaune-sale et les lies se déposent sur les berges, à l'étalement. Un seul répit : à l'achèvement de la marée descendante, le fleuve a repris un peu de sa belle couleur aigue-marine d'antan pendant un couple d'heures ; il est redevenu à peu près tel qu'il était il y a quatre vingts ans.

Malgré tout, cette agression ne peut rien contre la majesté tranquille de la grande rivière. Ses courbes sont empreintes d'une noblesse paisible qu'accentue la marche calme du flux. Même aux heures où la teinte jaune sale atteint le pic de la laideur, à la pleine mer, la surface immobile exprime une sorte de dignité discrète et l'on imagine cette confiance :

- Oui, mon visage est déplaisant, mais si vous saviez ! derrière ce masque laid que m'impose le mascaret, se dissimulent de merveilleuses images de montagnes, de cascades, de rochers, d'alpages, de sapins... Venez me voir, à la haute marée, par beau temps, l'été, quand le ciel et ses nuages libertins se reflètent sur ma vaste surface plane en effaçant ma teinte désolante ; ou dans les jours d'automne, quand montent de l'onde mobile de délicates brumes que la brise emporte alors que, dans cette fine vapeur qui dissimule à moitié les choses, on devine le bruissement discret de l'eau qui passe.

Le promeneur qui suit la berge dans l'odeur indéfinissable faite de fraîcheur, de feuilles, d'herbe, de fleurs, de terre, ressent cette évidence émouvante : c'est la Garonne qui a fait Loupiac, c'est d'elle qu'est venu le milieu des hommes, c'est elle qui a donné à ceux-ci le terroir exceptionnel qui les fait vivre.

Et il y a le Cros ! Il nous offre deux images particulières : lui-même, depuis la départementale 10 ou depuis la nouvelle rocade, le panorama du sommet de sa falaise, devant le château.

Il semble que sa découverte la plus saisissante a lieu de la départementale 10 quand on arrive depuis Cadillac : la route se faufile entre les maisons, sinue, ne permettant qu'un bref aperçu lointain, traverse la bourgade du Clapa et parvient au village de la Croix. Toute droite, la voie s'étire sur six cents mètres et se heurte, au fond, sur l'énorme masse de la colline que dissimulent à moitié les platanes de Loupiac-Gaudiet et les grands arbres du Mouliot. La vue se rapproche ; passé le ruisseau, le village de Pichat se révèle, au bas de la pente, à l'amorce du tournant à droite ; au dessus, ce sont les vignes, le lieu-dit Montalier, une énorme maison d'habitation, des chais, des granges, des hangars et, encore plus haut, sur la côte plus raide, comme accrochées, les maisons de Lambrot, un des plus anciens groupements humains de la commune ; et enfin, au sommet, une prairie et un petit bois de chênes. La départementale longe la base de l'imposant relief ; à gauche, sur une boursouffure du versant abrupt, les vignes de «l'Olivier», au dessus des toitures de Viole, que domine, à l'apogée d'une falaise de trente mètres, le château du Cros , au milieu des arbres.

Dans la ligne des coteaux qui bordent le fleuve, le Cros présente une position singulière ; il apparaît comme une sentinelle avancée, comme s'il voulait s'opposer au passage de la Garonne dans laquelle il mouille ses pieds. Il semble solidement assis, impavide, royal, portant son vignoble, ses habitants et sa couronne de chênes autour de sa petite forteresse moyenâgeuse.

Après avoir gravi la pente, traversé Lambrot sur un chemin pentu raviné par les pluies, on atteint la prairie et le petit bois, on arrive enfin dans ce qui fut un point fortifié dès le XIIe siècle. Si l'on se place devant la muraille de l'ouest, au bord de la falaise, l'on a la sensation de flotter dans le ciel, l'on domine l'espace alors que se révèle un admirable panorama.

Il y a la Garonne, et c'est là un des aspects magiques du fleuve qui ne pouvait pas se révéler depuis ses rives. Pour peu que le soleil soit de la partie et que la marée montante soit à son maximum, les vastes courbures sont un éblouissement. La couleur de boue n'existe plus, n'émerge aux yeux qu'une

fusion métallique éclatante au milieu d'une nature fastueuse. Le premier méandre assez resserré du côté de Barsac se dégage du rideau de saules blancs de la rive droite, un peu avant Viole, et la grande rivière amorce une immense courbe qui s'épuise à Cadillac. A cent mètres en bas, à l'aplomb du château, à portée de main semble-t-il, cette Garonne qui s'offre ainsi est un spectacle exaltant qui donne une impression de sérénité, de force concentrée. Du côté du Bourg et du Clapa, les feuillus qui bordent le Mouliot semblent se mêler aux grands platanes de Loupiac-Gaudiet, cachent les maisons dont les toitures, rouge tranchant sur le vert, se dégagent parfois de la masse des feuillages. Quelques maisons s'agrippent aux pentes, dominant le vignoble, pimpantes et gaies.

Les palus se déploient sur les deux rives ; les vignes, les champs, les prés peints de couleurs vives, font d'amples espaces aux formes géométriques. Des bouquets d'arbres fruitiers font des tâches, tandis qu'au fond, vers Cadillac, de grands peupliers tremblent au vent.

A droite, l'enchaînement tranquille des coteaux présente ses formes potelées qui dévalent avec le vignoble jusqu'au lointain rempli de brume.

Sur la berge opposée, les grasses prairies et les champs de maïs font parfois place aux vignes et commencent, tout au fond, les pignadas des landes dont la masse sombre fuit vers un inconnu où le regard se perd.

Et montent jusqu'au sommet de la falaise, au printemps, le parfum des vignes fleuries, des jeunes feuilles, en été l'odeur des foins coupés qui sèchent au soleil, à l'automne la senteur sucrée des vendanges écrasées et celle, entêtante, des rapes fermentées, en toute saison le fraîcheur de la Garonne et l'haleine de la terre, dans la rumeur faite de vent, de chants d'oiseaux, de craquements, de cris, d'appels, de toutes les manifestations de la vie.



A l'endroit où la départementale 10 traverse le Mouliot prend naissance la départementale 117. Cette route longe le ruisseau qu'elle traverse à l'habitat dit Mazarin, laissant à gauche un moulin à eau désaffecté, puis elle se glisse sur la côte dont elle atteint le sommet au lieu-dit La Nère.

D'un chemin de terre qui court au milieu des vignes, un peu plus haut, l'espace est saisissant.

A gauche, la vallée souveraine se déploie à moitié cachée par les grands arbres de La Nère : c'est l'image classique que nous connaissons, qui ne lasse

jamais et d'où émerge la masse bleue du château du duc d'Epéron et le clocher de l'église Saint-Blaise dans le vert dominant du vignoble.

En face, c'est la grâce. La pente plonge dans le ruisseau la «Graveyre» qu'on appelle aussi la « Ruye », se relève, forme une convexité impeccable qu'escalade la côte de Margès jusqu'à la vieille église de Gabarnac au clocher-mur et à la pathétique façade romane ; puis, le versant opposé du vaste mamelon plonge à son tour dans le vallon du Mouliot, se redresse dans un effort puissant et s'étale au loin de Roumeau jusqu'à Miqueu.

Etablis un peu partout au milieu des vignes, au bord de chemins vicinaux, des groupes d'habitations aux teintes réjouies s'incrument sur les croupes : d'abord le Temple-Gasconne, le Nord, le Luc, puis, plus loin et plus haut, Pontac, Couloumet, Clos-Jean, le Noble, Jean-Faux et, sur son éperon de bout du monde, Rondillon.

Entre Couloumet et Rondillon une dépression, douce au regard, dévale mollement vers le Mouliot en accentuant progressivement sa pente, depuis le Noble dont elle recueille l'eau de la source du même nom. Cette sorte de cuvette, à la concavité parfaite, s'étend au milieu de prés que dominant, ça et là, les fines silhouettes de peupliers.

Une dépression semblable se développe entre Rondillon et Monprimblanc au fond de laquelle court le modeste fossé venu de Caillive jusqu'au Mouliot qui l'absorbe.

A l'extrême droite, au sommet du raidillon pointe le clocher de Monprimblanc.

Ce paysage caresse les yeux, les yeux caressent le paysage. C'est un morceau de terre dont l'harmonie enveloppe le visiteur, le touche, entre dans son âme et dans sa chair, un de ces endroits où il semble que la nature a rassemblé toutes ses perfections pour le plaisir des hommes.



Depuis le bas de la vallée, le chemin vicinal qui conduit à Couloumet prend naissance près de l'église, gravit le coteau des Boupeyres sur une courte pente à fort pourcentage, côtoie les quelques maisons de Pontac avant d'atteindre, après une courbe qui frôle les 90 °, les premières maisons du village. C'est justement à cette courbe qu'il faut s'arrêter.

La beauté est une nouvelle fois étalée, presque impudique dans son absolu. C'est presque l'image vue à l'envers de celle qu'on voit de La Nère, avec des ombres et des couleurs qui se diluent dans l'immuable vert des côtes. La pente dévale, abrupte, jusqu'au ruisseau du Mouliot alors que, depuis La Nère, elle descend d'abord mollement pour s'accentuer avec vigueur jusqu'à La Ruye. Plus loin, après le rond de bosse du Nord et de Margès, c'est l'escalade.

Le vaste panorama s'étend sur deux kilomètres. A l'extrême droite miroite la Garonne derrière les maisons de Pichat et de la Hiotte ; le regard se heurte ensuite au dos du Cros où s'enracine le village de Lambrot ; un peu à gauche, c'est Le Temple-Gasconne, Guinot, plus haut le village, le clocher-mur de Gabarnac et, au fond, dominant les vallons et La Nère, le bois du Cros, le Tapie, Castaillon, Chichoye...

Une sorte de tendresse se dégage de cet ensemble de lignes courbes idéales qui se marient, se coupent, se mélangent, se complètent avec une élégance féminine.

Une nouvelle fois, la simplicité émouvante de cette nature qui s'offre étreint le cœur d'une griserie raffinée.

C'est une image de la perfection avec sa diversité et ses coins secrets.

Ces deux paysages donnent leur pleine émotion esthétique sous le soleil, au printemps et à l'automne.

La saison nouvelle offre l'explosion de la végétation dans le vignoble. C'est le vert universel qui s'étale, tendre d'abord, puis profond au rythme du temps, au milieu duquel les habitats tranchent dans la lumière. Tous les plis onduleux, dans la puissance et l'opulence des feuillages uniformes, se déploient, dominés, face au fleuve, par la couronne de chênes qui cache le château du Cros. On dirait qu'un architecte fabuleux a traité l'enchevêtrement des lignes de telle façon que celles-ci présentent un idéal accompli en découvrant l'emprise affective de la beauté. L'air porte les bruits avec une netteté parfaite ; la senteur de la terre suit les caprices des petites brises ; la gent ailée s'enivre d'espace et de liberté.

En automne, quand les vendanges achevées laissent le vignoble solitaire, c'est la grande mutation des couleurs vers les nuances du jaune dans les vignes blanches, vers celles du vermillon et parfois du carmin dans les vignes rouges faisant, à certaines heures de la journée et selon l'angle de vision, des flamboiements qui s'éteignent subitement dans l'ombre des nuages qui passent. Les règles colorées montent à l'assaut des crêtes, et l'on dirait que se révèle

l'éphémère du monde végétal alors que s'approche l'hiver. On croit deviner la fragilité de la vie face à l'avancée irrésistible des jours ; de toutes les pentes sans défense, dans la splendeur du vignoble versicolore, s'exprime comme une mélancolie palpable et il semble que toutes les courbes, toutes les croupes traduisent le regret des choses qui passent. On voit déjà les fumées bleues monter des cheminées ; la résonance de l'air paraît voilée et , dans le ciel encore imprégné de senteurs des vendanges, passent des vols de grives qui plongent soudain au milieu des ceps à la recherche des grappes oubliées.

Pour arriver au sommet de la falaise que domine le château du Cros, nous avons traversé le village de Lambrot sans nous retourner sur la vallée qu'il surplombe.

Lambrot est l'un des plus anciens hameaux de la commune dans lequel on compte autant de maisons abandonnées que de maisons neuves. Mais la vie est ancrée solidement sur cette pente raide.

Peut on supposer qu'au XIIe siècle, au temps des premiers seigneurs du Cros, une humble agglomération était déjà constituée en ce lieu, abritant les serfs, les roturiers, les vilains et les manants au service du maître ? Selon les quelques documents dont nous disposons, aux alentours de la maison noble au début du deuxième millénaire, après les taillis faits de ronces, d'arbustes, d'épineux, commençait la profonde futaie de la forêt de l'Entre-deux-Mers. Il n'y avait, après le faux plat de Montalier, que cette pente, à proximité du plateau du Cros et du château, qui présentait une difficulté pour les envahisseurs ; de plus, le champ de vision était large et n'était contrarié par aucun obstacle.

Justement, c'est ce champ de vision qui est remarquable et superbe. Il est assez semblable à celui qu'on peut admirer depuis le château. On a la même impression, en tendant le bras, de toucher la Garonne et l'on se sent également attiré par elle. La vue sur la ligne des coteaux est plus étendue sur la droite et se développe de Rondillon jusqu'au lointain où fume Bordeaux. Le moutonnement des coteaux s'expose dans un équilibre poétique et l'on comprend alors ce que signifie le mot vignoble.

Un peu plus à gauche, le parc de Loupiac-Gaudiet et les hauts platanes dissimulent le Bourg dont quelques toitures jouent à cache-cache avec les feuillées ; le clocher pointe au dessus.

Encore plus à gauche, les maisons du Clapa semblent s'entasser à proximité de la départementale 10 qu'on découvre à partir de Pichat.

Au centre, le riche palus s'allonge jusqu'à Cadillac dont on ne voit qu'un flou duquel se détachent la massive porte de l'Horloge, le clocher de Saint-Blaise et la vaste demeure du duc d'Epernon.

Le large fossé de la Garonne châtoie au soleil et, tout au fond, la plate étendue des Landes de Gascogne se délite dans le gris du lointain.

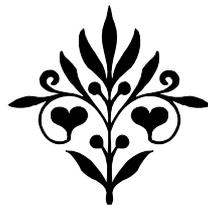


Voilà donc les paysages loupiacais que chacun appréciera selon sa sensibilité.

Sans contestation il y a sur terre une infinité de visions plus exaltantes.

Mais nulle attraction n'est aussi forte que celle du pays natal. L'émotion que Loupiac exerce sur ses enfants ne peut être comparable à aucune autre.

C'est une sorte de magie qui s'exprime de cette terre et qui saisit les cœurs, même des plus blasés.



Chapitre XV

Le Souffle du Temps

Dès l'occupation humaine sur le site de Loupiac, la chasse dans la forêt de l'Entre-deux-Mers et la pêche dans la Garonne furent les deux activités essentielles qui assuraient la nourriture des populations.

L'immense haute futaie entre Dordogne et Garonne, dont la Sylva Major et la vaste chênaie dans la contrée autour de Sauveterre-de-Guyenne ne sont que de modestes éléments, servait de refuge à de nombreux animaux sauvages parmi lesquels cerfs, ours, sangliers, aurochs, renards, loups, lynx... Les hordes primitives et, plus près de nous, les Bituriges, avaient, à proximité de leur habitat, une réserve inépuisable de viande fraîche. La chasse fut donc une des premières occupations de nos ancêtres. Etablis dans la vallée, ces hommes primitifs n'avaient qu'à gravir un des coteaux qui nous sont familiers pour se trouver à l'orée de la puissante forêt qui leur servait de garde-manger. Aux époques lointaines, on était d'abord chasseur et la chair des mammifères était une des composantes de l'alimentation.

Peut-être plus facile que la chasse, la pêche procura une diversité inimaginable de poissons. Le fleuve était le réservoir inépuisable qui contenait à peu près toutes les espèces du monde des rivières. L'habileté des hommes préhistoriques sut s'exercer rapidement ; ils surent fabriquer d'abord l'hameçon, puis le fil, les filets, les épuisettes, les radeaux, voire les casiers, les harpons, les tridents... Plus que la viande, le poisson nourrissait les populations des époques reculées puisque plus facile à capturer que les bêtes féroces qu'il fallait d'abord tuer.

Cette lointaine pratique de la pêche en Garonne ne fut jamais perdue et l'on a déjà vu à quelles règles était soumise la répartition du poisson pris sur le gravier de Viole au moyen âge.

De tout temps fut exercée la pêche individuelle aux petites espèces sédentaires : ablettes, gardons, barbeaux, anguilles...

Des professionnels s'établirent sur les rives du fleuve dès l'antiquité et cette sorte de tradition subsista dans notre région jusqu'aux années précédant la guerre 39-45.

Le gravier de Viole fut utilisé vraisemblablement jusqu'à la première décennie du XXe siècle, peut-être plus avant dans le temps, mais nos aînés se souviennent des pêcheries de la Conche, à Béguey, quand remontaient dans la Garonne les créacs, les aloses, les mulots, les lamproies, les lamproyons... Dans les années 30 du siècle dernier, il y avait en ce lieu, où s'étaient établis des guinguettes et des petits commerces de denrées comestibles et de boissons, des équipes qui pratiquaient la pêche en utilisant de longs filets. Une extrémité de ces engins était solidement tenue par un groupe de cinq à six hommes restés à terre tandis que l'autre extrémité était confiée à un pêcheur dans une barque à qui deux rameurs faisaient effectuer un vaste arc de cercle sur le fleuve pour retrouver enfin les hommes de la berge ; les deux extrémités du filet étaient réunies et celui-ci formait ainsi une nasse qu'une douzaine de bras vigoureux ramenait en force sur la rive.

A l'époque, les esturgeons, créacs dans le pays, étaient encore nombreux, superbes prises de près de deux mètres de long, d'un poids avoisinant les cent kilos, parfois plus, les aloses étaient abondantes ainsi que les lamproies. Le chant du cygne survint dès l'occupation, et l'extraction de la grave du lit de la Garonne supprima définitivement toutes les frayères sur lesquelles ces poissons venaient se reproduire. Les créacs ont disparu définitivement ; les aloses et les lamproies essaient d'observer leurs moeurs, mais les pêcheries du XXe siècle se sont évanouies. Ne restent plus que les souvenirs qui, eux aussi, disparaîtront avec les hommes.



Les Gaulois étaient de forts consommateurs de vin. Dans notre région, la découverte de considérables amoncellements de grands vases en terre cuite en est la preuve évidente. Le trafic de ces amphores, par la vallée de la Garonne, était intense entre l'Etrurie, la Narbonnaise et Burdigala.

Après les campagnes de César (- 57 à - 51), les plantations initiales autour de la ville, particulièrement au mont Judaïque, se développèrent grâce à l'adoption d'un plant en provenance de la province grecque d'Epire, au bord de la mer Ionienne, dont le sol et le climat avaient à peu près les mêmes caractéristiques que ceux du Bordelais : la Biturica.

Dès lors, l'expansion du vignoble fut rapide, notamment sur les coteaux des vallées de la Dordogne et de la Garonne dont le sol était favorable à la culture du cépage hellène.

Au IV^e siècle, le poète burdigalien Ausone évoque son domaine ; son « herediolum », dans le val de Garonne et l'existence d'un vignoble. Ce témoignage figure dans la poésie « De herediolo » (sur un petit héritage) : Je possède deux cents arpents de terre, un vignoble de cent arpents et la moitié de prairies ; en outre des bois plus que doubles en surface des prés, des vignes et des labours » (L'arpent valait une trentaine d'ares).

Il est évident que ce vignoble garonnais, entre Langon et Bordeaux, ne date pas du IV^e siècle, mais qu'il est antérieur à celui-ci. Du III^e? Du II^e? Peut-être du I^{er} ?

Il est non moins évident que la Biturica grecque de Burdigala fut supplantée par des cépages plus élaborés, peut-être plus résistants, sans doute mieux adaptés aux variations du climat océanique, au rendement plus intéressant, à la qualité de vin plus affirmée, pour aboutir au sémillon, au sauvignon, à la muscadelle pour les blancs, au merlot et au cabernet pour les rouges.

Précisons que l'appellation « Loupiac » fut obtenue le 8 Mars 1926 par le « *Syndicat des vigneron de Loupiac* » dont le président était Georges Bord.

La production de vin à Loupiac est donc d'une ancienneté qu'on peut estimer à deux millénaires.

C'est Aliénor d'Aquitaine qui est à la base du commerce de vin de Bordeaux à destination de l'Angleterre.

A la suite de son mariage en 1152 avec Henri Plantagenet, duc de Normandie, comte du Maine et d'Anjou, les immenses possessions de la duchesse passèrent dans le giron anglais quand son mari devint roi d'Angleterre en 1154.

Richard Cœur de Lion, fils du couple britannique, fut proclamé roi en 1189. Sur l'instigation de sa mère, il adopta officiellement le vin de Bordeaux pour sa consommation personnelle et pour celle de sa cour. Mais ce fut son successeur, Jean Sans Terre, qui lança les premiers importants achats de vin bordelais.

En 1224-1225, quand Louis VIII eut repris le Poitou et la Saintonge à la couronne anglaise, La Rochelle, qui assurait l'essentiel des échanges avec l'Angleterre, fut remplacée par Bordeaux. C'est à partir de cette époque que l'expédition du vin de Bordeaux, du port de la Garonne, le claret, bénéficia d'une importance considérable. Le havre girondin voyait alors affluer toutes les productions du « Haut-Pays », c'est à dire des vallées de la Dordogne et de la Garonne et même de Moissac, de Cahors... Le vignoble connut alors un développement très important et l'on peut supposer que les plantations loupiaçaises couvrirent la totalité des coteaux. Deux fois l'an, des flottes de cent bateaux cinglaient vers les ports de Porthsmouth, Bristol, Londres, Southampton. On peut supposer que les vigneronns de Loupiac profitèrent amplement de cette embellie, si non les petites gens, du moins les seigneurs possesseurs des terres.

Toutefois, les aléas de la guerre de Cent ans, au cours de laquelle la soldatesque française dévasta les vignobles du Bordelais, donnèrent certainement des coups d'arrêt à ce commerce, jusqu'à ce que la reconstitution des parcelles anéanties permette une production normale.

Or, après la victoire de Castillon en 1453, Charles VII, roi de France, gela les échanges des marchandises avec le Royaume-Uni, et il fallut l'arrivée de Louis XI (1461-1483) sur le trône pour que les relations commerciales avec l'Angleterre puissent reprendre un cours normal. Mais, pendant une vingtaine d'années, les vigneronns du Sud-Ouest, et parmi eux ceux de Loupiac, subsistèrent plutôt mal que bien au difficile écoulement de leur production.



Le port loupiaçais était le port de Viole. La date de sa fondation n'est pas connue. Au XIXe siècle, sa cale, seulement engravée, mesurait 136,50 mètres de longueur, 10 de large. Les bateaux caractéristiques du Bordelais, avec leur coque ventrue, venaient y accoster.

Dans la décennie de 1870, le port subit un remblayage, la risberne reçut un enrochement et le quai fut pavé sur une surface de 136 mètres carrés.

La circulation sur le fleuve était importante. En ce XIXe siècle, le tonnage moyen transporté, arrivées et départs, avoisinait les 4000 tonnes consistant, pour les sorties, en barriques de vin, pour les entrées, en bois et charbon.

Le port de la Concane, mis en service vers 1850, bien moins important que celui de Viole, construit en dur, d'une vingtaine de mètres de longueur, quai horizontal suivi d'un quai incliné, esplanade pavée, servit surtout à l'embarquement des fûts de vin à destination de Bordeaux.

Avant la guerre de 39-45, le trafic des bateaux sur la Garonne était considérable. Les personnes âgées se souviennent de ces remorqueurs à aubes qui traînaient après eux quatre ou cinq gabarres pansues : l'Amand-Dumeau, le Gilbert, la Vigilante...

La Garonne, agressée par les dragues, lâchée par le négoce, n'est plus qu'un grand fossé abandonné des hommes, sans plus aucune valeur de transport, mais dont la noblesse et la grandeur sont toujours intactes.

Les échanges commerciaux se font de nos jours par la route ou par le rail et l'on ne voit plus sur la Garonne ces trains de bateaux dont la lenteur était le handicap essentiel.



Au moyen âge, une dérivation de la Garonne traversait le palus de Loupiac à environ deux cents mètres de la départementale N° 10. Ce petit bras prenait vraisemblablement naissance à l'embouchure du Mouliot, peut-être un peu plus en aval, au lieu qu'on appelle « Cap de la digue », côtoyait le port antique en face de la villa gallo-romaine de Saint-Romain, longeait les remparts de Cadillac auxquels il servait de douve et rejoignait l'Euille au bas de la tour ronde de l'ouest. On en devine le tracé en face du Clapa, à droite du chemin qui conduit à la Concane.

Sans aucun doute, ce défluent du fleuve avait tracé son lit en des temps très reculés, bien avant les Bituriges Vivisques qui l'utilisèrent, comme en usèrent également les maîtres des riches villas de Saint-Romain aux IIIe et IVe siècles, à l'époque où la demeure gallo-romaine accueillait les Burdigaliens fortunés pour des périodes de détente et de repos. On imagine l'arrivée, par le bras de la Garonne et portée par la marée montante, d'une flottille de quatre ou cinq petits bateaux, sans doute à fond plat, chargés d'un groupe d'hommes et de femmes qui débarquait sur le port primitif, les Gallo-Romains habillés de la toga (la toge) passée sur le vêtement de dessous ou tunica, avec la bande pourpre ou augusti-clavus pour les chevaliers, le lati-clavus pour les sénateurs, les Gallo-Romaines parées de bijoux et vêtues de la palla, pièce d'étoffe qui enveloppait le corps avec plus ou moins de grâce selon l'élégante qui la portait.

On peut s'interroger au sujet du moment au cours duquel cette dérivation se perdit. En 1453 (victoire de Castillon), elle servait encore de douve devant les

remparts du sud. On ne sait pas les circonstances qui furent à la base de cette déperdition : les inondations, les aménagements du duc d'Epéron pour l'établissement du boulevard extérieur parallèle à la nef de l'église et de la construction de la tour des Capucins ? L'alimentation en eau des fossés de la bastide aurait elle alors été assurée, à la suite de travaux appropriés, par la seule rivière Euille ?



Jusqu'à la Révolution, il semble que l'administration des petites paroisses était gérée par une assemblée de notables qu'on appelait le « *Conseil de fabrique* » dont les attributions primordiales consistaient en la gestion des finances et des revenus servant pour l'entretien, voire la construction de l'église de la localité.

L'Assemblée constituante vota l'institution des conseils municipaux et l'élection du maire au sein de ceux-ci. Le premier magistrat de Loupiac se nommait Tarride.

Parmi les maires de la commune, celui qui exerça le plus long mandat avait nom Adrien Cazaux dont les fonctions se sont étendues du 4 décembre 1887 au 19 mai 1929 : plus de quarante et un ans. La médaille de Chevalier de la Légion d'honneur lui fut décernée avant l'achèvement de sa tâche et cette décoration donna lieu à des réjouissances que précédèrent un banquet républicain en présence de notabilités civiles et politiques.

Dans l'église Saint-Pierre, depuis 1604 le curé qui remplit le plus long sacerdoce, fut le curé Henri Bûche, de 1855 à 1914, cinquante neuf ans, plus une année de vicariat.



Plusieurs confréries furent créées à Loupiac (d'après le Robert, confrérie = association pieuse de laïques). La plus ancienne était la « *Confrérie de la Sainte-Trinité* » fondée en 1333 ; la suivante était la « *Confrérie de Saint-Michel* » fondée en 1714.

Toutes les deux disparurent à la Révolution.

La « *Confrérie de Saint-Michel* » fut reconstituée au mois de mai 1833 par le curé Jean-Baptiste Bonnet ; elle ne concernait que les hommes. Par la suite, elle devint une société de secours mutuel dont le nombre d'adhérents avoisinait la cinquantaine.

Une société similaire, réservée aux femmes, fut fondée le 24 avril 1866 par la comtesse de la Chassaigne. Elle compta jusqu'à cent adhérentes.

A la promulgation de la loi sur les assurances sociales, les deux sociétés s'intégrèrent sans problème dans l'organisme national.



Dans les dernières années du XIXe siècle, un génial Loupiacais provoqua une prodigieuse émotion dans la commune. Ce personnage se nommait Ducourneau .

Un jour, à Pichat, faisant suite à une rumeur qui courait depuis quelque temps, les villageois virent arriver un convoi de charrettes chargées de matériel et suivies d'une troupe d'ouvriers, de travailleurs manuels, terrassiers, manœuvres...Le pourquoi de ce déploiement d'hommes de peine et d'outillage fut rapidement connu : il s'agissait de la construction d'une usine pour la fabrication mécanique de barriques. Dans le détail, c'était la mise en place d'une presse à vapeur, d'une enflécheuse pour les douves des tonneaux et de divers engins de tonnellerie. Les matières premières, charbon, merrain, petit matériel ouvré et d'entretien, étaient débarquées au port de Viole qui connut ainsi une activité accrue.

L'affaire était bien partie, mais la guerre 14-18, en toute hypothèse, donna un coup d'arrêt à cette entreprise qui, logiquement, aurait dû prospérer dans un pays de vignes.

Certains Loupiacais ont le souvenir des ateliers au bord de la départementale 10 et de la haute cheminée qui dominait les toitures de tuiles rouges.

Après la guerre, une menuiserie s'installa sur l'emplacement abandonné. Le succès ne fut pas au rendez vous et la faillite emporta l'affaire. Les machines, scies, raboteuses, perceuses, dégauchisseuses, mortaiseuses...furent abandonnées sur place ; les folles herbes, les arbustes, les ronces occupèrent l'espace sous les couvertures éventrées.



A côté de l'église, bordant celle-ci et la départementale 10, s'étend le domaine de Loupiac-Gaudiet dont l'histoire de la construction du château et du passé mérite d'être contée.

Au siècle des Lumières, la bourgeoisie bordelaise entretenait un commerce avantageux avec les îles. Les armateurs engrangeaient de considérables profits et c'est ainsi qu'un de ces négociants nommé Belso, séduit

par le charme de la paroisse de Loupiac, engrangea ses importants bénéfiques dans la construction d'un château au lieu-dit Desclaux qu'on appelle aujourd'hui Loupiac-Gaudiet.

L'édifice a l'aspect suivant : un corps de logis central au rez-de-chaussée, avec une porte centrale dominée par un fronton triangulaire et bordée sur les deux côtés de trois hautes fenêtres ; le mur de façade est dominé par une balustrade ; deux pavillons carrés à un étage, un à chaque extrémité, dont la toiture d'ardoise est en forme de pyramide à calotte, flanquent en saillie la partie médiane.

L'armateur Belso eut le goût de faire aménager devant le château un vaste parc et d'y faire planter un grand nombre d'essences variées parmi lesquelles des arbres exotiques. L'allée de hauts platanes qui conduit à la départementale est son œuvre et l'on peut estimer que ces arbres magnifiques ont plus de deux cents ans d'existence.

La succession revint à Mme Bideau, fille de Belso ; celle-ci la laissa à sa fille, épouse Baptiste ; Mlle Baptiste, épouse d'Eugène Dezeimeris, hérita du domaine qui échut à Reinhold Dezeimeris, fils des précédents ; la veuve de Reinhold Dezeimeris vendit le château et ses dépendances à la famille Ducau qui en est toujours propriétaire.



Dans les années 1920, dans toutes les communes de France, furent élevés des monuments à la gloire des poilus tombés pour la défense du pays. Celui de Loupiac fut inauguré le 25 juin 1922 en présence de la population et de ses élus.

La France est représentée par une mère qui accueille avec tendresse un combattant. L'œuvre fut exécutée par le sculpteur bordelais Mora. Quarante huit noms d'enfants de Loupiac tués au combat sont gravés dans la pierre ; il convient d'y ajouter les noms des combattants de 39-45 : 9, de 1946 : 1, de la guerre d'Algérie : 1

Le choix de l'emplacement est on ne peut plus heureux. C'est le site consacré où se sont élevés les édifices religieux gaulois, romains, peut être mérovingiens, carolingiens, et l'église romane du XIe siècle. Remarquons que la mairie et l'école primaire de garçons étaient établies sur ce même lieu prédestiné parcouru de forces telluriques que les édiles ont heureusement choisi pour y élever la statue de Reinhold Dezeimeris.



De tout temps, les premières communions ont lieu dans notre pays au mois de juin.

Après la guerre de 14-18 et particulièrement dans la deuxième décennie du XXe siècle, la cérémonie était suivie le lendemain d'une sorte de bref pèlerinage

à Verdélais, une seule journée, au cours de laquelle le jeune communiant recevait le sacrement pour la deuxième fois (attention, il fallait se présenter à jeun) et toutes les familles se réunissaient ensuite au Luc pour un pique-nique gigantesque. Les victuailles étaient tirées du panier, mais les commerçants vendaient les indispensables compléments alimentaires. Parmi ceux-ci, il y avait ces gros gâteaux, essentiellement de Verdélais, que fabriquait un maître-pâtissier dont le nom était Décriveau : les casse-museaux.

Ces pâtisseries, malgré leur volume, étaient d'une légèreté étonnante. A base de pâte à choux, elles se présentaient en forme de couronne d'une douzaine de centimètres de diamètre avec un trou de deux doigts au centre dans lequel on passait une ficelle qui permettait ainsi de réunir cinq ou six casse-museaux, parfois plus.

La recette était très ancienne puisque les annales révèlent l'existence d'une famille de « *tortillonayres* » renommée, les Monget, d'Arbis, sous les comtes de Benauges. Leur chef-d'œuvre pouvait être aromatisé à la violette, aux fleurs d'acacia ou de sureau, au miel, ce qui permettait de dire après la dégustation « *Es boun à s'en lecca les quattes dits et lou pouce* ». (c'est bon à s'en lécher les quatre doigts et le pouce »).

Le subtil Décriveau avait recueilli la recette qu'il avait accommodée à sa façon, mais sans les arômes des Monget.

Pourquoi ce vocable « casse-museau ». L'explication qui suit n'est peut-être pas la bonne, mais elle a le mérite d'être significative ; sous Louis XI, ces gâteaux étaient garnis de fromage blanc et de miel. A l'époque du Carême, les enfants, sevrés de douceurs, sauf le samedi, s'empiffraient si gloutonnement ce jour-là que la crème débordait sur leur museau.

Au retour de Verdélais, les voitures hippomobiles revenaient sous le soleil couchant, chargées de pèlerins d'un jour, avec des oriflammes multicolores au vent, des moulins en papier et des colliers de casse-museaux aux ridelles.

Images archaïques qu'on ne voit plus.



Chapitre XVI

Jean Despujols, premier grand prix de Rome

Le texte du présent chapitre n'est pas une biographie. Il se veut simplement une ouverture sur un oubli fâcheux.

Dans la galerie des hommes illustres, certains d'entre eux plus que d'autres ont subi l'usure du temps. La célébrité est souvent fragile, passe rapidement et s'estompe dans les mémoires.

Les pages qui suivent n'ont d'autre objet que de remettre en pleine lumière l'image d'un compatriote renommé, qui nous est proche par ses ascendants, ignoré de nos jours, de présenter simplement l'existence du petit-fils du charpentier de Berthoumieu afin de verser dans le cœur des Loupiacais la fierté de participer à l'aura d'une gloire un petit peu locale.

∩ ∩ ∩

Dans notre commune, l'ouverture s'est faite récemment, mais combien étaient ils de nos compatriotes qui savaient qu'un peintre, nimbé d'un Premier grand prix de Rome, avait des attaches avec notre commune ? Combien savaient situer, même approximativement, l'habitation de l'aïeul à l'origine de la branche paternelle ?

Celui-ci se nommait Etienne Despujols.

Il était né au début du XIXe siècle ; il exerçait la profession de charpentier ; il résidait au village de Berthoumieu, dans la maison au bord de la route, à juxter celle de la famille Jaffard. Il avait épousé Suzanne Déjean. Le couple engendra une fille, Louise, qui s'unit à la famille Jaffard, deux garçons Théodore et Bernard-Louis, tous les trois nés à Loupiac.

Le premier garçon se maria en Lot-et-Garonne et s'installa à Lavardac ; le second, instituteur - dans la famille on l'appelait Pépé - s'unit à Jeanne Lintilhac, également institutrice ; le ménage exerça son métier à Bordeaux, à Villenave, à Frontenac, à Floirac, à Saint Magne près d'Hostens, et mit au monde quatre enfants, nés à Salles, dont Jean grand prix de Rome de peinture, dont nous allons tenter de suivre le chemin de sa vie.

Au sommet de la branche maternelle, les Lintilhac, il y avait Guillaume né, comme Etienne Despujols, dans les premières années du XIXe siècle, originaire du Cantal et fixé à Salles au cours de son tour de France . Dans cette petite ville, il avait épousé Jeanne Dubroca qui lui donna sept enfants dont un fils, Léonard, qui s'unit à Delphine Duphil ; Léonard et Delphine engendrèrent deux enfants dont Jeanne appelée « Bonne Maman ».

Voilà donc le couple Bernard Louis-Jeanne constitué.

Jean, leur premier enfant, naît le 19 mars 1886 à Salles. Suivent Pierre en 1888, Marcelle en 1900, Lucienne en 1901.

« Bonne maman » éleva ses enfants dans la tradition de l'enseignante républicaine. Musicienne elle-même, elle apprend le piano à sa progéniture.

Jean, ses frères et ses sœurs grandissent dans la jolie commune de Salles, sur les berges de la romantique Leyre que l'artiste dessinera souvent, en pleine pignada landaise. Il manifeste de bonne heure des dons pour le dessin. Il est également excellent élève à l'école primaire, au lycée moderne de Bordeaux où il entre en 6e moderne en 1898. Pendant ses quatre années à Bordeaux, son palmarès montre que le tableau d'honneur lui est attribué à l'issue de chacune de ses classes avec, chaque fois, le premier prix en dessin graphique et en dessin d'imitation.

Bernard Louis et Jeanne adoptent alors la solution qui s'adapte le mieux à ses talents : ils l'orientent vers une carrière artistique et le placent chez un graveur, Emeric, rue de Grassi à Bordeaux.

Il reste trois ans dans cet atelier où il apprend en particulier la gravure au burin. Il suit également les cours de dessin à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux, l'hiver de sept heures à neuf heures, l'été de six heures à huit heures ; ces cours posent des problèmes de présence à l'atelier d'Emeric. En 1905 il dessine son père dans sa classe.

En 1907, il fait un voyage, qu'on qualifierait aujourd'hui d'étude, en Allemagne et qu'il finance en réalisant des portraits dans les familles qui l'accueillent.

Après son service militaire au 18e Régiment d'infanterie à Pau, il entre à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux.

Cette école est très fréquentée. En plus de la peinture et du dessin, on y distingue les classes d'architecture, de sculpture, de gravure, de lithographie.

Jean Despujols s'affirme très bon élève. En 1910, il obtient le « Prix de la ville ».

En 1912, il s'inscrit à l'école nationale des Beaux-Arts de Paris pour une double finalité :

- le concours d'entrée ;
- le concours du « Grand prix de Rome », section peinture.

En avril, il est reçu élève temporaire ; le 9 mai, il est admis en qualité d'élève définitif.

Les principes qui lui servent de base sont l'Antiquité, la Renaissance, les maîtres, la nature.

Le 27 mars 1914, il participe aux épreuves du concours du «Grand prix de Rome ». Le 18 juillet, il conquiert le deuxième « Premier Grand Prix » pour son tableau : « La vierge se lamentant sur le cadavre de son fils » . La peinture devait être construite suivant les directives d'un texte exhaustif soumis aux candidats.

Ce prix permettait au lauréat d'être pensionné pendant quatre années à la villa Médicis, siège de l'Académie de France à Rome.

La guerre éclate en septembre.

Pendant quatre ans, Jean Despujols participe aux combats. Il rejoint ses foyers décoré de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre avec six citations et de la Médaille militaire.

Il a le grade d'officier.

Son séjour à la villa Médicis à Rome, bloqué par les hostilités, reçoit satisfaction en 1919. La pension annuelle est de neuf mille francs, indépendamment des indemnités et des frais d'études. La durée de l'enseignement est de trois ans et quatre mois, il est axé sur l'imitation des Antiques, alors que les grands courants depuis Ingres se recommandaient de l'impressionnisme, du cubisme, du fauvisme, du surréalisme...

Il se marie à Florence en avril 1922 avec une jeune fille de la société romaine Donata Vannutelli, qui avait été son élève. De cette union naît une fille, Marcella, en 1923. Le tableau qu'il brosse, probablement en 1924, « Maternité rouge », représente la mère et l'enfant, celle-là penchée sur celle-ci. Il se sépare de Donata en 1929. Celle-ci fut assassinée en Corse pendant la guerre de 39-45. Le meurtre n'a pas été élucidé.

Jean Dupas, peintre d'origine bordelaise, Premier Grand prix de Rome en 1910, fait son portrait en 1920. Celui-ci est conservé à la villa Médicis. Lui-même fait son auto-portrait en 1921 ; le tableau est aux Etats-Unis.

A son retour à Paris, il expose dans les salons :

- aux Indépendants : « Maternité » en 1924 ; « Femme à la source » et « Jeune fille en fleurs » en 1926 ; « Nu au déjeuner bleu » et « La pensée » en 1927 ; « Portrait du métaphysicien Jaujol » (le modèle est lui-même), « Le sommeil de Psyché » en 1929 ;

- au salon des Tuileries : « Madame Jacques Carlu » et « Baigneuse » en 1926 ; « Le muguet », « Naissance de Vénus » en 1927 ; cinq œuvres dont « Daphnis et Chloé », « Invitation à Cythère » en 1928 et 1929 ;
- aux Artistes français : « La Chute » en 1924 ; « L'heure du Berger » en 1931 – Ce dernier tableau, qui est une grande composition, lui vaut une médaille d'or et lui apporte la consécration.

Entre temps, avec trois peintres, Marius de Buzon, Jean Dupas, François Roganeau, il participe à l'Exposition internationale des Arts décoratifs industriels et modernes ; chaque artiste produit une grande composition ; celle de Despujols s'intitule « L'agriculture », au sein de laquelle on croit voir représentés les coteaux de Loupiac. Dans cette exposition, il présente une seconde œuvre intitulée « La gloire du Pays basque » qui décore la salle du restaurant.

Depuis 1924 et jusqu'en 1936, il professe à l'École américaine des Beaux-Arts de Fontainebleau où il rencontre Millicent Jordan, originaire de Minneapolis, avec laquelle il se marie à Fontainebleau en 1931. La jeune femme lui sert de modèle, on la retrouve dans ses toiles : « Fille américaine », « Le nu aux bananes », « L'heure du berger », « Maternité bleue ».

Ils mettent quatre enfants au monde.

En 1936, « Maternité bleue » lui permet de remporter le prix de l'Indochine (60 000 francs). Un séjour de deux ans est offert au lauréat qui devait fixer sur tableaux les paysages exotiques, les différents types de populations et noter la façon de vivre des indigènes.

A ce moment, il est à la veille d'une aventure unique et d'une production littéraire et artistique (peinture et photographie) d'une importance et d'une qualité exceptionnelles. (sept volumes illustrés par l'auteur – plus de trois cents dessins et peintures, de nombreuses photographies).

Ses talents de poète et de peintre vont trouver en Indochine des sujets exaltants et des paysages inouïs.

L'artiste s'embarque à Marseille sur le paquebot « Chenonceaux » le 27 novembre 1936. Il débarque quatre semaines plus tard à Saïgon.

Et commence alors l'émerveillement de la découverte : Saïgon, le temple d'Angkor, Haïphong, Hanoï, Hué, Luan Phra Bang ; des sites prodigieux de la région tropicale ; des races variées aux coutumes étonnantes ; d'une religion surprenante : le bouddhisme.

Il plonge dans les mœurs asiatiques avec les tendres cong-gaïs qui lui servent de modèles et qui peuplent ses nuits.

Il évalue aussi la misère de la paysannerie et peut juger la société, particulièrement la classe des mandarins et des lettrés.

Il utilise tous les modes de transport, du train à l'autobus en passant par l'automobile et la pirogue.

Fin août 1938, il s'embarque à Haïphong ; il fait escale au Japon, à Hawaï et débarque sur la côte ouest des États-Unis, à San Francisco. Il retrouve sa famille à Minneapolis et s'installe avec elle à San Antonio.

Le séjour de Jean Despujols en Indochine lui permet de réaliser un nombre d'œuvres très important : des huiles, des dessins, crayon et plume, des aquarelles, des gouaches, des lavis...328 tableaux, beaucoup de visages et de personnages, hommes et femmes. Quelques exemples : «L'homme à la lance », «La jeune fille aux fleurs », « Le vieux bonze », « Le lettré », « Deux jeunes filles nobles de la province de Hoa Binh », « Le vieux chef », « Le jeune Davak », « La jeune fille Davak », « Xuan, un Nhaké de Bien-Xa », « La jeune fille Wouni de Mah-Thuang », « Le bouddhiste au châle bleu », « Le bouddhiste au châle jaune », « La chasse au tigre », « La crémation du moine », etc ...

Jusqu'à sa mort, il veille avec un soin farouche sur cette création d'Indochine.

D'ailleurs , il a cette phrase significative dans laquelle on découvre une tendresse à fleur de peau : « si l'Indochine a une âme, je me suis marié avec cette âme ».

Après Joan, né en 1933 et Jack, né en 1936, deux autres filles viennent au monde : Paulette en 1941, Anne en 1944.

Dans le courant de l'année 1939, il est sollicité pour une exposition de ses œuvres d'Extrême-Orient à l'Orangerie, au jardin des Tuileries. En juillet 1939, il est à Paris. La guerre éclate en septembre, l'exposition est annulée. En novembre, il retourne aux États-Unis.

L'année suivante , sur les conseils d'une de ses anciennes élève américaine de France, Mrs Allen Rendall, il s'installe dans la ville de Shreveport, sur la Rivière rouge, en Louisiane, où il achète une maison.

Il obtient la nationalité américaine en 1945, mais garde la nationalité française.

Inspiré par l'explosion nucléaire sur Hiroshima, il peint en 1947 sa vision du cataclysme, le tableau « La marche de l'humanité ». Il y représente l'Apocalypse : un cavalier cagoulé, monté sur un horrible animal, armé d'une croix à laquelle sont accrochés la faucille et le marteau qui symbolisent pour lui, la première l'Occident soumis à Rome, les deux autres le communisme totalitaire ; toute vie, figurée par deux colombes, est exterminée.

Sa collection indochinoise est restée en France, sous bonne garde dans le domaine de Chaullet, au Broussey, dans la commune de Rions, achetée par son frère Pierre, et dans lequel se sont retirés Bernard Louis et Jeanne.

En 1947, sous l'égide du prince Savang, du Laos, une exposition de cette collection est envisagée à Cannes. C'est un échec.

Jean Despujols décide alors de récupérer ses œuvres d'Extrême-Orient et de les amener en Amérique.

La traversée de l'Atlantique se fait par cargo et dure sept à huit mois. Après bien des frayeurs, on retrouve l'expédition à Pointe-à-Pitre, quelque peu abîmée.

Finalement, la collection arrive à Shreveport en 1948 où une exposition, tableaux sans cadre, a lieu ; puis une autre à San Francisco.

Une grande exposition est organisée à Washington, du 3 au 27 février 1951, sous les auspices de la Société de géographie nationale de Smithsonian, organisée par le journal Evening Star et soutenu par « The national géographic magazine » qui lui assure la publicité. C'est un énorme succès.

Sa femme Millicent le quitte en 1954 en lui laissant les enfants. Le divorce est prononcé à Las Vegas.

Jean Despujols compose alors des suites pour piano, six œuvres, souvent inspirées de l'Indochine : Prologue – Les petits congais du Bon Dieu – Christmas at Home – Dans la forêt profonde de Bok-Kor – Warum nicht – A Maiden Wants to take the veil – Farewel to Mabel –

Ces oeuvres sont jouées le 22 mai 1986 par l'orchestre symphonique de Shreveport sous le titre : « Portrait de Despujols ». Elles avaient été offertes par la famille à Judith Godfrey, conservatrice du Meadows Muséum à Centenary College. Judith Godfrey les avait remises à Peter Léonard, chef de l'orchestre symphonique de Shreveport

Au moment de son divorce, Jean Despujols approche de soixante-dix ans.

Son caractère se durcit ; il devient acariâtre et tremble pour sa collection. Celle-ci est pourtant entreposée dans la chambre forte d'une banque à Shreveport.

En 1958, il est victime d'une première attaque ; une deuxième l'atteint en 1964 ; la troisième lui est fatale : il meurt le 26 janvier 1965. Il est inhumé dans le cimetière de Greenwood.

Sa collection reste dans la chambre forte de la banque.

En 1969, un industriel du pétrole, natif de Shreveport, Algur H. Meadows, directeur de l'Association d'Art de Dallas, propose aux enfants d'acheter la collection. Les transactions sont très serrées. Avant de mourir, Jean Despujols avait formulé son opposition à la dispersion de ses tableaux indochinois ; dans son esprit, ceux-ci constituent un ensemble au sein duquel ils se complètent les uns les autres.

Finalement, l'industriel achète l'ensemble mais promet de faire construire un musée à Shreveport. Le musée est inauguré en 1975 dans le Centerary Collège. La totalité des oeuvres de l'artiste fait l'objet d'une grande exposition à Shreveport ; la cérémonie est complétée par le concert cité plus haut et par la projection d'une film sur la peinture.

Sa collection demeure actuellement au musée de Shreveport.

Voilà donc le chemin qu'a parcouru l'immense artiste que fut Jean Despujols.

Peut-être, après avoir lu le récit qui précède, certains Loupiacais d'un âge avancé, en tout cas le charpentier Lucien Jaffard de Berthoumieu, auront la vision d'une silhouette particulière, entrevue à l'occasion d'événements familiaux et se remémoreront certaines anecdotes enfouies dans leur mémoire.

La maison de l'aïeul est toujours en bordure du chemin, à l'entrée du village, pleine de souvenirs qui n'appartiennent qu'aux membres de la famille. C'est en ce lieu que se trouve une partie des racines de Jean Despujols, unie, par delà l'espace, aux racines de Salles.

L'artiste a exprimé sur la toile son attachement à Loupiac en reproduisant les paysages de Garonne au pied du Cros.

Les circonstances de la vie ont fait en sorte qu'il se soit éloigné de notre pays, mais il faut dire aussi que nos dirigeants ont fait peu pour le retenir, sauf à

l'occasion de l'exposition prévue à l'Orangerie et que la guerre de 39-45 fit capoter. Son retour à Shreveport dut être bien sombre. Mais personne n'était responsable. Par contre, concernant l'exposition qu'avait organisée le prince Savang du Laos à Cannes, en 1947, et qui ne put être présentée pour des causes inconnues, on peut se demander si les pouvoirs publics ont fait le maximum en sa faveur. C'est ainsi que l'oubli glisse sa chape. Ce fut sans doute un créateur aigri qui reprit le bateau avec une seule idée : reprendre sa collection qui était restée en France dans sa famille à Chaulet. Et il faut bien constater qu'aux Etats-Unis il trouva des personnalités pour mettre en valeur l'ensemble de ses tableaux ; le point d'orgue eut lieu à Washington en 1948.

On peut lui tenir rigueur d'avoir obtenu la nationalité américaine en 1945, pouvait-il faire autrement dans le pays qui l'avait accueilli et dont il avait épousé une représentante ?

Et puis, qui peut dire que ne lui a pas cruellement manqué la présence affectueuse des membres de sa famille, mais aussi l'air parfumé de résine des landes girondines, les gracieux méandres de l'Eyre ainsi que les coteaux couverts de vignes à Loupiac et la majesté de la Garonne.

Mis à part sa collection indochinoise qui se trouve à peu près complète à Shreveport, ses oeuvres sont dispersées dans les musées français ou les galeries particulières.

Quelques uns de ses tableaux se trouvent à Bordeaux, au Musée des Beaux-Arts ou aux Arts-Déco, tels que « Arbre » ou « La Pêche ».

Les pages qui précèdent auront-elles contribué à remettre dans les mémoires simplement un nom auquel s'attache une des plus grandes récompenses de l'Art français ?

Modestement, nous avons tendu à ce but avec l'espoir de l'atteindre.

Gardons le souvenir de Jean Despujols.



BIBLIOGRAPHIE

- Archives de la Gironde – Dossiers G6H3 – Série O – T27 – E (table générale des noms de paroisses)
- Archives de France Vème et VIème siècle – Fayard – 1994
- Archives de Loupiac – Dans la mairie de 1819 à 1900 – Loupiac et les PTT Gironde préhistoire – Bordeaux 1991
- Histoire de la Gaule – Les grands moments de l’histoire – C.Jullian – Bordeaux 1971
- La Gaule chrétienne à l’époque romaine – Elie Griffé – Paris 1947
- Etude du site gallo-romain de Saint Romain – A.Pezat
- Documents de la famille Pezat
- L’Europe païenne – Segliers – 1900
- La guerre des Gaules – César- Flamarrion – 1964
- Œuvres en vers et en prose – Ausone – Traduction de Max Jasinski – Garnier 1934
- Vestiges gallo-romains et mérovingiens – H.Redeuilh – 1958
- L’abbaye de la Sauve-Majeure - Caisse nationale des monuments historiques – Paris 1966
- Histoire de l’abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Sauve –Abbé Cyrot de la ville – Bordeaux –1844
- Bordeaux, deux mille ans d’histoire – Catalogue – Musée d’Aquitaine-Bordeaux –1971
- Les vieilles églises de la Gironde – Brutails – Bordeaux – 1912
- La Guyenne militaire – Léo Drouyn – bordeaux – 1865
- Les châteaux de la Gironde – Guillon – Bordeaux – 1867
- Cadillac, bastide en Aquitaine – N. Pouvereau – Bordeaux – 1997
- Loupiac de Cadillac au cours des âges – M. Ferrus – Paris – 1996
- Le château du Cros – Rapport de travail – G.RAR.A.H.L.. – Bordeaux 1994
- La France médiévale – Fayard – 1983
- Anne d’Autriche – Ruth Kleinman – Fayard – 1885
- L’église de Loupiac – E. LEMASSON – Paris 1990
- La reconstitution des vignes dans le département de la Gironde – Bordeaux 1900
- Documents de la famille Despujols.